



LE VÉRITABLE **BILAN** ANNUEL DU **CAC40**

ÉDITION 2022



SOMMAIRE

INTRODUCTION — DE QUOI LE CAC40 EST-IL LE NOM ?	5
PROFITS, DIVIDENDES, RACHATS D'ACTIONS — 2021 : L'ANNÉE DE TOUS LES RECORDS	11
FOCUS : LES MILLIARDAIRES DU CAC40	16
SUPERPROFITS — LES CHIFFRES DU PREMIER SEMESTRE 2022	19
FOCUS : ZOOM SUR LES RACHATS D'ACTIONS AU PREMIER SEMESTRE 2022	24
FISCALITÉ — LE CAC40 REND-IL (UNE PARTIE DE) L'ARGENT ?	25
RÉMUNÉRATIONS — LES PATRONS DU CAC40 NE CONNAISSENT PAS LA CRISE	33
FOCUS : LES RATIOS TROMPEURS DU CAC40	42
SOCIAL — DERRIÈRE LES BEAUX DISCOURS, LA RÉALITÉ DU TERRAIN	43
5 MILLIONS DE SALARIÉS ET DE SALARIÉES	44
PLACE DES FEMMES : DE TRÈS LENTS PROGRÈS	47
INFORMATIONS SOCIALES : DES DONNÉES TRÈS PARCELLAIRES	49
PLANÈTE — UNE LOURDE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE	51
GAZ À EFFET DE SERRE : AU-DELÀ DE « L'EFFET COVID »	52
FOCUS : UNE GRANDE PARTIE DU CAC40 RESTE TRÈS PEU TRANSPARENT SUR SON VÉRITABLE IMPACT CLIMATIQUE	55
CAC40 ET ÉNERGIES FOSSILES : DES LIENS ÉTROITS ET MULTIPLES	56
EAU, DÉCHETS, POLLUANTS : LE POIDS DU CAC40 SUR LA PLANÈTE	59
DÉMOCRATIE — AU-DELÀ DU LOBBYING	61
LA TOILE D'INFLUENCE DU CAC40	62
FOCUS : ET LA DÉMOCRATIE AILLEURS QU'EN FRANCE ?	75


328 MILLIARDS D'EUROS

C'est la **valorisation boursière de LVMH, première capitalisation du CAC40**, en septembre 2022. En 1988, au lancement de l'indice boursier, la valorisation de l'ensemble du CAC40 n'était que de 63 milliards d'euros. Les deuxième et troisième capitalisations du CAC40 sont deux autres groupes de luxe, L'Oréal et Hermès. TotalEnergies n'est plus que quatrième.


156,7 MILLIARDS D'EUROS

Ce sont les **bénéfices record réalisés par l'ensemble du CAC40 en 2021**. C'est plus de quatre fois les bénéfices de 2020 et près du double de 2019. Les deux tiers des groupes de l'indice ont battu en 2021 leur record historique de profits, à commencer par TotalEnergies (14,2 milliards), ArcelorMittal et Stellantis (13 milliards).


2 MILLIARDS D'EUROS

C'est une évaluation minimale du montant des **dividendes touchés par BlackRock sur les profits du CAC40 en 2021**. Le fonds d'investissement, présent au capital de virtuellement tout le CAC, n'arrive toutefois qu'en deuxième position derrière le groupe Arnault, principal actionnaire de LVMH (2,4 milliards de dividendes).


80 MILLIARDS D'EUROS

Ce sont les versements du CAC40 à leurs actionnaires au titre de l'année 2021, avec un **double record de dividendes (57 milliards) et de rachats d'actions (23 milliards)**. Les groupes du CAC40 les plus généreux avec leurs actionnaires sont L'Oréal, TotalEnergies, BNP Paribas, Axa et LVMH


17 000

C'est le **nombre d'emplois en moins au sein du groupe Stellantis** fin 2021 par comparaison avec la fin de l'année précédente. Le groupe automobile n'en affiche pas moins des profits et une rémunération patronale parmi les plus spectaculaires du CAC40.


16

C'est le nombre de groupes du CAC40 qui comptent dans leurs actionnaires principaux **une famille milliardaire**. Soit presque la moitié.


347

C'est, d'après les informations publiquement disponibles, le **nombre de filiales du CAC40 au Luxembourg**, l'un des paradis fiscaux préférés des groupes français. Le Grand-Duché arrive toutefois derrière les Pays-Bas (612 filiales).


18 MILLIARDS D'EUROS

C'est le **bénéfice déclaré par TotalEnergies pour le seul premier semestre 2022**, avant dépréciation sur ses actifs en Russie. Des chiffres faramineux qui alimentent le débat sur les « superprofits » et leur taxation. Le CAC40 déclare au total 72,8 milliards d'euros de profits pour le premier semestre 2022, 23 % de plus qu'au premier semestre 2021 et 53 % de plus qu'au premier semestre 2019.


14,3 %

C'est la **proportion moyenne de filiales du CAC40 dans des pays considérés à des titres divers comme des paradis fiscaux**. Le champion en la matière est LVMH avec près d'un quart de ses filiales dans des paradis fiscaux.


+38 % ET +20 %

C'est, respectivement, la **hausse du chiffre d'affaires et du taux de profitabilité du CAC40 dans son ensemble** au premier semestre 2022 par rapport à la moyenne 2015-2019. Ce qui démontre le caractère exceptionnel des profits de cette année. Le champion en la matière est ST Microelectronics avec un chiffre d'affaires multiplié par deux et une profitabilité multipliée par six.



100 %

C'est, quoique prétendent certains d'entre eux, **la proportion de groupes du CAC40 qui ont bénéficié d'aides publiques** directes ou indirectes en France depuis le début du Covid-19.



13,5, 11,6 ET 6,1 M€

Ce sont **les montants touchés en dividendes** par, respectivement, les présidents du conseil d'administration de Dassault Systèmes, Publicis et L'Oréal.



5 MILLIONS

C'est l'**effectif global du CAC40** à la fin de l'année 2021. Teleperformance est le plus important employeur du CAC40 avec 418 000 employés, suivi par Capgemini (324 000). Le pays qui compte le plus d'employés de ces deux groupes est l'Inde.



72

C'est le **nombre de décès liés à des accidents de travail** déclaré par le CAC40 au titre de l'année 2021.



2 MILLIARDS DE TONNES DE CO2

C'est **la somme des émissions totales de gaz à effet de serre déclarée par le CAC40 pour 2021** – alors même que beaucoup de groupes (comme les banques ou Carrefour) ne divulguent qu'une image incomplète de leurs émissions. Les plus gros émetteurs du CAC sont TotalEnergies, Airbus, Engie et Michelin.



65 MILLIONS D'EUROS

Ce sont **les dépenses de lobbying déclarées par le CAC40 à Paris, Bruxelles et Washington** pour 2021. Sanofi est le plus gros lobbyiste du CAC40 avec 6,8 millions d'euros de dépenses de lobbying déclarées, suivi par Engie (5 millions), Airbus et TotalEnergies (4,7 millions chacun).



6,6 M€

C'est **la rémunération moyenne d'un patron du CAC40** au titre de 2021. Un chiffre en hausse de 51 % par rapport à 2021.



5 ANS

C'est le temps qu'un employé moyen de Teleperformance en 2021 devrait travailler pour **gagner autant que le PDG du groupe Daniel Julien en une journée**. Le spécialiste des centres d'appel est de loin l'entreprise la plus inégalitaire de l'indice.



7,4 %

C'est **la proportion des dirigeants du CAC40 qui sont des femmes** – 3 DG et 2 présidentes de conseil d'administration – en septembre 2022. Elles n'étaient encore que 3 au début de l'année.



139

C'est **le ratio moyen entre la rémunération d'un patron du CAC40 et les dépenses par salariés** au sein de son groupe. Ce ratio était de 108 en 2018, de 117 en 2019, de 115 en 2020.



34 %

C'est **la part de l'effectif du CAC40 basé en France**, une proportion en baisse continue. Entre 2017 et 2021, les effectifs français du CAC ont augmenté de 1 %, les effectifs mondiaux de 13 % et les dividendes de 49 %.



10 MILLIARDS DE MÈTRES CUBE

C'est **la quantité d'eau extraite en 2021 pour les besoins du CAC40**, selon les déclarations de 31 groupes. C'est l'équivalent de plus de 2,6 millions de piscines olympiques ou de 9 fois le lac d'Annecy.



26 MILLIONS

DE TONNES

C'est **la quantité de déchets générés en 2021 par le CAC40**, selon les chiffres divulgués par 32 groupes. À périmètre égal, ce chiffre est en augmentation de 5,6 % par rapport à 2020 et de 10,6 % par rapport à 2019.

INTRODUCTION

DE QUOI LE CAC40 EST-IL LE NOM ?

Le CAC40 est le principal indice de la Bourse de Paris. Créé le 31 décembre 1987, il regroupe les principales sociétés cotées sur cette place financière, sélectionnées selon un ensemble de critères, notamment la capitalisation (autrement dit la valeur d'échange cumulée des actions de l'entreprise) et le volume des échanges de ces actions. Il est conçu pour donner un aperçu de l'évolution boursière des principales valeurs cotées à Paris.

Évidemment, le CAC40 est aussi bien plus que cela. Regroupant la plupart des grandes entreprises ayant leur siège social en France (ou l'ayant eu par le passé), il est devenu pour beaucoup un symbole de l'économie française dans son ensemble. « Quand le CAC40 va bien, l'économie va bien et la France va bien », semblent croire certains, y compris dans les plus hautes sphères du gouvernement.

C'est oublier que l'économie d'un pays ne saurait être réduite à ses plus grandes entreprises devenues des « multinationales » – même si celles-ci, indéniablement, ne cessent de prendre plus de poids. Il y a les petites et moyennes entreprises, dont le destin est souvent lié pour le meilleur et pour le pire à celui des grandes – en tant que fournisseurs, sous-traitants ou prestataires. Le lien entre les grandes entreprises françaises et le tissu économique dans son ensemble est réputé plus distendu en France que dans d'autres pays, notamment l'Allemagne, en raison de leurs stratégies de long terme de délocalisation et d'investissement à l'étranger. Il y a aussi l'ensemble du secteur public ou à but non lucratif, confronté à l'emprise croissante des grands groupes.

Le CAC40 est donc aussi et surtout le symbole de la fusion croissante entre les grandes entreprises et les marchés financiers mondialisés – autrement dit, le symbole d'une économie de plus en plus mise au service

des détenteurs de capitaux et de leurs exigences de profit, avec toutes les dérives que cela favorise. C'est pourquoi « le CAC40 » se trouve régulièrement sous le feu des critiques pour ses pratiques d'évasion fiscale, de rémunération des actionnaires, de suppressions d'emploi, ou encore de pollution. C'est l'objet de ce « véritable bilan annuel » que de dresser un état des lieux de ces questions, à partir des données publiées par les entreprises elles-mêmes.

En 2021, le CAC40 a atteint des niveaux historiques. Il a dépassé ses records précédents, datant de la bulle internet et télécom de 2000 et de l'euphorie pré-crise financière de 2007 – avant de redescendre quelque peu depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine. Cependant, la question de savoir en quoi la bonne santé boursière du CAC40 profite à l'économie réelle se pose plus que jamais.

On peut donc se demander en quoi le CAC40 – qui continue d'accaparer l'attention des dirigeants politiques et des analyses économiques – serait encore représentatif de « la France ». Le CAC40, ce sont des multinationales opérant à l'échelle mondiale, pour lesquelles le marché français ne représente souvent qu'une portion modeste de leurs revenus. Beaucoup des groupes qui le composent ont adopté le statut de « société européenne », et un nombre croissant d'entre eux a son siège social ailleurs ►►



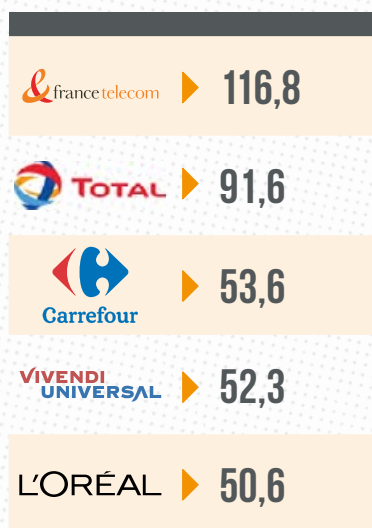
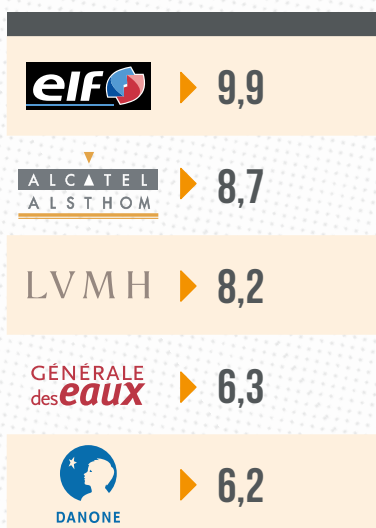
LA QUESTION DE SAVOIR EN QUOI
LA BONNE SANTÉ BOURSIÈRE
DU CAC40 PROFITE À L'ÉCONOMIE
RÉELLE SE POSE PLUS QUE JAMAIS.

LES PRINCIPALES CAPITALISATIONS DU CAC40

(EN MILLIARDS D'EUROS)

1990

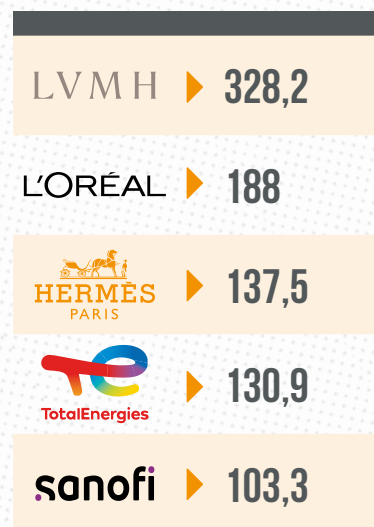
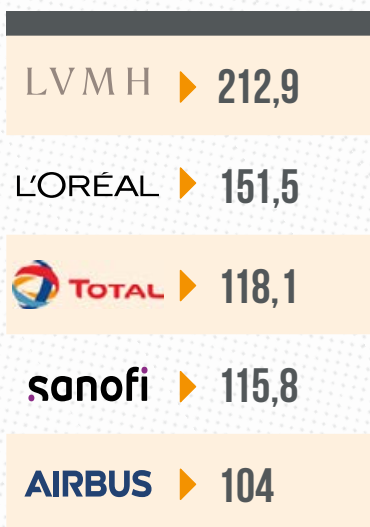
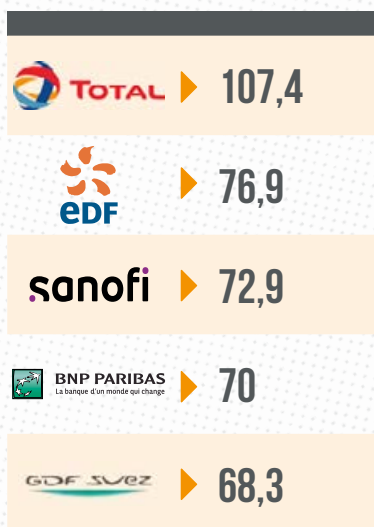
2000



2010

2020

AUJOURD'HUI





EN SEPTEMBRE 2022,
LA CAPITALISATION BOURSIÈRE
DU CAC40 EST DE PLUS DE 2000
MILLIARDS D'EUROS –
UNE MULTIPLICATION PAR
30 DEPUIS 1988.

» (au Luxembourg, aux Pays-Bas ou en Suisse). C'est le deuxième objectif de cette publication que de contribuer à ce débat.

QUI EST DANS LE CAC ?

Le CAC40 regroupe une bonne partie des grandes entreprises françaises, mais pas toutes. Par définition, il n'inclut pas les sociétés non cotées en bourse – par exemple celles qui sont la propriété de grandes familles comme Auchan, Lactalis ou encore CMA-CGM, ou encore les entreprises à capital 100 % public (SNCF, La Poste, RATP). Ces entreprises non cotées sont tenues à moins d'obligations de transparence. Le CAC n'inclut pas non plus aujourd'hui ces symboles de l'industrie hexagonale que sont EDF ou Air France, en raison de la chute de leur valeur boursière.

La liste complète des sociétés composant l'indice au 1er septembre 2022 est la suivante : Air Liquide, Airbus, Alstom, ArcelorMittal, Axa, BNP Paribas, Bouygues, Capgemini, Carrefour, Crédit agricole, Danone, Dassault Systèmes, Engie, EssilorLuxottica, Eurofins, Hermès, Kering, L'Oréal, Legrand, LVMH, Michelin, Orange, Pernod-Ricard, Publicis, Renault, Safran, Saint-Gobain, Sanofi, Schneider Electric, Société générale, ST Microelectronics, Stellantis, Teleperformance, Thales, TotalEnergies, Unibail Rodamco Westfield, Veolia, Vinci, Vivendi et Wordline. Certaines

sont bien connues des consommateurs et du grand public, d'autres beaucoup moins.

En termes de secteurs d'activité, la composition du CAC40 reflète certaines spécificités de l'économie française. L'automobile (Renault, Stellantis, Michelin), l'aéronautique (Airbus, Thales, Safran), la finance (Axa, BNP Paribas, Crédit agricole, Société générale), re-joints plus récemment par le secteur du luxe (Hermès, Kering, LVMH et L'Oréal), y occupent une place importante. Les entreprises publiques privatisées ou dont l'État est encore actionnaire minoritaire sont extrêmement nombreuses, comme on y reviendra plus loin dans cette publication. Les services (financiers, numériques ou autres) y occupent une place au moins aussi importante que celle de l'industrie « traditionnelle ».

UN CONDENSÉ DE L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE RÉCENTE

À ses débuts en 1988, la capitalisation boursière du CAC40 s'élevait à l'équivalent, en francs, de 63 milliards d'euros. En septembre 2022, elle est de plus de 2000 milliards d'euros – soit une multiplication par 30. Les 5 premières capitalisations (LVMH, L'Oréal, Hermès, TotalEnergies et Sanofi) représentent près de la moitié de la capitalisation totale, contre le quart en 1988.

La composition du CAC40 n'a cessé d'évoluer. Le dernier entré en septembre 2021 est le groupe Eurofins, spécialiste des tests médicaux et sanitaires qui a surfé sur l'épidémie de Covid-19. On dénombre toutefois 14 groupes actuellement dans l'indice qui y figuraient déjà lors de sa création il y a 34 ans : Air Liquide, Axa, Bouygues, Carrefour, Danone, L'Oréal, Legrand, LVMH, Michelin, Pernod Ricard, Saint-Gobain, Sanofi, Société générale et Thales (alors appelé Thomson-CSF). S'y ajoutent 10 groupes qui ont été absorbés par une autre entreprise du CAC, ont fusionné ou se sont restructurés, parmi lesquels Stellantis, EssilorLuxottica, Veolia et Vivendi.



GUILHEM VELLUT / CC BY 2.0

L'évolution du classement des principales capitalisations boursières du CAC au fil du temps montre des permanences – comme le poids du secteur pétrolier à travers Total – mais aussi des euphories boursières transitoires, comme celles qui ont suivi la privatisation de France Télécom (leader du CAC40 entre 1997 et 2001) et plus tard celle d'EDF, aujourd'hui carrément sorti de l'indice. Aujourd'hui, ce sont trois groupes de luxe qui occupent le podium de tête du CAC40 en termes de capitalisation.

UNE ÉLITE ÉCONOMIQUE TRÈS SOUDÉE

Au-delà des histoires particulières de chaque groupe et de la variété des secteurs d'activité, le CAC40 se caractérise aussi par un degré particulièrement élevé de solidarité entre ses membres. Sa diversité économique a pour pendant une forte cohésion d'un point de vue stratégique et politique. On retrouve chez la plupart des groupes français les mêmes grandes orientations : la priorisation des dividendes, les délocalisations et l'investissement à l'étranger pour « aller chercher la croissance ailleurs »... Ses dirigeants savent aussi se serrer les coudes face aux politiques et face aux critiques.

Cette solidarité est organisée à travers des organisations thématiques (cercles regroupant les directeurs des ressources humaines, les directeurs juridiques ou les responsables des questions environnementales du CAC40 par exemple) ou bien des organisations de lobbying comme le Medef et surtout l'AFEP, Association française des entreprises privées. Celle-ci est le lobby des grandes entreprises et a la main sur toutes les questions de fiscalité, de droit ou de climat. S'y ajoutent les liens personnels entretenus dans les cercles de sociabilité des élites (Le Siècle, le Jockey et autres) et favorisés par le recrutement dans les mêmes grandes écoles, viviers de dirigeants du public comme du privé – on y reviendra plus loin dans cette publication.

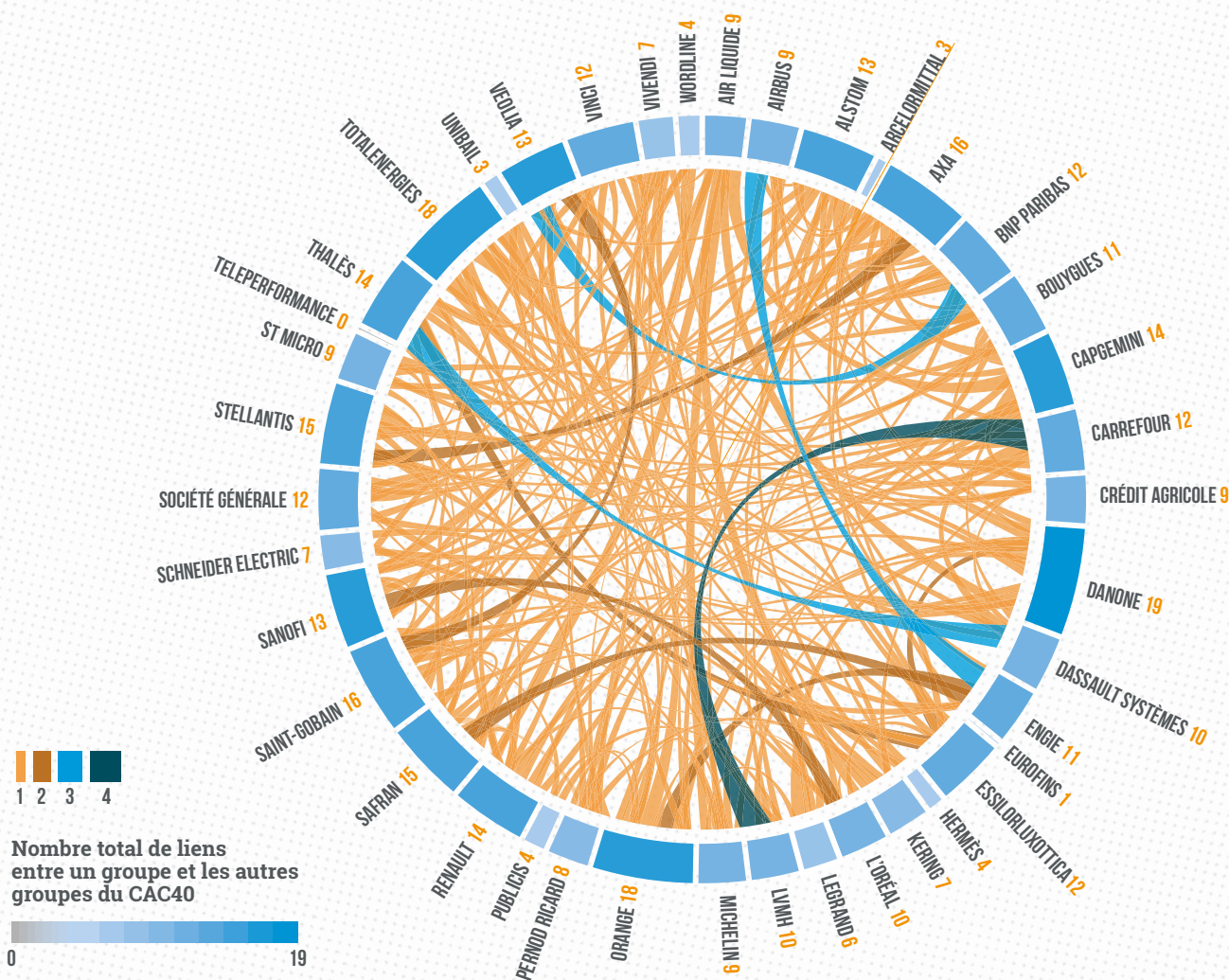
Cette solidarité repose aussi sur les liens croisés entre groupes du CAC40. Ces liens sont parfois capitalistiques : l'État, le Groupe Dassault et jusque récemment le groupe Arnault étaient actionnaires de plusieurs groupes du CAC ; L'Oréal possède une partie de Sanofi et Bouygues d'Alstom. Mais ils sont aussi personnels : de nombreux dirigeants d'entreprises du CAC siègent dans le conseil d'administration

d'une autre, voire de plusieurs autres. C'est une pratique profondément ancrée. Ces liens entre dirigeants et administrateurs forment un réseau particulièrement dense, comme l'illustre le graphique ci-dessous.

À quelques exceptions près (les nouveaux venus Teleperformance et Eurofins), la plupart des groupes du CAC40 ont de nombreuses connexions avec les autres groupes de l'indice à travers leurs administrateurs et dirigeants, souvent plus que 10 et jusqu'à 19 pour Danone et 18 pour TotalEnergies et Orange.

Ces liens contribuent à la cohésion du CAC40, notamment en ce qui concerne les grandes orientations décidées en conseil d'administration, comme le niveau de versement de dividendes ou de rémunération patronale. Et ce, d'autant plus que s'y ajoutent des considérations financières. Les membres des conseils d'administration du CAC40 touchent des jetons de présence mais possèdent aussi souvent des actions des entreprises dont ils sont dirigeants ou administrateurs, de sorte qu'ils en retirent également des bénéfices pécuniaires à titre personnel. ■

LES LIENS DU CAC40



The background of the entire page is a collage of Euro banknotes, primarily in shades of orange and yellow. The notes are slightly out of focus and overlapping, creating a textured, financial backdrop. The large title text is centered over this background.

PROFITS, DIVIDENDES, RACHATS D'ACTIONS

2021 : L'ANNÉE DE TOUS LES RECORDS

Fi de la guerre, de la pandémie, de l'inflation et du dérèglement climatique : les bénéfices, dividendes et rachats d'actions du CAC40 ont littéralement explosé en 2021.

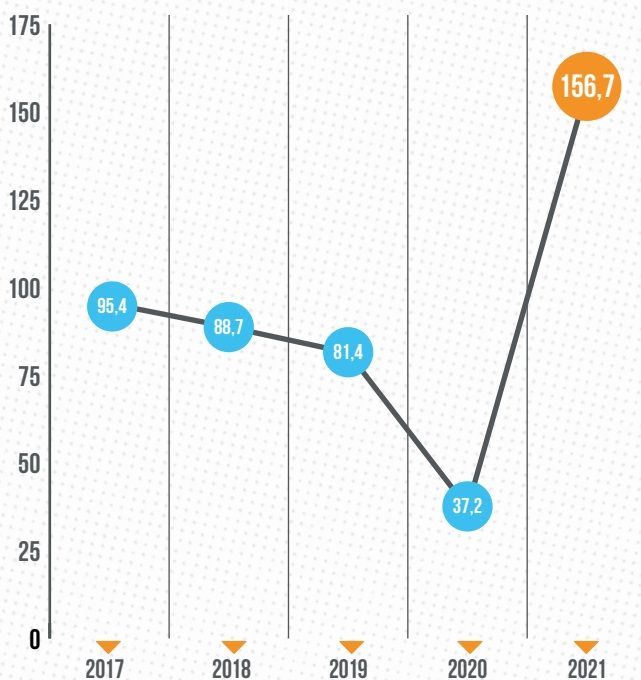
Le CAC40 a réalisé au cours de l'année 2021 des bénéfices historiques cumulés de 156,7 milliards d'euros – et ce alors même que certains groupes composant l'indice enregistraient encore des pertes importantes du fait des contrecoups du Covid-19. C'est une multiplication par plus de quatre des profits réalisés en 2020, première année de la pandémie (37,2 milliards d'euros), et près du double des profits de 2019 (81,4 milliards d'euros).

Au-delà des cas emblématiques qui ont défrayé la chronique (TotalEnergies, Stellantis, LVMH et ArcelorMittal, tous avec plus de 12 milliards d'euros de profits annuels), les deux tiers du CAC40 ont battu en 2021 leurs

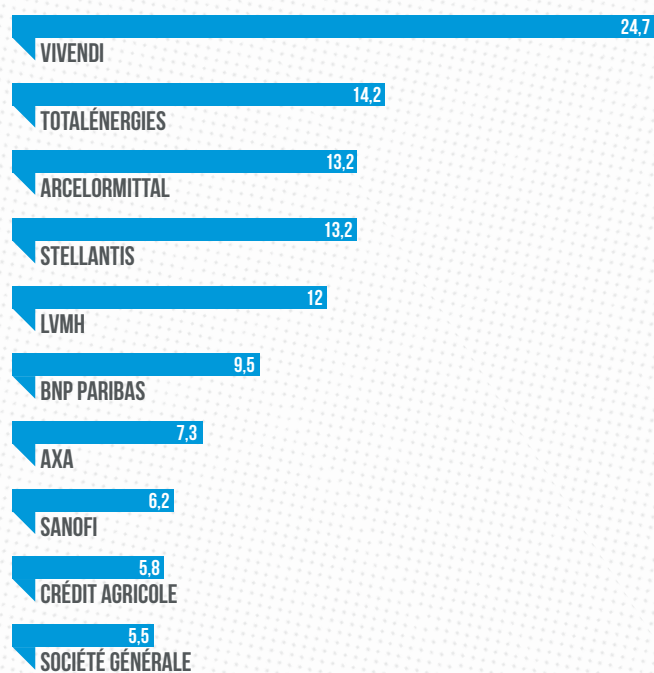
records historiques de profits. Vivendi est un cas particulier : si le groupe affiche un profit exceptionnel de plus de 24 milliards d'euros en 2021, c'est en raison de l'introduction en bourse de sa filiale Universal Music.

Ces profits records ne s'expliquent qu'en partie par la reprise de l'activité (et donc des ventes) avec la fin de la première phase pandémique. Le ralentissement d'activité en 2020 ne concernait que quelques secteurs (automobile, aérien) et pas du tout d'autres. Le chiffre d'affaires cumulé du CAC40 ne progresse « que » de 20 % entre 2020 et 2021, bien moins que les profits. **C'est en réalité le taux de profitabilité (résultat sur chiffre d'affaires) qui explose, de 3,1 % en 2020 à 10,9 % en 2021** – une multiplication par 3,5 en une seule année.

PROFITS ANNUELS DU CAC40 (MILLIARDS D'EUROS)



LES PLUS GROS PROFITS DU CAC40 EN 2021 (MILLIARDS D'EUROS)



PRIORITÉ RÉAFFIRMÉE AUX ACTIONNAIRES

Noyé dans les profits, le CAC40 n'a pas choisi de les utiliser d'abord pour investir dans la transition, créer de l'emploi ou augmenter les salaires, mais a une nouvelle fois priorisé ses actionnaires.

► D'abord en **rachetant des actions propres** en vue de les annuler, afin d'entretenir à la hausse la valorisation boursière du groupe et de satisfaire les détenteurs de capitaux. Un record historique a été atteint dans ce domaine, avec **23 milliards d'euros** en 2021 (un chiffre qui n'inclut pas les programmes de rachats d'actions annoncés fin 2021 et qui se sont poursuivis en 2022, voir plus loin).

► Ensuite **en augmentant à nouveau leurs versements de dividendes**. Les dividendes votés aux AG 2022 des groupes du CAC40 s'élèvent à **57,5 milliards d'euros** – également un record historique, alors même que deux poids lourds de l'indice parisien, Renault et Unibail, n'ont pas repris leurs versements aux actionnaires. C'est une augmentation de 32 % par rapport à 2020.

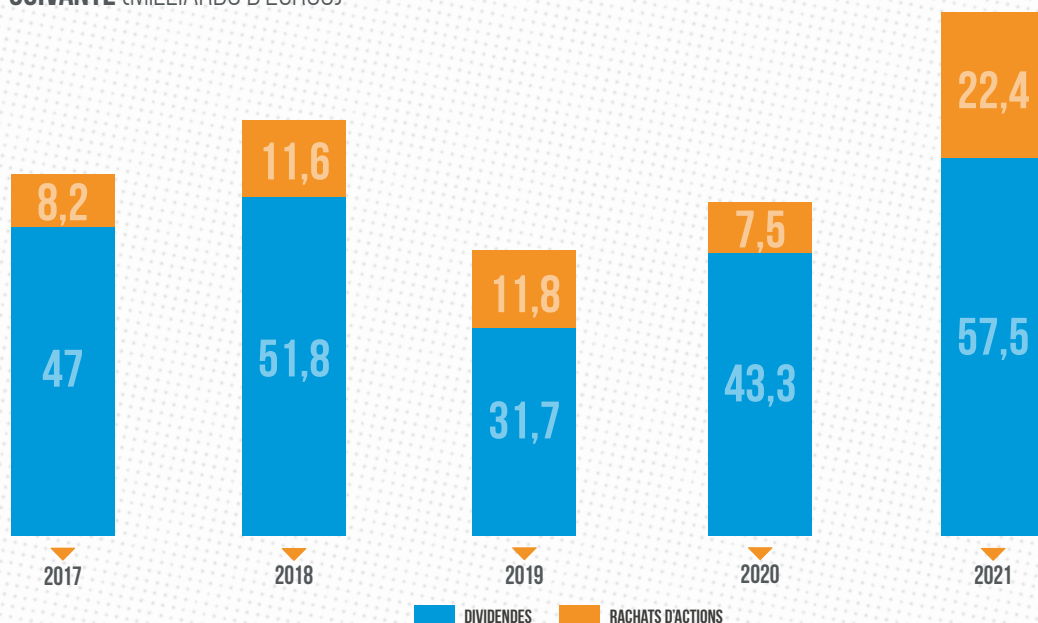


NOYÉ DANS LES PROFITS,
LE CAC40 A UNE NOUVELLE
FOIS PRIORISÉ SES
ACTIONNAIRES.

Cela représente au total **une gratification de plus de 80 milliards d'euros pour les actionnaires du CAC40 au titre de l'année 2021**.

L'adage selon lequel « les bons résultats du CAC40 seraient les emplois de demain », repris en boucle par l'exécutif, se vérifie-t-il dans les faits ? Dans la foulée de l'épidémie de Covid-19, et dans la lignée de leur stratégie de réduction de l'emploi depuis des décennies, la majorité des groupes du CAC40 continue de tailler dans leurs effectifs. **Stellantis a effacé plus de 17000**

LES DIVIDENDES ET RACHATS D'ACTIONS SUR LES PROFITS DE L'ANNÉE VOTÉS EN AG L'ANNÉE SUIVANTE (MILLIARDS D'EUROS)





LES GROUPES AVEC LES PLUS GROS BÉNÉFICES SONT AUSSI LES PLUS AIDÉS, CEUX QUI SUPPRIMENT LE PLUS D'EMPLOIS ET QUI GÂTENT LE PLUS LEURS PATRONS ET ACTIONNAIRES.

emplois en 2021, ArcelorMittal et la Société générale plus de 9000, Total, Axa, Sanofi et BNP Paribas autour de 4000. Tous ces groupes figurent pourtant en tête du classement des profits réalisés sur cette même année.

De fait, on constate que les groupes qui affichent les plus gros bénéfices en 2021 figurent souvent aussi parmi les plus aidés

du CAC40, ceux qui suppriment le plus d'emplois et gâtent le plus leurs patrons et actionnaires. Sur les six groupes du CAC40 qui ont versé le plus de dividendes au titre de l'année 2021, cinq ont encore supprimé des milliers d'emplois au cours de l'année. Ces mêmes groupes figurent aussi souvent parmi ceux qui ont versé les rémunérations les plus considérables à leurs dirigeants.

QUI TOUCHE LES DIVIDENDES DU CAC40 ?

On entend souvent dire que les dividendes bénéficient aussi aux petits actionnaires ainsi qu'à cette fraction des salariés qui possèdent des actions de leur propre société. Cela ne pèse toutefois pas très lourd en comparaison des vrais bénéficiaires de ces choix stratégiques. Cette année, **les principaux bénéficiaires de ces versements de dividendes et de ces rachats d'actions sont comme d'habitude le groupe Arnault**

 LE TOP 6 DES DIVIDENDES POUR 2021	MILLIARDS D'EUROS AUX ACTIONNAIRES (DIVIDENDES ET RACHATS D' ACTIONS)	EMPLOIS EN 2021	MILLIONS D'EUROS DE RÉMUNÉRATION POUR LE PDG
TOTALENERGIES	8,6 (+ 14 %)	- 4 167	5,9 (+ 52 %)
BNP PARIBAS	5,4 (+ 291 %)	- 3 554	4,1 (+ 9 %)
AXA	5,1 (+ 37 %)	- 4 148	5,1 (+ 27 %)
LVMH	5 (+ 66 %)	+ 25 168	7,9 (+ 44 %)
SANOFI	4,6 (- 5 %)	- 3 970	10,9 (- 3 %)
STELLANTIS	3,3 (+ 124 %)	- 17 285	19,1 ?



BLACKROCK, EST UN INVESTISSEUR INSTITUTIONNEL PRÉSENT AU CAPITAL DE LA QUASI-TOTALITÉ DU CAC40.

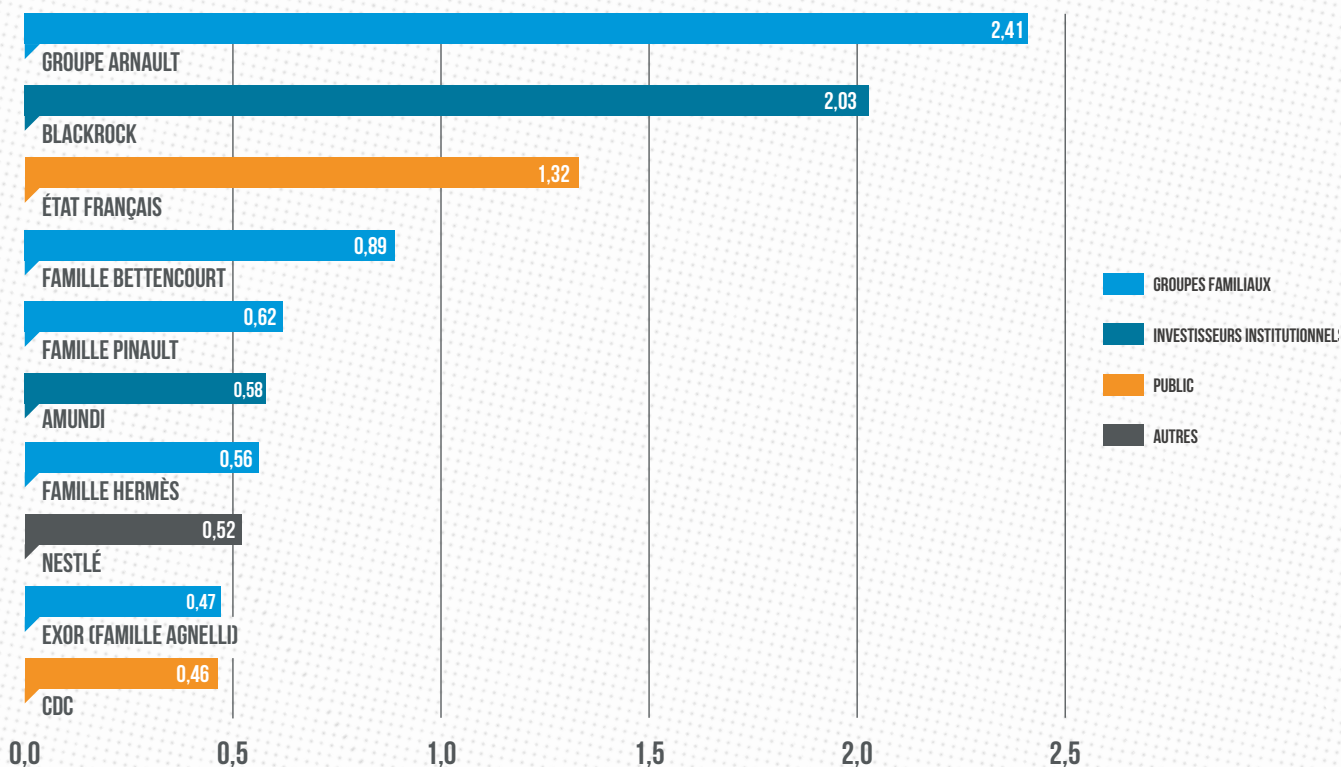
Ayant revendu ses parts dans Carrefour, le groupe de la famille Arnault touche cette année ses dividendes exclusivement de LVMH, dont il est l'actionnaire majoritaire. BlackRock, par contraste, est un investisseur institutionnel présent – pour quelques pourcents seulement – au capital de la quasi-totalité du CAC40. Comme on ne dispose pas de chiffres véritablement complets sur ses participations dans les groupes français, l'estimation présentée ici sous-estime probablement les dividendes que le fonds touche effectivement.

(2,4 milliards d'euros de dividendes sur les profits 2021) **et BlackRock** (plus de 2 milliards d'euros). Ils sont suivis par l'État français (en incluant Bpifrance et hors Caisse des dépôts et consignations) et les familles Bettencourt et Pinault.

L'AUGMENTATION APPAREMMENT INEXORABLE DES DIVIDENDES DU CAC40

Les années se suivent et se ressemblent. Chaque printemps, lors de la saison des assemblées générales d'actionnaires, la presse ►►

LES PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES DES DIVIDENDES DU CAC40 (SUR PROFITS 2021 – MILLIARD D'EUROS)



FOCUS

LES MILLIARDAIRES DU CAC40

Près de la moitié des groupes du CAC40 (16 sur 40) sont liés à des grandes fortunes – souvent la famille de leurs fondateurs. Ces liens sont tout d'abord actionnariaux – autrement dit, ces familles contrôlent encore à travers leurs holdings une partie plus ou moins importante du capital de l'entreprise. Dans certains cas, des représentants familiaux occupent également des fonctions de direction dans ces mêmes entreprises.

Ces 16 familles ont touché 5,8 milliards d'euros sur les dividendes 2021 du CAC40 (versés suite aux AG 2022) – soit environ un dixième de tous les dividendes du CAC.

Sur les 10 plus grosses fortunes françaises répertoriées par le magazine *Challenges* en juin 2022, la moitié sont liées à des groupes du CAC40 : LVMH (Arnault), Hermès, L'Oréal (Bettencourt) et Kering (Pinault), à quoi l'on peut ajouter le Groupe Dassault, actionnaire majoritaire de Dassault Systèmes et de Thales. Les cinq autres sont elles aussi liées à des entreprises, mais non cotées en bourse : Chanel (Wertheimer), CMA-CGM (Saadé), Auchan (Mulliez), Lactalis (Besnier) et Castel. ■



►►► fait ses gros titres sur les milliards d'euros de dividendes versés par le CAC40. Plutôt que d'égrainer les chiffres à neuf zéros, qui finissent par ne plus dire grand chose, une autre manière de mettre en évidence l'addiction des grands groupes français aux dividendes est de considérer le dividende par action – autrement dit, la somme versée à un actionnaire pour chaque titre de l'entreprise qu'il détient.

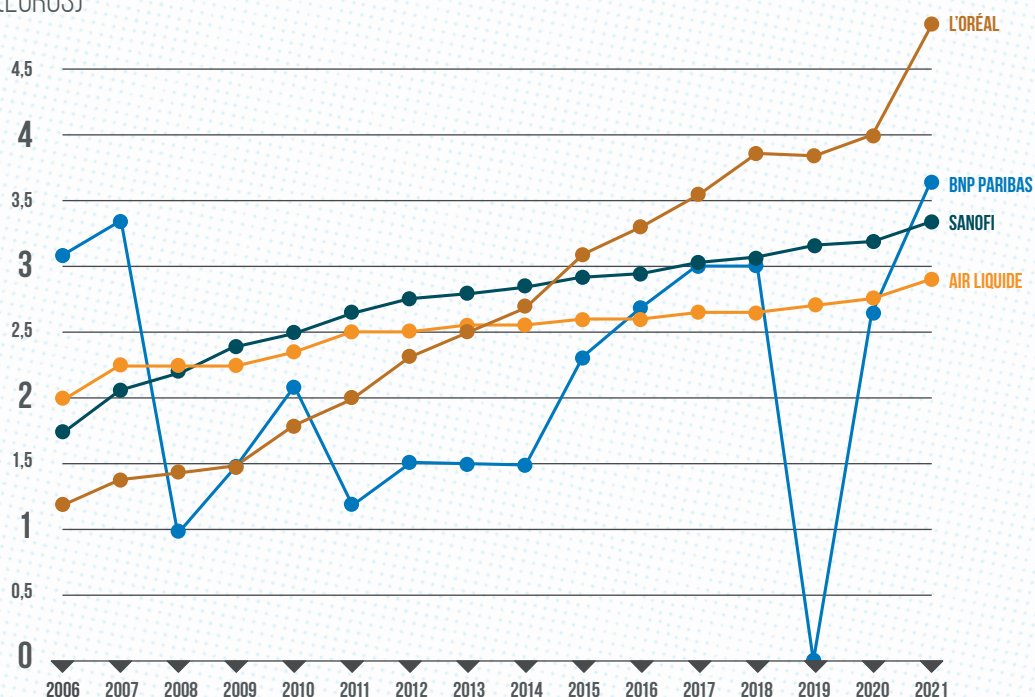
De fait, une grande partie du CAC40 tend à augmenter automatiquement son dividende par action d'année en année. Même si les résultats et le chiffre d'affaires des entreprises baissent, et même en cas de pertes, le dividende poursuit son avancée inexorable. Il faut une véritable crise, comme celle du Covid-19 ou la menace d'effondrement financier de 2018, pour que cette mécanique bien huilée s'enraye quelque temps... avant de repartir de plus belle.

Le graphique ci-dessous détaille l'évolution du dividende par action depuis 2006 de quatre groupes du CAC40. Air Liquide, L'Oréal et Sanofi offrent des exemples d'augmentation continue d'année en année. BNP Paribas, au contraire, est un exemple de dynamique plus hachée, avec des baisses liées à la crise de 2008, à la crise de l'euro et enfin à l'interdiction des dividendes bancaires en 2020 sur fond de Covid, qui ne l'empêchent pas de reprendre à chaque fois sa marche vers le haut.

Imaginons un ou une petit.e actionnaire qui détiendrait une seule action de chacun des groupes du CAC40 dans sa composition actuelle. **Il aurait touché 53,41 euros de dividendes au titre de l'année 2006. Au titre de l'année 2021, il toucherait 93,76 euros.**

Le second graphique montre l'évolution du dividende cumulé des 40 groupes du CAC

DIVIDENDES PAR ACTION (EUROS)





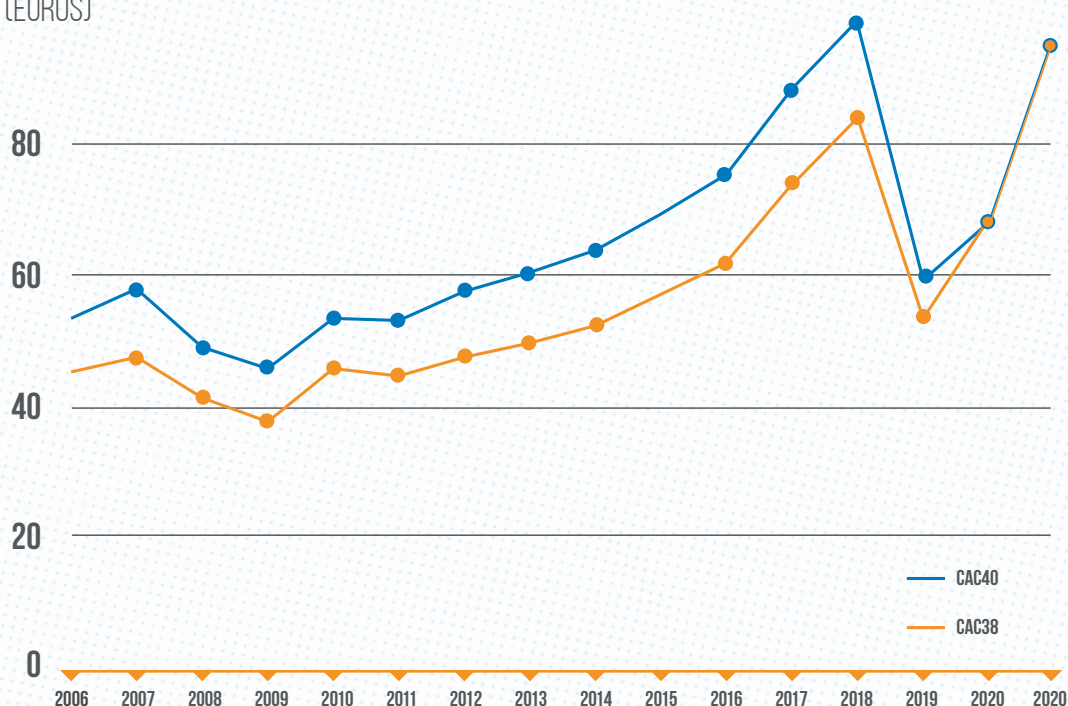
LE CAC40 CONSIDÈRE
QUE SES ACTIONNAIRES ONT
UN DROIT SACRÉ À TOUCHER
UN DIVIDENDE TOUJOURS SUPÉRIEUR
À CELUI DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE.

depuis 2006. La légère chute due à la crise de 2008 et la chute plus conséquente de 2020 sont bien visibles, de même que la tendance à repartir immédiatement à la hausse. Pour encore mieux illustrer cette tendance, nous montrons aussi l'évolution des dividendes par action du CAC40 sans Renault et Unibail-Rodamco-Westfield (« CAC38 »), qui n'ont pas

distribué de dividendes au titre de l'année 2021 et qui ont historiquement des dividendes par action très élevés (pas moins de 10,80 euros par action lors des dernières distributions d'Unibail, qui a un plus petit nombre de titres en circulation).

Tant que le CAC40 continuera à considérer que ses actionnaires ont un droit sacré non seulement à toucher un dividende, mais encore à toucher un dividende toujours supérieur à celui de l'année précédente, on peut s'attendre à ce que les milliards d'euros continuent de pleuvoir. ■

DIVIDENDE CUMULÉ PAR ACTION DU CAC40 – AVEC ET SANS RENAULT ET UNIBAIL
(EUROS)



SUPERPROFITS

LES CHIFFRES DU PREMIER SEMESTRE 2022

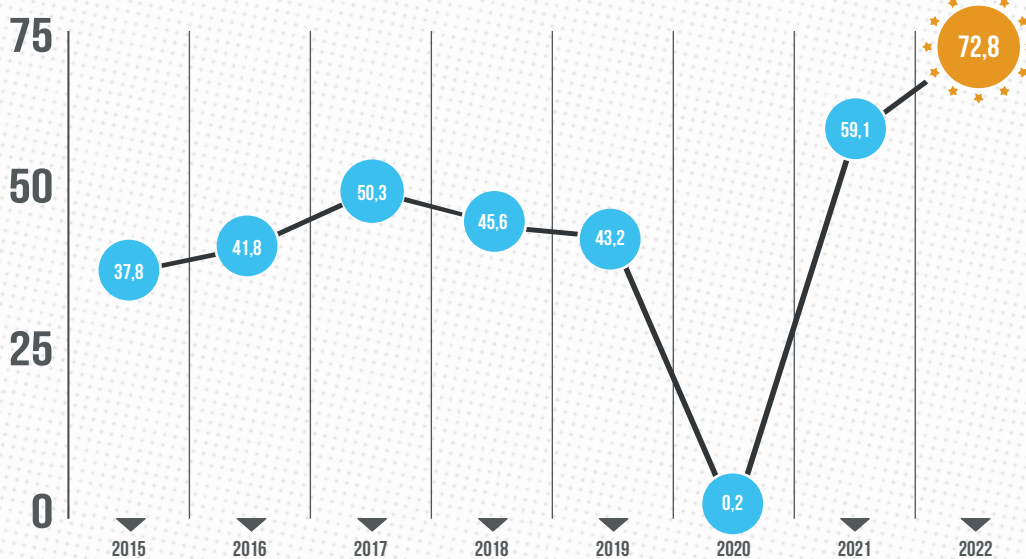
Après une année 2021 déjà record en termes de profits, de versement des dividendes et de rachats d'actions, le CAC40 va-t-il récidiver en 2022 ? C'est ce que suggèrent les données financières publiées pour le premier semestre de cette année.

Le débat politique bat son plein en France sur les « superprofits » réalisés par certaines entreprises à la faveur de la guerre en Ukraine et dans le contexte inflationnaire de la reprise post-Covid. L'opposition de gauche et la société civile militent pour une taxation de ces superprofits, et une partie de la majorité parlementaire ne semble pas insensible à leurs arguments. Le ministre de l'Économie Bruno Le Maire, au contraire, a balayé le débat en déclarant « *ne pas savoir ce qu'est un superprofit* ». L'Union européenne, quant à elle, a promis une « contribution exceptionnelle » des entreprises pétrolières et gazières sur les bénéfices historiques réalisés grâce à la hausse des cours du gaz et du pétrole.

Constate-t-on effectivement une augmentation anormale des profits du CAC40 ? Cette augmentation concerne-t-elle également tous les groupes du CAC40 et tous les secteurs ? Comment s'explique-t-elle ? Et que vont faire les entreprises de cet afflux d'argent frais ? Les chiffres publiés par le CAC40 pour le premier semestre 2022 permettent d'apporter des éléments de réponse à ces questions.

Premier constat : avec **72,8 milliards d'euros de bénéfice net cumulé¹**, le CAC40 reste sur la même dynamique de profits historiques que l'année précédente. Et ce, alors même que l'indice boursier parisien compte encore plusieurs « grands blessés » (Renault, Safran, Société générale, Worldline...) qui ont enregistré des pertes de plusieurs milliards sur la période.

BÉNÉFICES 1^{ER} SEMESTRE DU CAC40 (MILLIARDS D'EUROS)



72,8 milliards d'euros, c'est **23 % de plus qu'au premier semestre 2021** et **53 % de plus qu'au premier semestre 2019**.

Les groupes qui affichent les profits les plus importants au premier semestre 2022 sont les mêmes qui ont déjà engrangé des bénéfices records en 2021 : TotalEnergies, Stellantis et ArcelorMittal en premier lieu, suivis par les grands groupes de la finance et du luxe, ainsi que par Engie pour le secteur de l'énergie.

UNE CROISSANCE IMPORTANTE DES VENTES... MAIS AUSSI DE LA PROFITABILITÉ

Pour en savoir un peu plus sur la dynamique derrière ces « superprofits » (autrement dit, ce qui les rend potentiellement exceptionnels ou anormaux), ces résultats semestriels doivent être mis en regard de ceux enregistrés par le CAC40 les années précédentes. Nous avons étudié l'évolution de deux indicateurs depuis 2015 : d'une part l'évolution du chiffre d'affaires de ces entreprises, c'est-à-dire les revenus issus de la vente de

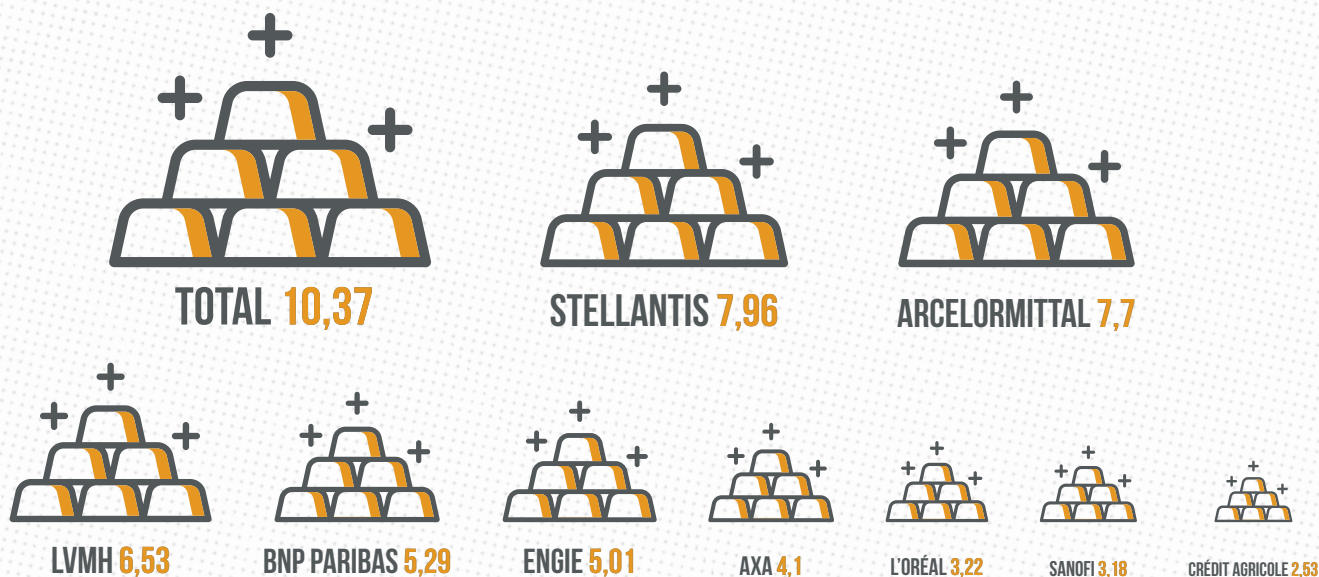
leurs produits et services, et d'autre part le taux de profitabilité, c'est-à-dire le ratio entre résultat net et chiffre d'affaires.

À eux seuls, ces indicateurs relativement simples sont loin de tout expliquer. Mais ils permettent de mettre en lumière certaines tendances. Si l'on compare les chiffres pour 2022 avec les chiffres moyens pour la période 2015-2019 (avant la pandémie), on voit que les « superprofits » du CAC40 en 2022 résultent d'une forte augmentation à la fois du chiffre d'affaires (+38 %) et du taux de profitabilité (+20 %).



LES SUPERPROFITS RÉSULTENT
D'UNE FORTE AUGMENTATION
À LA FOIS DU CHIFFRE D'AFFAIRES
ET DE LA PROFITABILITÉ DU CAC40.

PROFITS 1^{ER} SEMESTRE 2022 DU CAC40 (MILLIARDS D'EUROS)





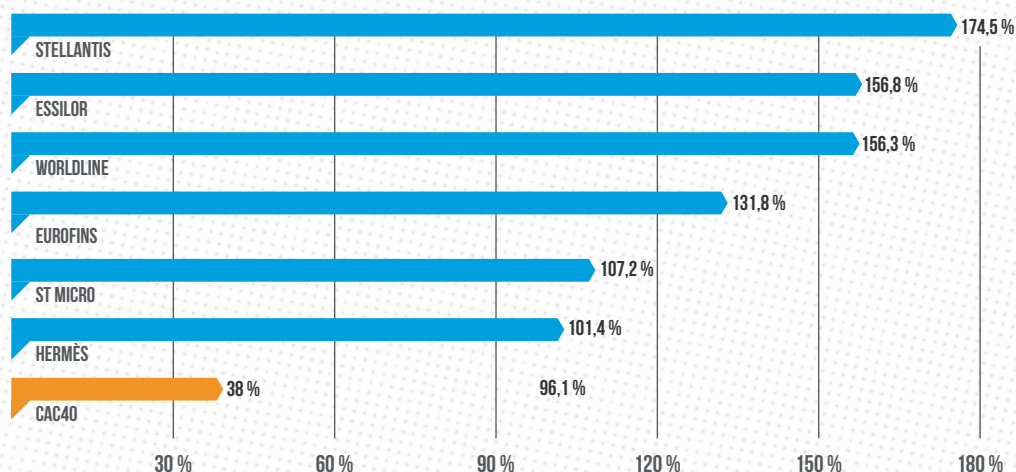
PORTÉ PAR LA HAUSSE DES COURS DU PÉTROLE ET DU GAZ, TOTALENERGIES A VU LE REVENU DE SES VENTES EXPLOSER.

La situation est cependant contrastée selon les entreprises. Certaines affichent une croissance spectaculaire de leur chiffre d'affaires au premier semestre 2022 par rapport à la moyenne 2015-2019, dans certains cas en raison d'une fusion (Peugeot-FiatChrysler, EssilorLuxottica) et dans d'autres du fait de la croissance rapide d'un secteur d'activité nouveau (les tests pour Eurofins, les centres d'appel pour Teleperformance) ou moins nouveau (le luxe). Restent deux cas particuliers. Le premier, TotalEnergies, n'est guère surprenant : porté par la hausse des cours du pétrole et du gaz, le groupe a logiquement vu le revenu de ses ventes augmenter en conséquence depuis quelques mois. Le second, ST

Microelectronics, est moins attendu, mais s'inscrit également dans un contexte de demande accrue pour son produit phare : les semi-conducteurs ou puces électroniques.

Le taux de profitabilité – qui mesure de manière très grossière la capacité d'une entreprise à générer davantage de profits sur un niveau donné de ventes – est traditionnellement très variable selon les activités considérées. Il est faible, à quelques pourcents ou moins, pour les secteurs qui ont beaucoup de coûts, comme la grande distribution. Dans des secteurs comme la finance ou le luxe, par contraste, il atteint facilement ou dépasse les 20 %. Il est donc plus délicat de comparer les chiffres et leur évolution. On n'en observe pas moins des augmentations spectaculaires chez certains groupes, à commencer à nouveau par **ST Microelectronics (dont le taux de profitabilité est passé de 4,2 % en 2015-2019 à 26,4 % en 2022)**. Parmi les plus fortes augmentations du taux de profitabilité, on retrouve les autres groupes qui, avec TotalEnergies, affichent les plus importants bénéfices en valeur absolue au premier semestre 2022 : ArcelorMittal (taux de profitabilité passé de 3,1 à 18,1 %, une multiplication par six), Engie (de 4,1 à 11,6 %) et

PLUS IMPORTANTES AUGMENTATIONS DU CHIFFRE D'AFFAIRES AU 1^{ER} SEMESTRE (2022 PAR COMPARAISON AVEC 2015 – 2019)



Stellantis (de 4 % à 9 %). Chez TotalEnergies, la hausse du taux de profitabilité est réelle mais plus modeste : de 5,9 à 7,6 %.

Dans tous ces cas, les « superrprofits » réalisés au premier semestre 2022 ne découlent pas automatiquement d'une augmentation de l'activité ou des ventes, mais surtout de la capacité accrue de ces groupes à extraire des profits de leur activité. Plusieurs facteurs peuvent entrer y contribuer : le contrôle d'un marché stratégique et la hausse des prix des matières premières, ou encore les politiques de long terme d'économies et de suppressions d'emplois menées par certaines groupes (ArcelorMittal et PSA-Stellantis notamment).

liard d'euros de bénéfices au premier semestre 2022, il est au seuil du « top 10 ». Ce constat ne manque pas d'interroger pour un groupe très gourmand de subventions européennes, nationales et locales. STMicroelectronics est aussi parti pour être l'un des principaux bénéficiaires du « Chips Act » européen, le grand plan de soutien à 40 milliards d'euros au secteur jugé stratégique des semi-conducteurs annoncé par Bruxelles en février 2022.

ST Microelectronics, entreprise parapublique franco-italienne, est une société de droit néerlandais ayant son siège social

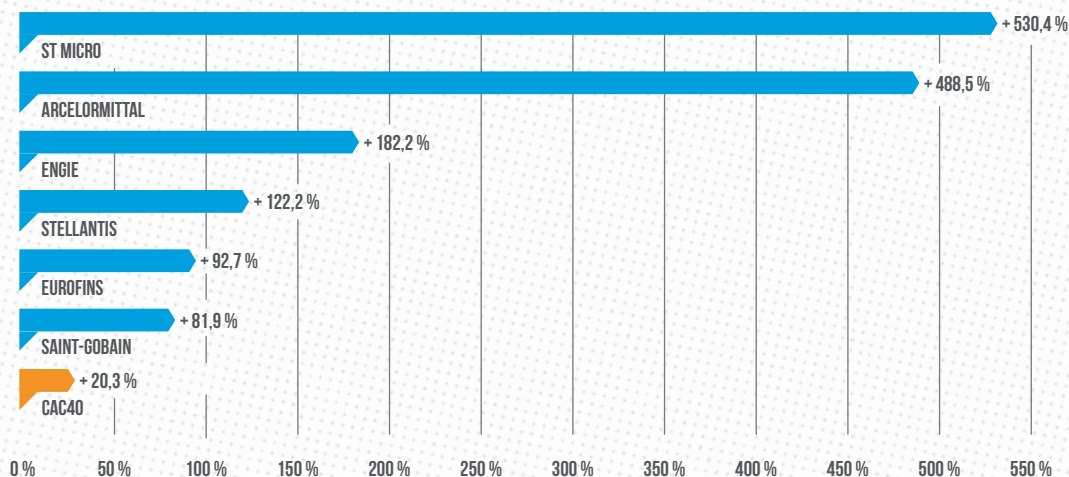
AIDES PUBLIQUES ET PARADIS FISCAUX

S'il est un groupe qui peut se vanter de réaliser ce semestre des « superprofits » – au-delà des « suspects habituels » que sont TotalEnergies ou d'autres –, c'est donc bien STMicroelectronics, qui voit à la fois son chiffre d'affaires et son taux de profitabilité croître de manière remarquable. S'il n'apparaît pas encore dans les plus gros bénéfices du CAC40, c'est qu'il partait de plus bas. Avec ses 1,8 mil-



ON OBSERVE DES AUGMENTATIONS SPECTACULAIRES DU TAUX DE PROFITABILITÉ CHEZ CERTAINS GROUPES, À COMMENCER PAR ST MICROELECTRONICS.

PLUS IMPORTANTES AUGMENTATIONS DU TAUX DE PROFITABILITÉ AU 1^{ER} SEMESTRE (2022 PAR COMPARAISON AVEC 2015 – 2019)



en Suisse. Il en va un peu de même pour deux autres « superprofiteurs » du CAC40 – Stellantis a son siège social aux Pays-Bas et ArcelorMittal au Luxembourg. Autant de pays réputés pour leurs régimes fiscaux avantageux. **Leur taux réel d'imposition sur les profits en 2021 est d'ailleurs parmi les plus bas du CAC40 – entre 13 et 14 % pour les trois groupes** – alors que le taux théorique d'imposition en France est aujourd'hui de 25 %. Il y a donc bien aussi un enjeu fiscal derrière les « superprofits ».

Hors CAC40, un autre groupe a défrayé la chronique pour les immenses profits qu'il a

réalisés au premier semestre 2022 : l'armateur CMA-CGM, propriété de la famille Saadé, qui a pu se prévaloir de bénéfices record de 14,8 milliards d'euros sur les six premiers mois de l'année. Les chiffres disponibles suggèrent que le groupe a connu, certes, une augmentation continue de son chiffre d'affaires, mais qu'il a surtout vu exploser son taux de profitabilité. **Alors que celui-ci était en moyenne de 0,7 % entre 2015 et 2019 (et sans jamais dépasser 3,6 %), il atteint 39,3 % au premier semestre 2022.** On rappellera que CMA-CGM a bénéficié en 2020 d'un prêt garanti par l'État pour l'aider à faire face aux conséquences de la crise sanitaire. ■

FOCUS

QUE VA FAIRE LE CAC40 DE TOUS SES PROFITS ?

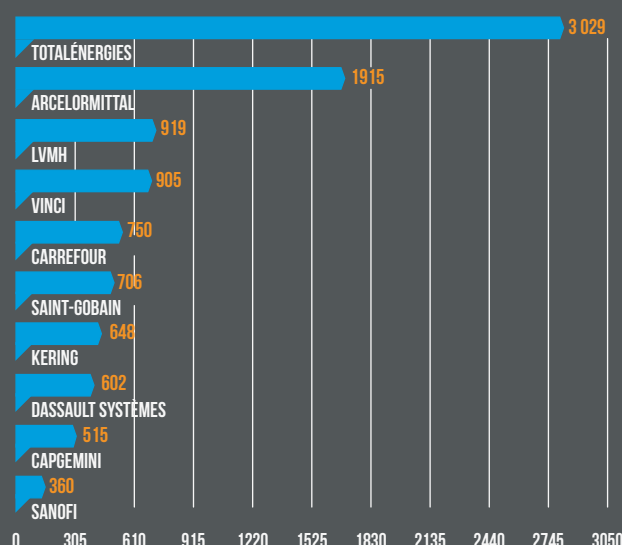
ZOOM SUR LES RACHATS D' ACTIONS AU PREMIER SEMESTRE 2022

Le discours officiel des milieux patronaux français, parfois relayé par le gouvernement, est que les bénéfices substantiels engrangés par le CAC40 sont une bonne chose, car ils permettront aux champions français de se préparer aux crises à venir en investissant, notamment dans la décarbonation de leur production. L'histoire récente suggère cependant que le CAC40 préfère utiliser ses profits pour rémunérer ses actionnaires directement (en versant des dividendes) ou indirectement (en rachetant ses propres actions sur les marchés pour les annuler). Alors que certains groupes ont déjà commencé à verser des acomptes sur les dividendes de l'année prochaine (voir annoncé le versement d'un dividende exceptionnel en plus du dividende normal, comme TotalEnergies), il n'y a pas de raison de penser qu'il en sera autrement au printemps 2023.

Si les dividendes qui seront versés par le CAC40 sur ses profits 2022 ne sont pas encore connus, il est d'ores et déjà possible en revanche de se faire une idée de la tendance en matière de rachats d'actions. En 2021, les groupes français ont racheté pour 23 milliards d'euros de leurs propres actions – un record historique... qui pourrait bien être battu cette année. **Sur le seul premier semestre 2022, le même CAC40 a déjà racheté ses propres actions à hauteur de 12,4 milliards d'euros**, et d'autres programmes de rach-

ats sont en cours – par exemple chez Axa qui a racheté pour plus de 1,5 milliard d'euros de ses actions au cours de l'été. Est-ce une surprise ? Les groupes du CAC40 qui ont dépensé le plus en rachats d'actions sont aussi ceux qui affichent les profits les plus conséquents. ■

LES PLUS IMPORTANTS RACHATS D' ACTIONS 1^{ER} SEMESTRE 2022 (MILLIONS D'EUROS)



FISCALITÉ

LE CAC40 REND-IL (UNE PARTIE DE) L'ARGENT ?

La contribution fiscale des groupes du CAC40 semble croître bien moins rapidement que leurs profits et leurs dividendes. On ne sait même pas quelle proportion de leurs impôts revient à la France.

Un argument communément invoqué par les milieux d'affaires pour justifier les profits records enregistrés ces derniers mois par les grandes entreprises hexagonales est qu'ils bénéficient également à la collectivité à travers les revenus fiscaux supplémentaires qui en découlent. De fait, les recettes de l'impôt sur les sociétés collectées par la France sont en augmentation, et ce alors même que le taux de cet impôt a été abaissé par le gouvernement Macron de 33 à 25 %. Cependant cette augmentation concerne l'ensemble des entreprises, et non seulement le CAC40, et il a récemment été rappelé que TotalEnergies – l'un des rares groupes du CAC40 à publier ce type d'information – n'a payé aucun impôt sur ses bénéfices en France ces dernières années.

Les données publiées par le CAC40 sur leur imposition sont notoirement difficiles à déchiffrer et à utiliser. Tout d'abord, la plupart des entreprises ne publient que des données consolidées, à l'échelle de l'ensemble du groupe, sans détailler le montant de l'impôt sur les sociétés acquitté dans chaque pays – TotalEnergies étant donc l'une des exceptions partielles. Impossible donc de connaître le montant de l'impôt acquitté en France – si impôt acquitté il y a. Ensuite, les mécanismes de report de la charge fiscale, les divers systèmes nationaux de crédits d'impôts, les éventuels litiges avec l'administration et une multitude d'autres complications contribuent à rendre les calculs totalement illisibles. Les chiffres qui suivent doivent donc être pris avec une grande prudence.

Globalement, au regard des éléments publiés, on observe que **le taux effectif d'imposition du CAC40 a nettement diminué entre 2020 et**

2021, passant de 37,55 à 25,44 %. Cela signifie concrètement qu'alors que le résultat avant impôts cumulé du CAC40 a été multiplié par trois d'une année sur l'autre, l'impôt acquitté n'a été multiplié que par deux. En 2021, le CAC40 déclare avoir versé 48,9 milliards d'euros d'impôt sur le résultat – à comparer aux 80 milliards de dividendes et rachats d'actions.

Certaines entreprises se distinguent par leur taux d'imposition effectif particulièrement bas d'une année sur l'autre, notamment Stellantis, Thales, ST Microelectronics et Sanofi, tous en dessous de 20 % à la fois en 2020 et 2021.

	TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF 2021	TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF 2020
ST MICROELECTRONICS	15,17 %	12,56 %
SANOFI	19,98 %	13,12 %
THALES	13,92 %	13,75 %
STELLANTIS	13,28 %	17,28 %

COMMENT TOTALENERGIES PEUT-IL NE PAS PAYER D'IMPÔTS EN FRANCE ?

Comment est-il possible que TotalEnergies – ou tout autre groupe du CAC40 – ne paie pas d'impôts sur les sociétés en France alors même qu'il réalise des bénéfices globaux de plusieurs milliards d'euros ? Tout tient à la capacité qu'ont les multinationales à localiser leurs coûts ou leurs bénéfices dans certaines filiales enregistrées en France ou dans un autre pays qui pratique éventuellement un taux d'imposition inférieur ou nul. En l'occurrence, le groupe TotalEnergies peut décider de ne « localiser » en France que ses activités de raffinage et de distribution – mais non par exem-



BENOÎT PRIEUR / CC0 1.0

ple les revenus de la vente du pétrole brut qu'il extraie, qui est alors « racheté » par les sociétés françaises à d'autres filiales du groupe, par exemple aux Pays-Bas, à un prix non public. Par le jeu de ces transferts (généralement légaux), les filiales françaises du groupe TotalEnergies peuvent se retrouver déficitaires ou quasi déficitaires alors même que le groupe dans son ensemble est florissant.

Seul un « reporting pays par pays » complet – autrement dit l'obligation de publication par les multinationales comme TotalEnergies de données financières pour chacune de leurs filiales dans tous les pays où elles sont présentes, y compris les paradis fiscaux – permettrait d'y voir clair dans les manipulations, légales ou illégales, de ces groupes pour réduire leur charge fiscale. Une telle obligation – revendiquée depuis longtemps par la société civile – n'existe pas encore aujourd'hui, malgré certains progrès.

De fait, non seulement les groupes français ne publient pas de chiffres sur leur impôt sur les sociétés pays par pays, mais ils ne publient même pas de données financières complètes

sur la part de la France dans leur activité. Certains divulguent des chiffres sur la part de leur chiffre d'affaires et de leur résultat en France, mais ils ne portent en général que sur leurs ventes à des clients français – et non sur la valeur ajoutée générée par leurs employés français. Autrement dit, ces chiffres incluront un avion ou un yaourt vendu à un client français par Airbus ou Danone, mais non tout ce qui aura été produit dans les usines françaises



PAR LE JEU DES TRANSFERTS ENTRE FILIALES, LES SOCIÉTÉS FRANÇAISES DE TOTALENERGIES PEUVENT SE RETROUVER DÉFICITAIRES ALORS MÊME QUE LE GROUPE DANS SON ENSEMBLE EST FLORISSANT.

de ces groupes ou conçu dans leurs centres de recherche localisés dans l'hexagone.

Du point de vue de leurs ventes, certains groupes peuvent faire valoir que la France ne représente qu'une portion très modeste de leur activité – ce qui justifierait la faiblesse de leur contribution fiscale. Mais cela ne signifie pas que la France ne représente pas une proportion plus importante de leur production, de leurs actifs, de leurs effectifs ou de leur valeur ajoutée.

Le tableau suivant regroupe l'ensemble des chiffres de ce type publiés par le CAC40 pour 2021. **La France ne représenterait ainsi que 1 % des ventes de ST Microelectronics, contre 60,1 % pour Bouygues** à l'autre extrême.

Ils sont mis en regard, lorsque les chiffres sont disponibles, de la part du résultat et de l'effectif en France.

Ces éléments très partiels permettent de distinguer plusieurs grands types de situations. Des groupes comme Hermès, ST Microelectronics ou Safran paraissent très tournés vers l'exportation : la France représente une portion plus ou moins modeste de leurs ventes, mais de loin la majorité de leur effectif. Les groupes de services, notamment les anciens services publics privatisés Engie et Orange (mais aussi Veolia), offrent un tout autre profil : la France représente une portion importante de leur chiffre d'affaires mais une portion encore plus importante de leurs béné-

	% DU C.A. EN FRANCE	% DU RÉSULTAT EN FRANCE	% DE L'EFFECTIF EN FRANCE
AIR LIQUIDE	13,1 %		
ALSTOM	17 %		
ARCELORMITTAL	6,4 %		
AXA	28,6 %	28,4 %	16,3 %
BNP PARIBAS	34,1 %	18,8 %	28,8 %
BOUYGUES	60,1 %		53,1 %
CAPGEMINI	22,9 %	13,4 %	11,5 %
CARREFOUR	48,4 %	33,3 %	
CRÉDIT AGRICOLE	52,9 %	44,1 %	46,7 %
DANONE	9 %		
DASSAULT SYSTÈMES	14,2 %		
ENGIE	34,3 %	42,5 %	45,3 %
HERMÈS	9,3 %	8,1 %	62,3 %
LEGRAND	17,2 %		
LVMH	6,4 %		19,3 %
ORANGE	42,6 %	105 %	56,2 %
RENAULT	28,4 %		26,6 %
SAFRAN	21,9 %		53,9 %
SAINT-GOBAIN	25,7 %		22,7 %
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	48,4 %		44 %
ST MICROELECTRONICS	1 %		23,4 %
TOTALENERGIES	21 %		34,7 %
UNIBAIL RW	35,6 %		32,6 %
VEOLIA	20,6 %	25,4 %	28 %
VINCI	53,3 %		45,9 %
VIVENDI	50,8 %		32,2 %

“

AXA ET CAPGEMINI ONT MOINS D'EFFECTIFS EN FRANCE QU'ILS N'Y RÉALISENT DE VENTES – AUTREMENT DIT ONT DÉLOCALISÉ UNE PARTIE IMPORTANTE DE LEUR ACTIVITÉ.

fices, ce qui suggère qu'ils continuent d'être assis financièrement sur la « rente » qu'ils tirent en France de leur ancien statut public. Axa et Capgemini représentent un autre cas de figure encore : celui d'entreprises de services qui ont moins d'effectifs en France qu'ils n'y réalisent de ventes – autrement dit

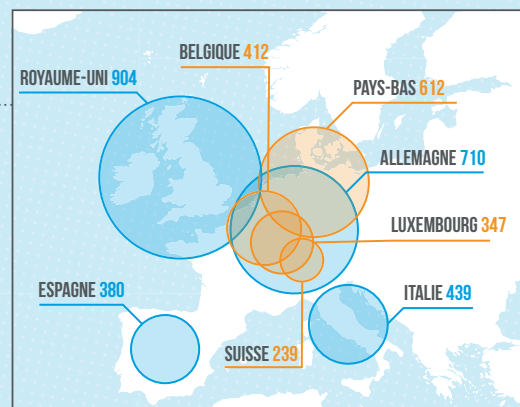
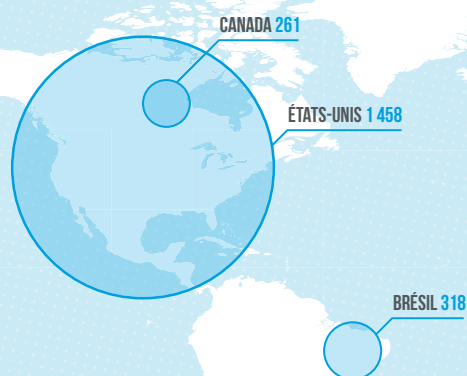
ce sont des groupes qui ont délocalisé une partie importante de leur activité même à destination de leurs clients français.

14,3 % DES FILIALES DU CAC40 DANS LES PARADIS FISCAUX

La question des paradis fiscaux – autrement dit les pays ou territoires qui pratiquent des taux d'impôt anormalement bas (voire nuls) ou offrent d'autres conditions avantageuses, notamment en termes de confidentialité – est au cœur du débat sur la juste contribution des multinationales. Le degré de présence des grands groupes français dans ces juridictions constitue donc un indicateur intéressant – même s'il ne suffit pas à « prouver » à lui seul qu'il y ait évasion fiscale illicite.

Là encore, cependant, les données manquent. Premièrement, les groupes du CAC40 ont des pratiques très variables en ce qui concerne

LES PAYS (HORS FRANCE) COMPTANT
LE PLUS DE FILIALES
DU CAC40
(EN NOMBRE DE FILIALES)

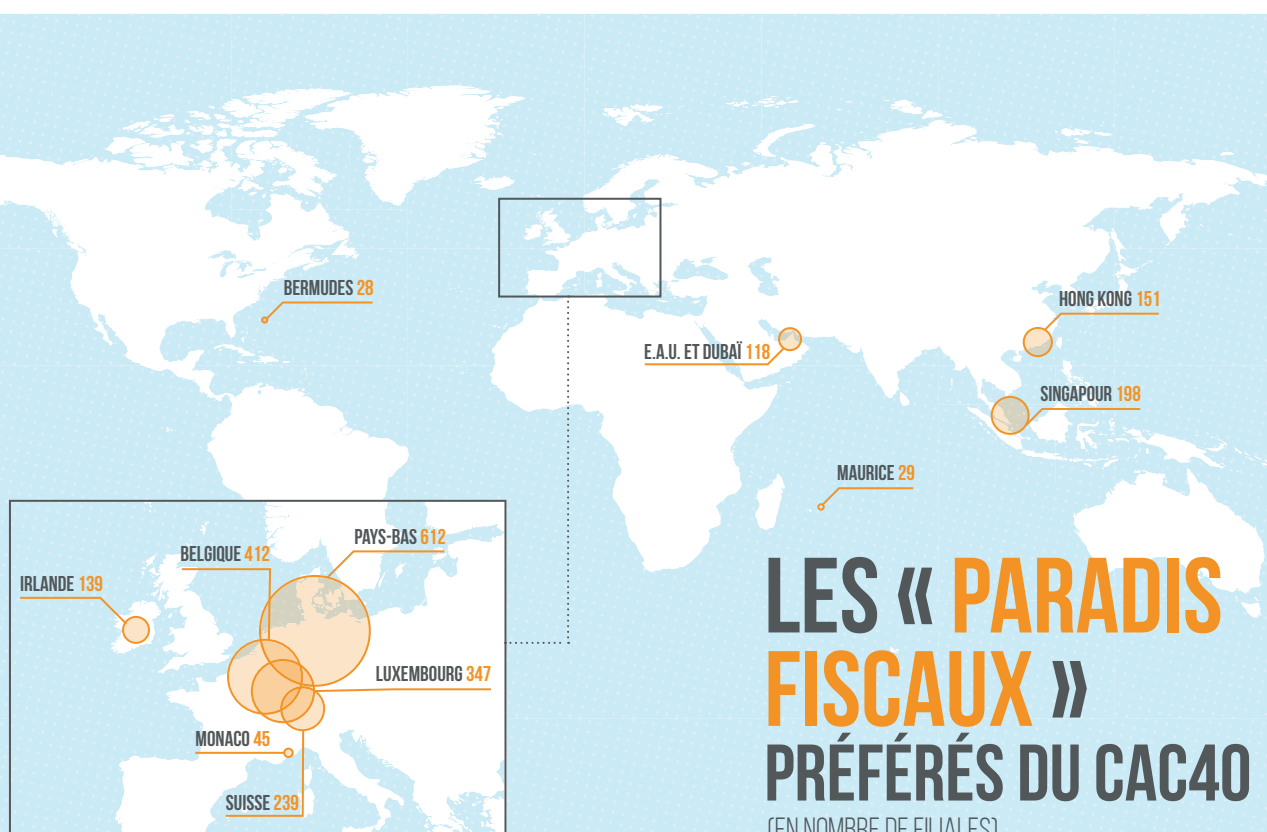


la divulgation de leurs filiales. Certains comme Engie, Orange, Vinci ou LVMH publient des listes très complètes, voire exhaustives, dénombrant plusieurs centaines de filiales un peu partout dans le monde. C'est aussi le cas des banques, pour lesquelles c'est une obligation légale. D'autres, comme Legrand, Thales ou ArcelorMittal, ne livrent que des listes très restreintes, d'une trentaine de sociétés, sans que l'on puisse en savoir davantage.

Selon le décompte que nous avons effectué en 2020, mis à jour pour inclure Eurofins, **le CAC40 compte environ 17800 filiales dans le monde, enregistrées dans 169 pays et territoires différents, dont un peu plus de 630 en France (35,5 %)**. Les pays qui abritent le plus de filiales du CAC40 sont, sans trop de surprises, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Dans la liste des principaux pays d'implantation des grands groupes français, on retrouve les voisins immédiats (Espagne, Italie), les

grandes économies mondiales (Chine, Brésil), mais aussi un certain nombre de pays plus petits, réputés pour les divers avantages fiscaux qu'ils offrent aux multinationales, comme les Pays-Bas ou le Luxembourg.

Parmi les pays et territoires généralement considérés comme des paradis fiscaux et judiciaires, beaucoup sont des cas ambigus, puisque les filiales implantées dans ces pays peuvent l'être pour des activités industrielles ou commerciales tout à fait légitimes, sans rapport avec l'optimisation fiscale (Pays-Bas, Belgique...). La place de ces pays dans le peloton de tête des implantations du CAC40 suggère néanmoins que beaucoup de filiales y sont implantées pour des raisons de convenance fiscale ou juridique. Aux États-Unis même, certains États comme le Delaware sont réputés être des paradis fiscaux, mais les groupes français ne précisent généralement pas lesquelles de leurs filiales étatsuniennes



“

14,3 % DES FILIALES DU CAC40 SONT LOCALISÉES DANS DES PARADIS FISCAUX.

y sont enregistrées. D'autres paradis fiscaux sont des centres financiers (Luxembourg, Hong Kong, Singapour). Viennent enfin les petites nations qui correspondent davantage à l'image classique des paradis fiscaux comme les Bermudes (28 filiales), Jersey (22 filiales) ou les îles Caïmans (14).

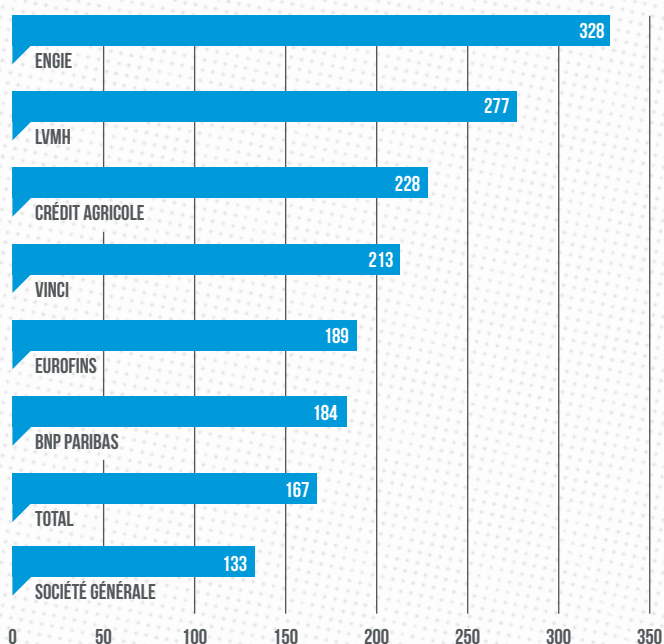
En se basant sur les indices conçus par l'ONG Tax Justice Network², on peut considérer que 14,3 % de l'ensemble des filiales

du CAC40 sont localisées dans des paradis fiscaux. En nombre absolu, Engie, LVMH et le Crédit agricole sont les groupes du CAC40 possédant le plus de filiales dans ces territoires fiscalement accommodants. Mais cet indicateur dépend fortement de l'exhaustivité des listes des filiales publiées. En proportion de filiales situées dans les paradis fiscaux, le trio de tête est composé des mêmes LVMH et Crédit agricole, rejoints cette fois par Axa.

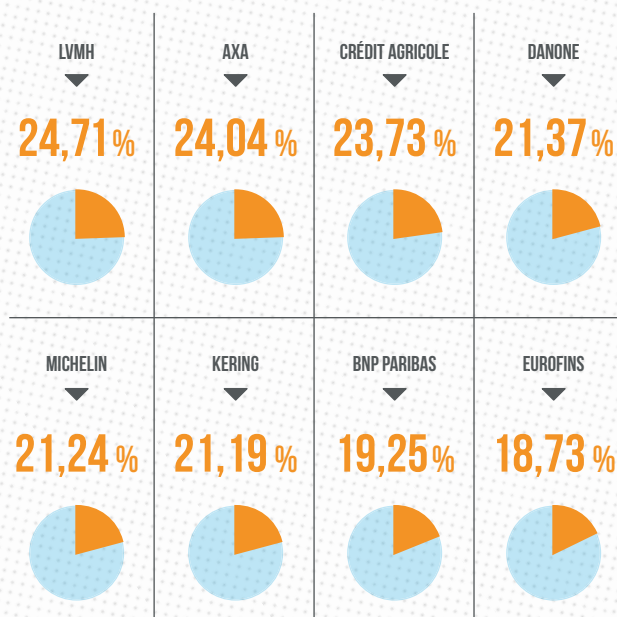
PENDANT CE TEMPS, LES AIDES PUBLIQUES CONTINUENT DE COULER À FLOTS

Dans les relations entre États et multinationales, tout ne va pas dans un seul sens. Si les milieux d'affaires mettent en avant leur contribution fiscale et se plaignent régulièrement des charges et autres taxes auxquels ils sont soumis, ils oublient de mentionner que les pouvoirs publics met-

GRUPE DU CAC40 LES PLUS PRÉSENTS DANS LES PARADIS FISCAUX (NOMBRE DE FILIALES DÉCLARÉES)



GRUPE DU CAC40 LES PLUS PRÉSENTS DANS LES PARADIS FISCAUX (% DE FILIALES DÉCLARÉES)



“

IL EST IMPOSSIBLE DE CHIFFRER EXACTEMENT LA QUANTITÉ D'ARGENT PUBLIC QUI EST VENU ABONDER LES CAISSES DES ENTREPRISES DEPUIS DÉBUT 2020 EN RAISON DE LA DIVERSITÉ DES AIDES ET SURTOUT DE LEUR OPACITÉ.

tent volontiers la main à la poche, de diverses manières, pour les soutenir. Et que le niveau de soutien a connu une augmentation considérable à partir de 2020, avec l'irruption du Covid-19.

100 % des groupes du CAC40 ont profité au moins d'une des nouvelles aides mises en place pour faire face à la pandémie et à ses conséquences – et le plus souvent de plusieurs aides. Aux aides d'urgence (PGE, chômage partiel, reports de charges et de cotisations) se sont ajoutés des plans sectoriels (automobile, aérien) ciblés sur les grands groupes et leurs fournisseurs, puis le plan de relance qui a profité de manière disproportionnée aux grandes entreprises, la baisse des impôts de production, les achats massif d'obligations de grandes entreprises par les banques centrales, le plan France 2030, de nouvelles aides à l'embauche, les aides aux industriels sur les prix de l'énergie, et les nombreux autres plans mis en place au nom de la « relocalisation » et de la « souveraineté économique ».

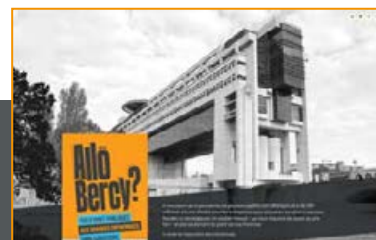
Il est impossible de chiffrer exactement la quantité d'argent public qui est venu abonder les caisses des entreprises depuis début

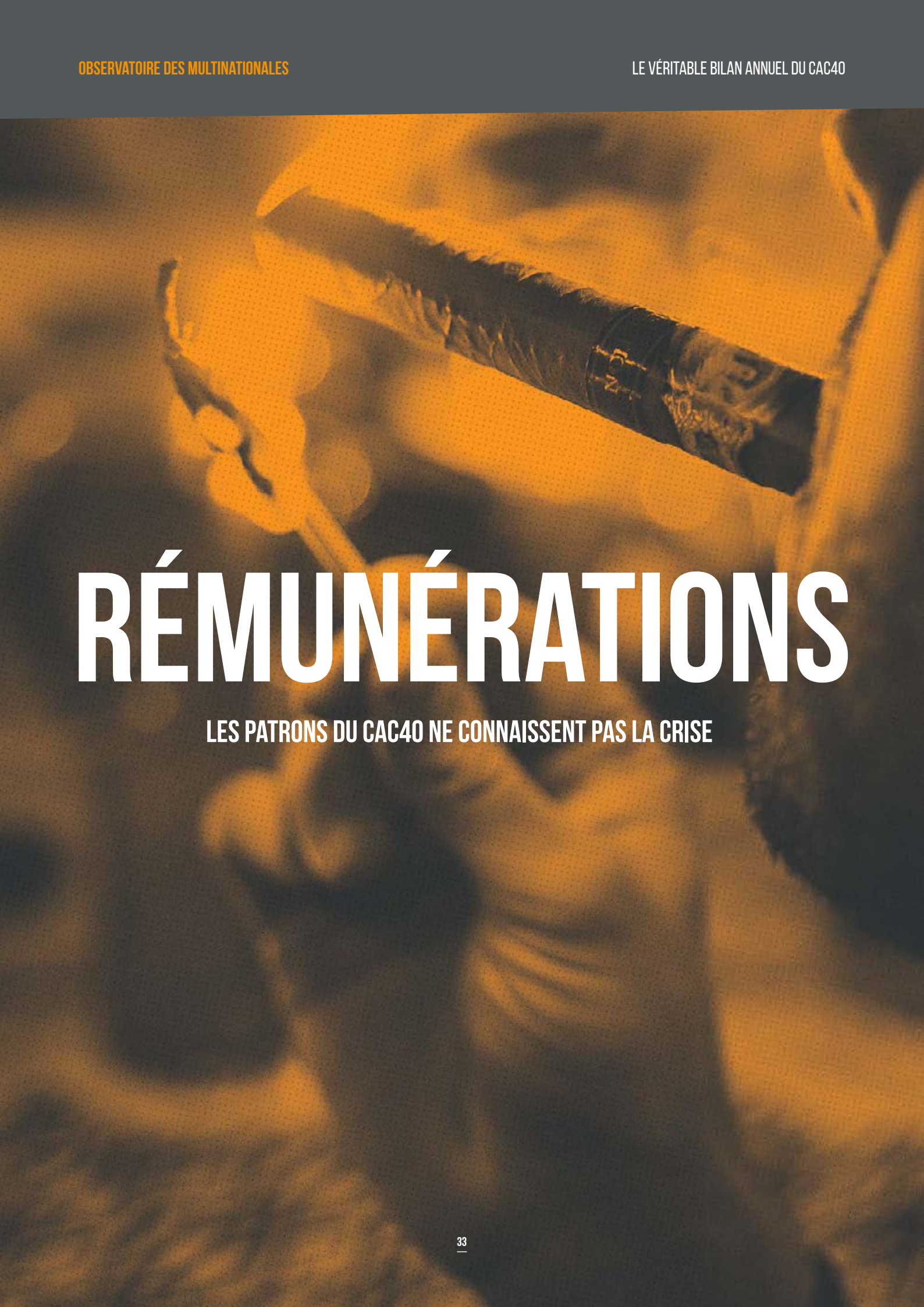
2020 en raison de la diversité des aides et surtout de leur opacité. Le chiffre de **240 milliards d'euros** avancé un temps par le gouvernement français ne concerne que les aides d'urgence du printemps 2020. Il est tout aussi impossible de savoir combien a touché exactement depuis deux ans chaque groupe du CAC40 et l'ensemble de ses filiales. En tout état de cause, **ces dizaines ou centaines de milliards d'euros supplémentaires sont venus s'ajouter aux environ 150 milliards d'euros annuels d'aides publiques aux entreprises déjà en place avant la pandémie**. Aides publiques qui n'ont cessé d'augmenter depuis trente ans, au point de devenir le premier poste de dépense de l'État.

Contrairement à ce que demandaient nombre de députés et d'organisations de la société civile, le gouvernement a refusé de conditionner ces aides à de quelconques critères de justice fiscale, de protection de l'emploi et de sauvegarde du climat. Tout comme il refuse aujourd'hui d'envisager un mécanisme fiscal pour mettre à contribution les groupes qui réalisent des profits exceptionnels dans le contexte actuel de crise. Au contraire, il a maintenu son programme de réduction progressive du taux d'imposition des bénéfices et confirmé la suppression d'autres taxes et impôts, comme la CVAE (contribution sur la valeur ajoutée). ■

SUR TOUS CES SUJETS,
VOIR NOTRE INITIATIVE
« **ALLÔ BERCY** »

allobercy.multinationales.org





RÉMUNÉRATIONS

LES PATRONS DU CAC40 NE CONNAISSENT PAS LA CRISE

La rémunération annuelle des patrons du CAC40 a atteint de nouveaux sommets en 2021, tirée par les sommes stratosphériques empochées par les dirigeants de Stellantis, Dassault Systèmes ou encore Teleperformance. Le décrochage s'accroît avec la rémunération des autres salariés.

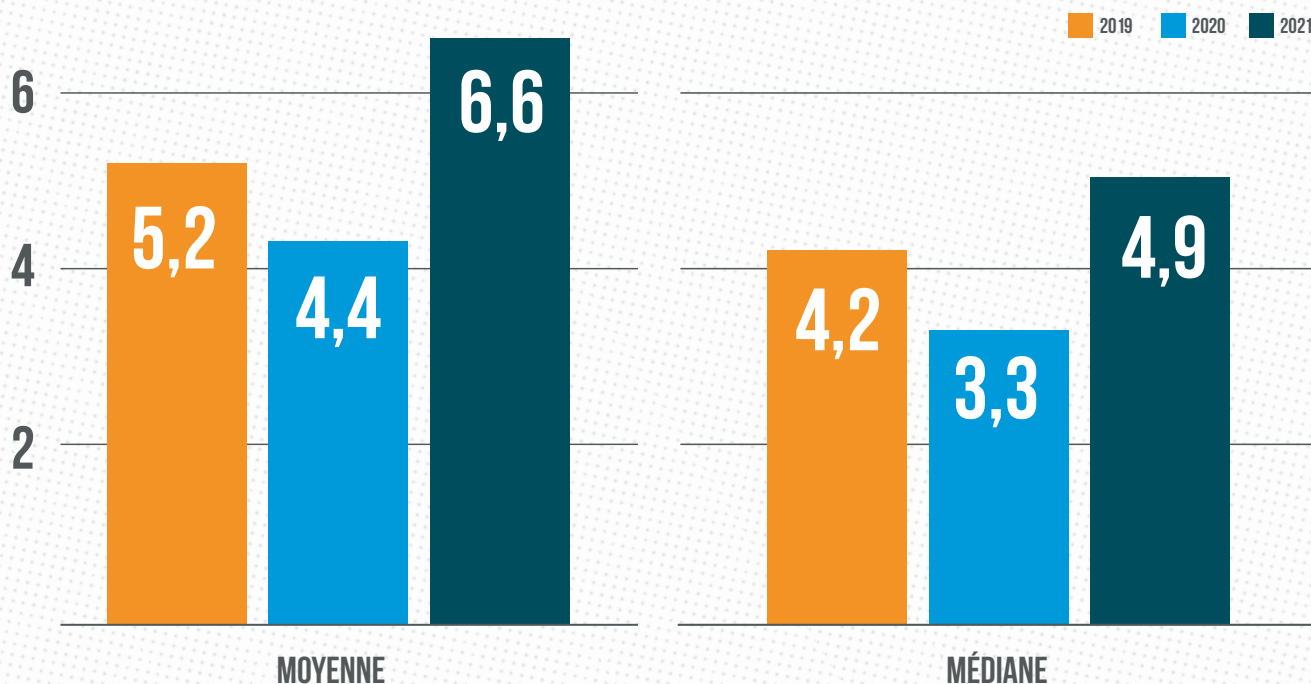
L'inflation annuelle pour 2021 en France a été évaluée par l'INSEE à +1,6 %. Depuis, sur fond de guerre en Ukraine, cet indicateur a poursuivi son augmentation rapide, pour s'établir en août 2022 à +5,8 % sur un an. La hausse des prix – à commencer par ceux de l'énergie et des denrées alimentaires – affecte profondément les ménages les plus modestes.

Les patrons du CAC40, eux, sont bien mieux préparés à faire face à l'inflation, puisque **leur rémunération annuelle a augmenté en 2021 de... 51,8 %**.

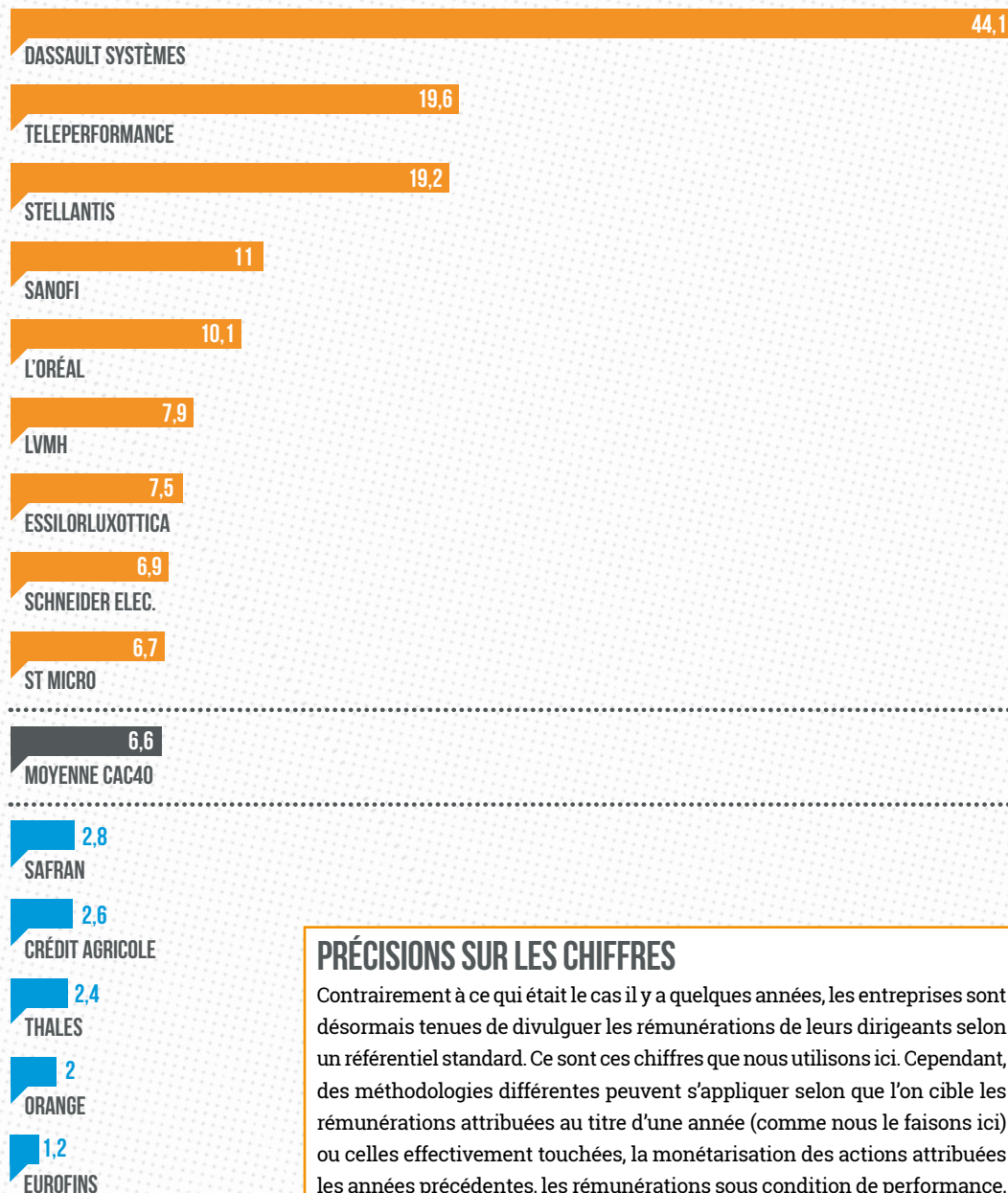
La rémunération moyenne des dirigeants du CAC40 s'établit ainsi à **6,6 millions d'euros, contre 4,35 millions pour 2020**. Il est vrai que les rémunérations patronales, en cette première année de pandémie, avaient été volontairement réduites, dans des proportions variables, en guise de geste de solidarité avec le reste de la population. Pour 2019, la rémunération annuelle moyenne d'un patron du CAC40 était de 5,2 millions d'euros. **La hausse entre 2019 et 2021 est de 26,4 %**.

Comme chaque année, cette estimation moyenne cache des situations très disparates. Un nombre petit mais croissant de patrons du CAC affichent désormais des rémunérations

RÉMUNÉRATIONS MOYENNES ET MÉDIANES DES PATRONS DU CAC40 (MILLIONS D'EUROS)



LES PLUS HAUTES ET PLUS BASSES RÉMUNÉRATIONS DES PATRONS DU CAC40 (MILLIONS D'EUROS)



PRÉCISIONS SUR LES CHIFFRES

Contrairement à ce qui était le cas il y a quelques années, les entreprises sont désormais tenues de divulguer les rémunérations de leurs dirigeants selon un référentiel standard. Ce sont ces chiffres que nous utilisons ici. Cependant, des méthodologies différentes peuvent s'appliquer selon que l'on cible les rémunérations attribuées au titre d'une année (comme nous le faisons ici) ou celles effectivement touchées, la monétarisation des actions attribuées les années précédentes, les rémunérations sous condition de performance, et ainsi de suite. Le printemps 2022 en a donné un bon exemple avec la polémique sur la rémunération de Carlos Tavares (Stellantis), officiellement de 19 millions d'euros, mais qui pourrait s'élever jusqu'à 66 millions si l'on tient compte de certains éléments conditionnés à la performance future du constructeur. Certains chiffres abondamment diffusés dans la presse additionnaient les rémunérations des présidents de conseil d'administration et de DG d'une même entreprise en cas de séparation de ces fonctions. (Voir aussi les précisions méthodologiques à la fin de cette publication.).



SCOTT R. SMITH / CC BY-NC-ND 2.0

dépassant allègrement les 10 millions d'euros, tandis que les dirigeants d'entreprises dont l'État est actionnaire (Orange, Thales, Safran) figurent en bas de classement – mais à des niveaux encore très confortables d'entre 2 et 3 millions d'euros annuels. Il n'y a plus qu'un patron du CAC40 qui affiche une rémunération annuelle inférieure à 2 millions d'euros, celui du nouveau venu Eurofins Gilles Martin. Il faut dire qu'il est l'actionnaire principal de sa propre entreprise, et ne touche à ce titre que son salaire fixe, sans part variable ni rémunération en actions. En 2020, six patrons du CAC touchaient encore moins de 2 millions d'euros annuels.



UN NOMBRE CROISSANT DE PATRONS
DU CAC AFFICHENT DÉSORMAIS
DES RÉMUNÉRATIONS DÉPASSANT
ALLÈGREMENT LES 10 MILLIONS D'EUROS.

Les patrons les mieux payés du CAC40 sont sensiblement les mêmes d'une année sur l'autre. **Bernard Charlès, le DG de Dassault Systèmes, figure en tête du classement avec 44 millions d'euros**, grâce à son importante rémunération en actions. **Daniel Julien de Teleperformance et Carlos Tavares de Stellantis – nouveau venu à ces hauteurs stratosphériques – émargent à plus de 19 millions d'euros.** Ils sont suivis au classement par les patrons de Sanofi et L'Oréal – tous deux entre 10 et 11 millions d'euros –, puis de LVMH (8 millions d'euros).

La palme des augmentations revient au patron d'EssilorLuxottica (+245 % par rapport à 2020 et +138 % par rapport à 2019), à ceux de L'Oréal (+231 % d'une année sur l'autre, en raison du passage de relais à la tête de l'entreprise) et d'Alstom (+181 % par rapport à 2020 et +160 % par rapport à 2019).

La rémunération médiane des patrons du CAC40, du fait du petit nombre de rémunérations très élevées, est sensiblement plus basse que la rémunération moyenne, mais suit la même évolution : **4,9 millions d'euros en 2021, contre 4,2 millions d'euros en 2019 et 3,3 en 2020.**

UNE RÉMUNÉRATION ALIGNÉE SUR LES INTÉRÊTS DES MARCHÉS FINANCIERS

Il n'y a aucun hasard à ce que les rémunérations patronales suivent une courbe similaire à celle de l'augmentation des dividendes – largement déconnectée de l'inflation tout comme de l'évolution des salaires des employés lambda au sein des entreprises.

Le salaire fixe d'un patron du CAC40 ne représente plus en effet que moins d'un cinquième (19,3 %) de leur rémunération totale. C'est sensiblement moins que la part variable (28,2 %) et surtout que la rémunération en actions qui constituent près de la moitié de l'ensemble (48 %). Le reste est composé de rémunérations exceptionnelles et de divers avantages monétaires ou en nature.

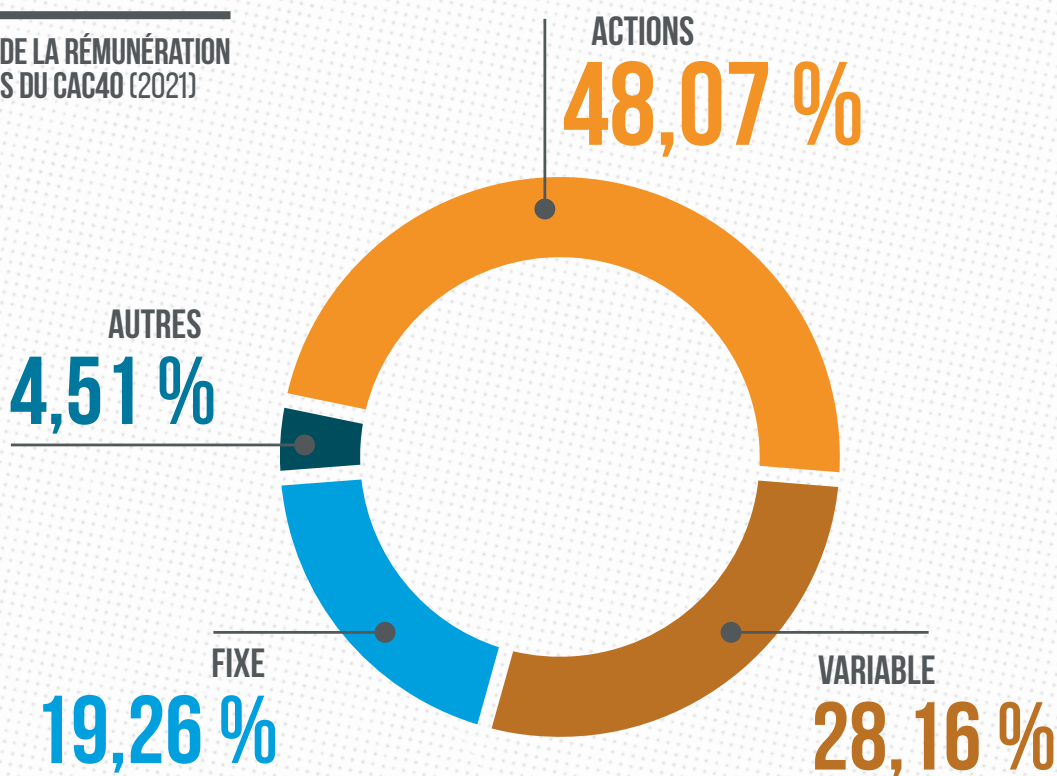
Si l'on considère que la part variable reste elle-même largement indexée sur des objec-

tifs de performance financière et boursière, ce sont donc **les trois quarts des rémunérations patronales qui sont directement liés à des critères pécuniaires et à la satisfaction des investisseurs.** Comment s'étonner, dans ces conditions, que les dirigeants du CAC40 priorisent les intérêts des actionnaires ? Leur rémunération est précisément conçue pour s'en assurer.

DIVIDENDES : LES PETITS (OU GROS) À-CÔTÉS DES PATRONS DU CAC40

L'alignement des priorités patronales sur les intérêts des marchés financiers est d'autant plus insidieux qu'à force de recevoir une part importante de leur rémunération en actions, les patrons finissent eux-mêmes par devenir des actionnaires importants de leurs propres entreprises, et donc... de toucher eux-mêmes des dividendes. En décidant d'augmenter leurs versements aux actionnaires d'année en an-

STRUCTURE DE LA RÉMUNÉRATION DES PATRONS DU CAC40 (2021)



née, ou de consacrer des centaines de millions d'euros de la trésorerie de leur entreprise à racheter ses propres actions pour les annuler, les patrons du CAC40 se servent donc aussi un peu eux-mêmes. La boucle est bouclée.

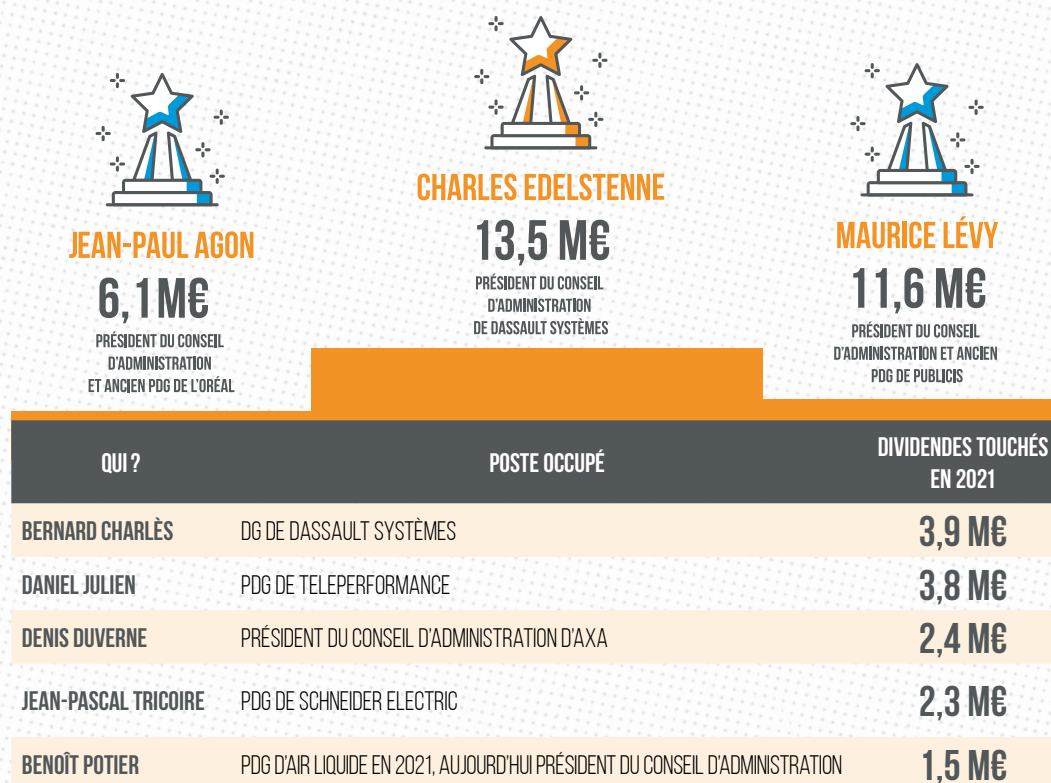
Les dividendes touchés par les patrons du CAC40 sur leur propre entreprise varient très fortement, de quelques dizaines de milliers d'euros à quelques millions – et ce, même en laissant de côté le cas particulier des PDG qui sont aussi les actionnaires majoritaires de leur groupe via leur holding familiale (Bernard Arnault et LVMH, les Bouygues, Pinault et compagnie). Le tableau suivant présente les plus importants dividendes touchés, au titre de l'année 2021, par les dirigeants du CAC40.

On voit que certains présidents de conseil d'administration touchent, en dividendes, l'équivalent de rémunérations annuelles qui les mettraient dans le peloton de tête des di-

rigeants du CAC40. Certains DG ou PDG s'octroient aussi en dividendes un complément appréciable par rapport à leur rémunération « officielle ». **Bernard Charlès (Dassault Systèmes)** touche ainsi **48 millions d'euros au titre de l'année 2021, au lieu des 44,1 millions officiels. Daniel Julien (Teleperformance) passe de 19,6 à 23,4 millions, et Jean-Pascal Tricoire (Schneider Electric) de 6,9 à 9,2 millions.**

DES SALARIÉS MOINS BIEN LOTIS

Si les patrons du CAC40 apparaissent ainsi munis de suffisamment de millions d'euros pour faire face à la crise et l'inflation, qu'en est-il de leurs salariés ? Nous ne disposons pas encore dans ce domaine de données aussi précises que pour les rémunérations patronales. Les entreprises publient certains chiffres sur les salaires moyens en leur sein, mais ils sont souvent partiels et incomplets, ne prenant en compte que certaines caté-



gories de salariés. Et comme les pratiques et les méthodologies diffèrent, il est quasi impossible de faire des comparaisons entre entreprises, voire d'une année sur l'autre.

Il y a cependant un indicateur standard qu'il est possible de calculer de manière relativement systématique : les dépenses par salarié, autrement dit les dépenses de personnel divisées par le nombre d'employés. **Les dépenses moyennes par salarié du CAC40 ont été de 65272 euros en 2021, contre 61927 en 2020 et 64200 en 2019.** C'est une augmentation de 1,7 % entre 2019 et 2021, et de 5,4 % entre 2020 et 2021.

Là encore, ces chiffres moyens ne disent rien de la situation au sein de chaque entreprise, très disparate. **Les dépenses par salariés sont très basses dans des groupes comme Carrefour (environ 22000 euros) ou, pire encore, Teleperformance (11000 euros),** tandis qu'elles sont très élevées ailleurs.

Si l'on fait abstraction des changements de périmètre qui ont pu fausser les chiffres (absorption de Bombardier par Alstom, cessions d'Engie ou Vivendi), on constate des baisses de dépenses par salarié y compris dans certains groupes dont les dividendes et les rémunérations patronales flambent, comme ArcelorMittal (-6,8 % entre 2019 et 2021), Axa (-4,7 %) ou BNP Paribas (-5,6 %).

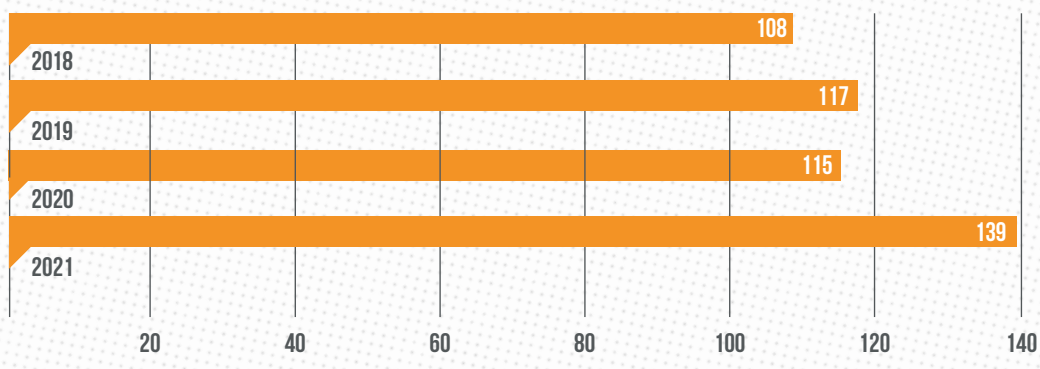


ON CONSTATE DES BAISSSES DE DÉPENSES PAR SALARIÉ DANS DES GROUPES DONT LES DIVIDENDES ET LES RÉMUNÉRATIONS PATRONALES FLAMBENT, COMME ARCELORMITTAL, AXA OU BNP PARIBAS.

Les cas de Capgemini (-6,8 %) et d'Eurofins (-8,2 %) semblent refléter une dynamique de création soutenue d'emplois dans des pays à bas salaires.

Tous ces chiffres sont à entendre au niveau mondial. Mais ils sont aussi à mettre en regard des négociations salariales difficiles, parfois émaillées de grèves, dans de nombreux groupes du CAC40 en 2021 et 2022. Après avoir passé le choc de la pandémie de Covid-19 et face à l'explosion des profits de leurs employeurs, beaucoup de salariés français espéraient bénéficier d'une partie des fruits de la relance. Cela n'a pas toujours été le cas.

RATIO ENTRE RÉMUNÉRATION PATRONALE ET RÉMUNÉRATION MOYENNE DU CAC40



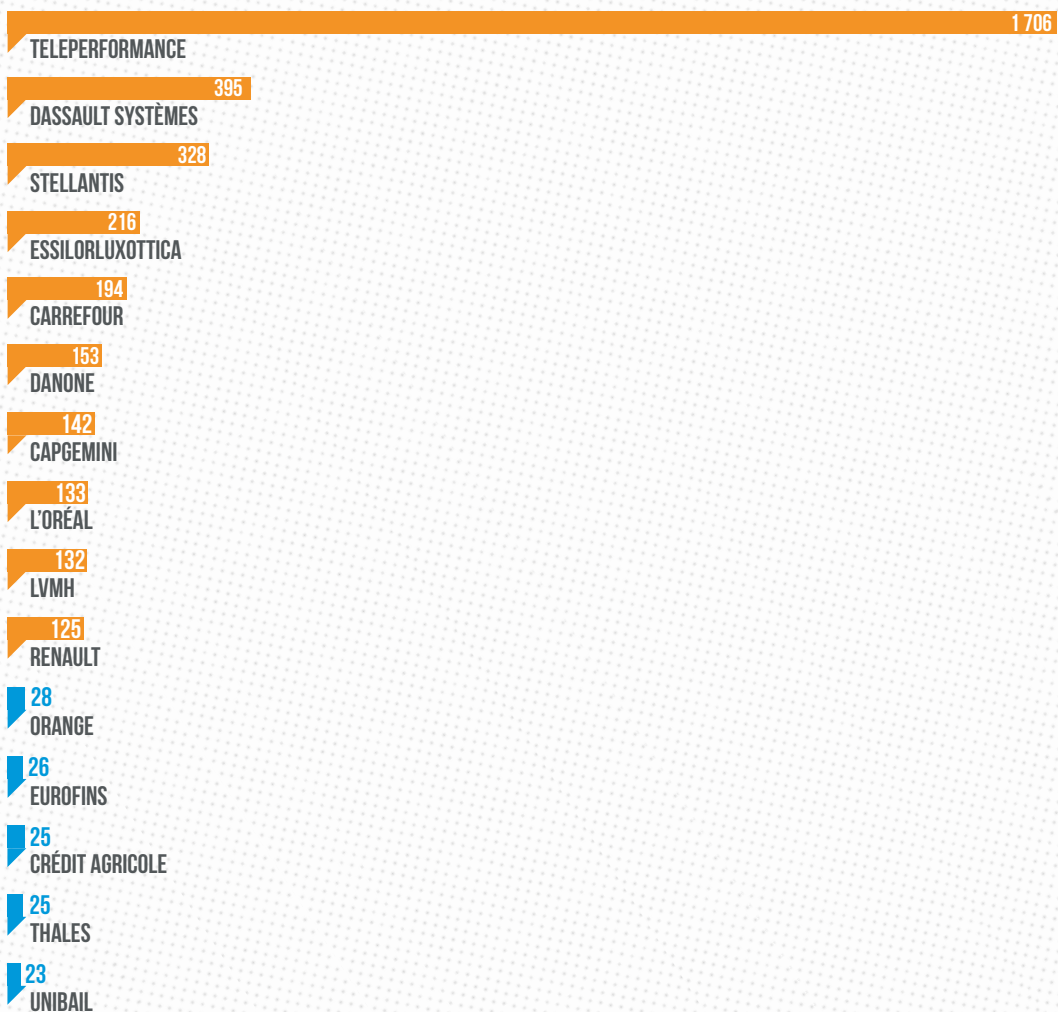
DES GROUPES DE PLUS EN PLUS INÉGALITAIRES

Conséquence de tout cela : les groupes du CAC40 sont de plus en plus inégalitaires. Depuis la première édition de ce « véritable bilan annuel » du CAC40, nous calculons le ratio entre la rémunération patronale moyenne et les dépenses moyennes par salarié. Pour le CAC40 dans sa composition actuelle, ce ratio était de 108 en 2018, de 117 en 2019, de 115 en 2020. En 2021, il est de 139. **Cela signifie qu'un patron du CAC40 gagne en moyenne 139 fois ce que gagne un salarié moyen de son entreprise, ou encore qu'un salarié**

moyen du CAC40 doit travailler 139 jours pour gagner ce que son patron gagne en une seule journée. Quant aux ratios avec les plus bas salaires au sein de chaque groupe, ils sont bien supérieurs, mais impossibles à établir faute de données publiques.

Ici encore, l'existence d'un petit groupe d'entreprises extrêmement inégalitaires pousse la moyenne vers le haut. Le ratio médian des entreprises du CAC40, autrement dit le niveau dont la moitié du CAC est au-dessus et la moitié en-dessous, s'établit à 79,6.

LES ENTREPRISES LES PLUS ET MOINS INÉGALITAIRES DU CAC40





JEANNE MENJOULET / CC BY 2.0

Il était de 54,1 en 2020 et de 70,4 en 2019. L'entreprise la plus inégalitaire du CAC40 est cette année encore, et de loin, le spécialiste des centres d'appels Teleperformance. Le groupe combine en effet une rémunération patronale parmi les plus élevées de l'indice parisien avec un niveau de dépense par salarié très bas – reflet de sa main d'œuvre très internationalisée, précaire et mal payée. Teleperformance affiche un ratio de 1 706. Cela signifie **qu'il faut presque 5 ans pour un employé moyen du groupe** – on ne parle même pas des employés les plus mal rémunérés – **pour gagner autant d'argent que le PDG Daniel Julien en une seule journée.**

Teleperformance est suivi de Dassault Systèmes et Stellantis, deux groupes qui se caractérisent aussi par des rémunérations patronales très élevées. **Il faut grosso modo une année pour un salarié moyen de ces deux groupes pour gagner autant que leur patron en un jour.** Autre entreprise figurant régulièrement en bonne place de ce classement : Carrefour, du fait du faible niveau de rémunération de ses employés.

À l'autre extrémité, on trouve des entreprises qui se caractérisent à l'inverse par des niveaux de rémunération élevés (Unibail Rodamco Wesfield, Crédit agricole), ou des rémunérations patronales contenues (les entreprises liées à l'État actionnaire que sont Safran, Thales et Orange). ■



IL FAUT PRESQUE 5 ANS
POUR UN EMPLOYÉ MOYEN
DE TELEPERFORMANCE
POUR GAGNER AUTANT D'ARGENT
QUE LE PDG DANIEL JULIEN
EN UNE SEULE JOURNÉE.

FOCUS

LES RATIOS TROMPEURS DU CAC40

Depuis 2020, les groupes du CAC40 doivent calculer et publier eux-mêmes un « ratio de rémunération » censé refléter le niveau d'inégalité de rémunérations entre leurs dirigeants et les salariés moyens. La première année, une grande partie du CAC40 avait hypocritement pris le texte de loi au pied de la lettre en ne publiant ce ratio que pour la société mère du groupe, généralement composée de quelques dizaines de cadres dirigeants, en « oubliant » commodément l'essentiel des vrais salariés du groupe, avec pour résultat de fausser totalement ces chiffres⁴.

Cette année, la majorité du CAC40 a fait l'effort de publier un ratio plus fidèle à la réalité, calculé en général sur la base de tout ou partie de l'effectif français – mais souvent en ne comptant que les salariés en CDI et avec un minimum d'ancienneté. Ces ratios⁵ sont généralement beaucoup plus proches de notre propre indice. Il y a cependant des exceptions, liées soit aux fortes disparités de rémunération entre la France et le reste du monde (Capgemini, Carrefour), ou bien au fait que les groupes en question s'obstinent à ne publier que des données trompeuses sur un échantillon minuscule de leur effectif (LVMH). Le tableau ci-dessous regroupe les écarts les plus importants. ■

	RATIO RÉMUNÉRATION PATRONALE / DÉPENSES MOYENNES PAR SALARIÉ	RATIO PUBLIÉ PAR L'ENTREPRISE SUR RÉMUNÉRATION MOYENNE
CAPGEMINI	142	73
CARREFOUR	194	47
DANONE	153	37
ESSILORLUXOTTICA	216	81
L'ORÉAL	133	77
LVMH	132	10
PUBLICIS	86	33
RENAULT	124	54
SAFRAN	44	8
SAINT-GOBAIN	101	23
ST MICROELECTRONICS	101	32
TELEPERFORMANCE	1 706	74

SOCIAL

DERRIÈRE LES BEAUX DISCOURS, LA RÉALITÉ DU TERRAIN

TRAVAIL

5 MILLIONS DE SALARIÉS ET DE SALARIÉES

Les groupes du CAC40 emploient directement près de 5 millions d'hommes et de femmes dans le monde. La part de ces effectifs en France continue de se réduire.

Les groupes du CAC40 employaient fin 2021 **presque 5 millions de personnes dans le monde, environ 6 % de plus que fin 2020, et 6,5 % de plus que fin 2019.**

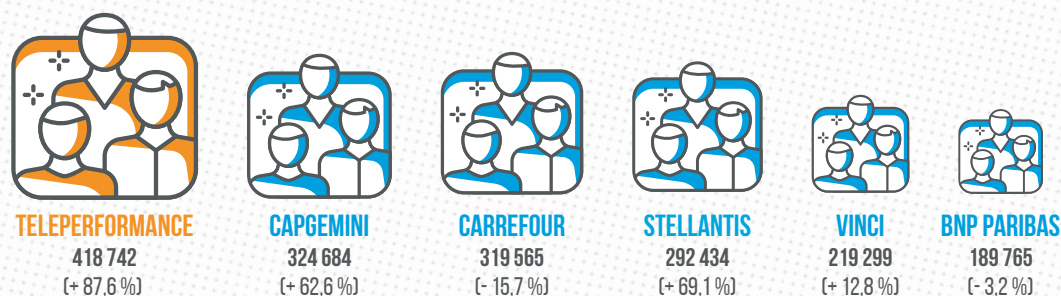
Ce chiffre global cache une situation très variée. Le plus gros employeur du CAC, le groupe de centre d'appel Teleperformance, affiche désormais un effectif de plus de 418 000 personnes dans le monde. Il est suivi par Capgemini (324 000) et Carrefour (320 000). Stellantis, depuis la fusion entre PSA et FiatChrysler, est juste derrière (292 000). À l'autre bout du classement, Unibail-Rodamco-Westfield emploie directement moins de 3 000 personnes.

Hermès (17 600 personnes), Pernod-Ricard (18 300) et Dassault Systèmes (20 500) figurent parmi les effectifs les plus modestes de l'indice boursier parisien.

Qu'en est-il de l'évolution des effectifs au niveau de chaque groupe ? Là encore, on constate des dynamiques très contrastées.

Un premier groupe d'entreprise connaît une croissance rapide, voire très rapide de ses effectifs – ce sont principalement des firmes spécialisées dans la sous-traitance et les services à distance, comme Teleperformance (dont l'effectif a augmenté de 88 % entre fin 2017 et fin 2021) et Capgemini (augmentation de 63 % sur la même période). L'essentiel

LES PLUS GROS EFFECTIFS DU CAC40 (ET ÉVOLUTION 2017-2021)



de ces créations d'emplois se fait hors de France (dans des pays comme l'Inde), avec des effectifs jeunes et un fort *turnover*.

D'autres groupes connaissent des dynamiques similaires, mais avec un effectif moins massifié. C'est le cas d'un autre entrant récent dans le CAC40, le groupe de laboratoires Eurofins, dont l'effectif a été multiplié par deux entre fin 2017 et fin 2021.

Un second groupe d'entreprises du CAC40 connaît une forte augmentation de ses effectifs en raison de fusions ou d'absorption de firmes concurrentes. C'est le cas bien sûr de Stellantis et d'EssilorLuxottica, mais aussi de Wordline après son acquisition d'Ingenico ou d'Alstom après celle de Bombardier. A *contrario*, l'introduction en bourse d'Universal Music a fait baisser significativement les effectifs de Vivendi en 2021.

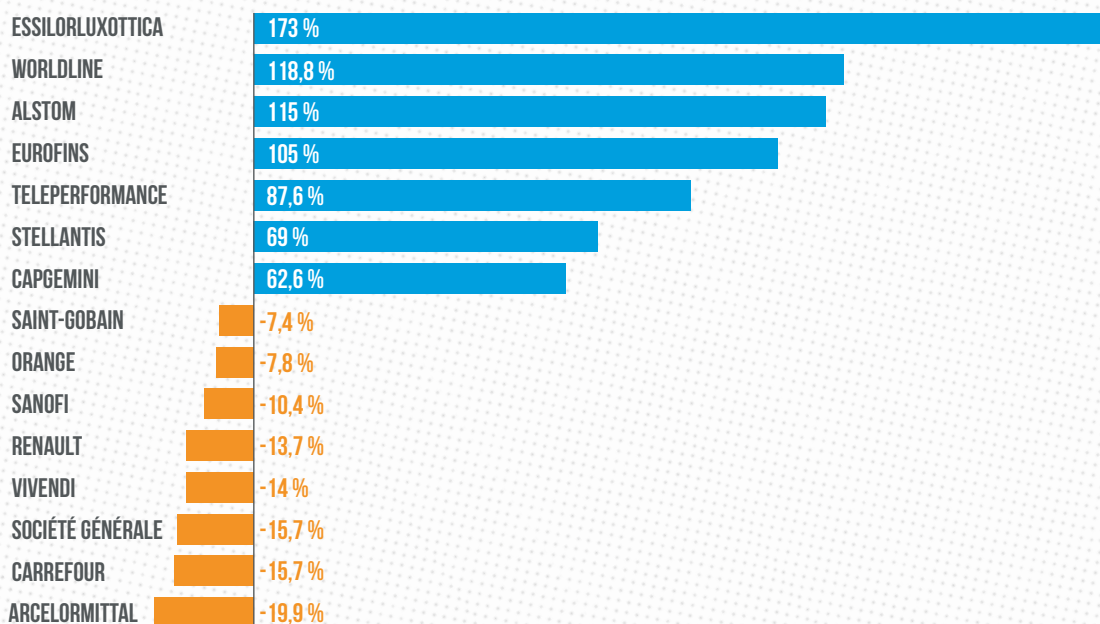
On peut enfin distinguer une troisième catégorie de groupes, à la baisse cette fois : ce

sont des « champions » bien établis qui se sont ouvertement engagés depuis quelques années dans une politique de réduction délibérée de leurs effectifs. **C'est le cas d'Arcelor-Mittal (presque -20 % entre 2017 et 2021), de Carrefour et de la Société générale (-15,7 % chacun), de Renault (-13,7 %), de Sanofi (-10,4 %) ou encore d'Orange (-7,8 %).**

DES CHIFFRES À METTRE EN PERSPECTIVE

Ces chiffres sur les effectifs du CAC40 doivent être mis en perspective, et ce de plusieurs points de vue. D'abord, ils ne concernent que les salariés directs des groupes, et non de l'ensemble des fournisseurs et des sous-traitants qui dépendent de ces groupes (qui sont parfois leurs seuls clients). Une étude réalisée en 2016 pour la Confédération syndicale internationale estimait ainsi que le nombre de travailleurs et travailleuses « cachés » de Carrefour était en réalité, si l'on incluait l'ensemble des fournisseurs et sous-traitants dépendant

ÉVOLUTIONS LES PLUS SIGNIFICATIVES DES EFFECTIFS DU CAC40 (2017-2021)



du groupe, dix fois plus important que l'effectif « officiel » du groupe : 3 millions contre environ 300 000. Ces travailleurs cachés – basés aussi bien en France qu'à l'international – ne bénéficient généralement pas des mêmes droits et du même niveau de protection que les employés directs. Ils subissent souvent de plein fouet les plans d'économies et les politiques de réduction de coûts des grands groupes, comme on l'a vu dans plusieurs secteurs au moment de la pandémie, ou plus récemment en France avec le choix de Renault et de Stellantis d'abandonner les fonderies qui étaient leurs fournisseurs traditionnels.

Deuxièmement, si les effectifs globaux du CAC (dans sa composition actuelle) connaissent une hausse appréciable de 13,7 % entre fin 2017 et fin 2021, celle-ci reste moindre que l'augmentation de leur chiffre d'affaires cumulé sur la même période (+15,6 %) et surtout que l'augmentation de leurs dividendes et rachats d'actions (+49 %).

Une bonne partie des groupes qui ont réduit leurs effectifs sur la période 2017-2021 ont d'ailleurs vu dans le même temps leur chiffre d'affaires augmenter. Autrement dit, ces réductions d'effectifs ne se justifiaient pas par une baisse de l'activité. **Le contraste est particulièrement fort chez ArcelorMittal, avec un chiffre d'affaires en hausse de 11,3 % et un effectif sabré de 20 % entre 2017 et 2021,**

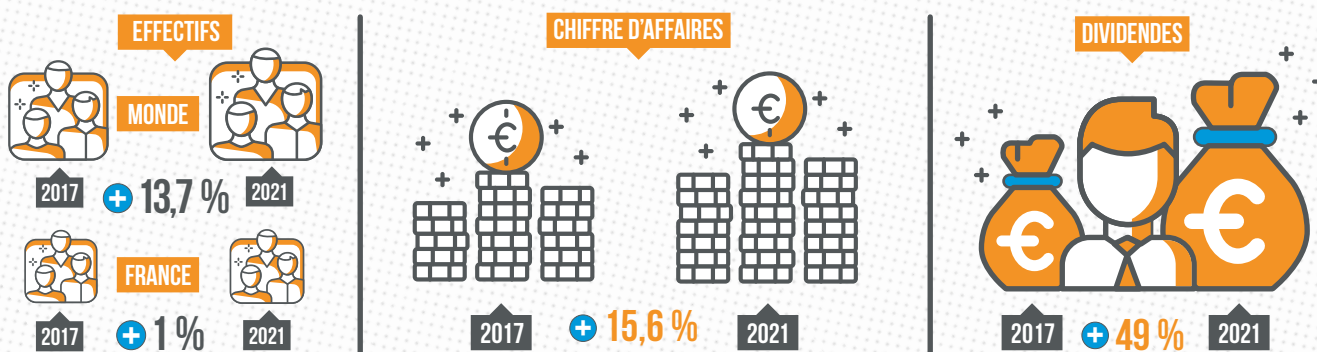
au sein de la Société générale (+7,7 % et -15,7 % respectivement), chez Sanofi (+7,7 % et -10,4 %), Saint-Gobain (+8,2 % et -7,4 %) et enfin Schneider Electric (+16,8 % et -3,7 %).

LA PART DE LA FRANCE CONTINUE DE BAISSER

Enfin, l'augmentation des effectifs du CAC40 au niveau mondial doit être mise en regard de l'évolution de l'effectif en France. Nous ne disposons à cet égard que de chiffres partiels, puisque de moins en moins de groupes de l'indice parisien divulguent des chiffres précis sur leurs effectifs français.

Avec les données dont nous disposons, on continue néanmoins d'observer la même dissociation que nous avons constatée lors des précédentes éditions de ce « véritable bilan annuel » : alors que les effectifs mondiaux du CAC augmentent légèrement, les effectifs en France stagnent voire baissent.

Nous avons pu reconstituer l'évolution des effectifs en France de seulement 21 groupes sur 40. **Pour ce « CAC21 », les effectifs français baissent de 1,5 % entre fin 2020 et fin 2021, contre une augmentation de 6 % au niveau mondial.** Entre fin 2017 et fin 2021, les effectifs français affichent une hausse de 1 % (contre 13,7 % pour les effectifs mondiaux). En 2017, les salariés français comptaient pour 36 % des effectifs des 21 groupes en question. En 2021, ce pourcentage était passé à 34 %.



POUVOIR MASCULIN

PLACE DES FEMMES : DE TRÈS LENTS PROGRÈS

À mesure que l'on grimpe les échelons hiérarchiques du CAC40, les femmes deviennent de plus en plus rares.

En 2018, pour la première édition de ce « véritable bilan annuel », nous avons étudié la place des femmes au sein du CAC40, en pointant du doigt à quel point le pouvoir y restait une prérogative masculine. À l'époque, les femmes représentaient en moyenne 39 % de l'effectif du CAC40, mais seulement 13,9 % des comités de direction (ou comex, pour comités exécutifs). Douze groupes de l'indice parisien ne comptaient aucune femme dans leur comité de direction. Sur les 57 PDG, directeurs généraux et présidents du conseil d'administration qui dirigeaient alors les géants du CAC40, on ne trouvait que 2 femmes : Isabelle Kocher, la directrice générale d'Engie, et Sophie Bellon, présidente du conseil d'administration de Sodexo. Soit 3,5 %. Par contraste, les femmes représentaient un peu plus de 40 % des conseils d'administration du CAC... précisément parce que la loi imposait un seuil obligatoire de 40 %.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Les hommes partagent-ils davantage le pouvoir qu'il y a quelques années ? Il y a des évolutions positives, quoiqu'insuffisantes. **En septembre 2022, les femmes représentent désormais un peu plus d'un quart de tous les membres des comités de direction du CAC40** – principalement parce que les groupes

ont élargi leurs comités de direction pour y créer des places pour des femmes. On compte tout de même encore trois groupes du CAC40 qui n'ont aucune femme dans leur comité de direction : EssilorLuxottica (doté d'une structure de gouvernance très particulière), ArcelorMittal et Bouygues. Il n'y a qu'une entreprise, Vivendi, où elles soient majoritaires.

Au sein même des comités de direction du CAC, les femmes tendent à se voir assigner des fonctions stéréotypées, comme les ressources humaines, la communication, la responsabilité sociale ou encore les affaires juridiques. 55,9 % des membres de comités de direction du CAC40 responsables des ressources humaines sont ainsi des femmes. **66,7 % des membres de comités de direction chargés de la responsabi-**



ON COMPTE ENCORE TROIS
GROUPES DU CAC40 QUI N'ONT
AUCUNE FEMME DANS LEUR
COMITÉ DE DIRECTION.

ité sociale ou du développement durable sont des femmes. Pour ceux et celles chargé.e.s de la communication, cette proportion est de 57,1 %. Pour les affaires juridiques, elle est de 50 %.

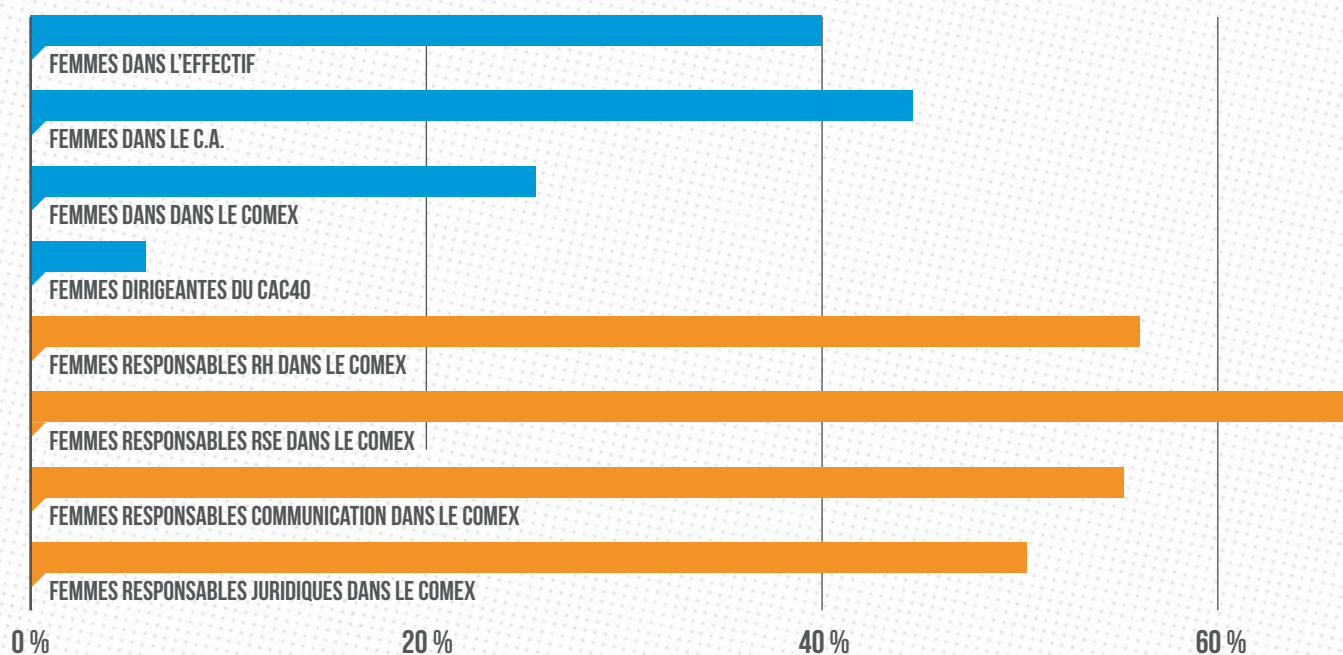
Tout en haut de l'échelle hiérarchique, les évolutions sont tout aussi lentes. On compte depuis cette année trois femmes directrices générales de groupes du CAC40, chez Engie et désormais chez Orange et Veolia, ainsi que deux présidentes de conseil d'administration, chez Legrand et Michelin. **Soit 5 femmes sur 68 DG, PDG et présidents de conseil d'administration – environ 7,4 %.**

La proportion de femmes dans les effectifs globaux est très variable selon les groupes,

et reste en grande partie fonction des secteurs d'activité. D'un côté, l'industrie et le BTP : Vinci (16,5 % de femmes dans l'effectif global), Alstom (18,8 %) Airbus (19 %), Bouygues (19,5 %) et Michelin (19,8 %) sont les groupes les moins féminisés du CAC. À l'autre extrémité, on trouve le luxe : LVMH (71 % de femmes dans l'effectif), L'Oréal (68,9 %), Hermès (67 %), Kering (66 %), Axa (61,7 %) ou encore EssilorLuxottica (60 %). Que ces groupes soient très féminisés ne signifie pas qu'ils soient davantage dirigés par des femmes, au contraire : EssilorLuxottica, LVMH ou encore Axa se distinguent par la faible place des femmes dans leurs instances de direction (0 %, 14,3 % et 21,4 % respectivement). ■

LA PLACE DES FEMMES DANS LE CAC40

[2022]



CONDITIONS DE TRAVAIL

INFORMATIONS SOCIALES : DES DONNÉES TRÈS PARCELLAIRES

Santé et sécurité, *turnover*, droits des travailleurs... Il reste difficile d'évaluer le véritable bilan social du CAC40 à l'échelle des groupes.

Les groupes du CAC40 divulguent d'autres données sur les dimensions sociales de leur activité, mais ces informations restent parcellaires et souvent sans cohérence d'une entreprise à l'autre, tant le périmètre couvert et les définitions des indicateurs varient. Un enjeu de fond concernant toutes ces données tient à l'inclusion ou (dans l'immense majorité des cas) la non-inclusion de l'ensemble de la chaîne de valeur des groupes, c'est-à-dire l'ensemble de leurs fournisseurs et sous-traitants, au sein desquels les conditions sociales sont généralement pires qu'au sein des groupes eux-mêmes.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

À toutes ces difficultés s'ajoutent, en matière d'accidents du travail, une tendance à la sous-déclaration des accidents pour éviter les complications réglementaires ou judiciaires. Les chiffres sont donc encore davantage sujets à caution. Selon les déclarations explicites d'une vingtaine de groupes seulement sur les 40 que compte l'indice parisien, **72 décès liés au travail ont été décomptés en 2021** – certains groupes incluant les décès sur les trajets domicile-travail. L'entreprise la plus « meurtrière » du CAC40 est de loin **ArcelorMittal avec 29 décès déclarés, suivie par Veolia (10 décès) et Alstom (6).**

Si l'on regarde maintenant un autre indicateur, le taux de fréquence des accidents du travail (basé *grosso modo* sur la quantité de jours d'arrêts de travail), **l'entreprise la plus sujette aux accidents de travail est Carrefour avec un taux de 25,3** – qui reflète sans doute des conditions de travail particulièrement violentes plutôt que la dangerosité intrinsèque des fonctions exercées au sein du groupe. Le groupe de grande distribution est suivi par Hermès (9,07), Veolia (6,65) et Vinci (5,74). Mais ces chiffres doivent être pris avec des pincettes.

PÉRENNITÉ DE L'EMPLOI

On a beaucoup parlé ces derniers mois du phénomène de la « grande démission », autrement dit de l'augmentation des départs volontaires au sein des grandes entreprises, qui serait l'effet de nouvelles aspirations de la part des salariés en termes d'écologie ou de qualité de vie. Les chiffres publiés par le CAC40 – parcellaires, rappelons-le – ne permettent pas vraiment de confirmer cette tendance. Certes, les taux de départ (volontaire ou non) ou de *turnover* sont orientés à la hausse en 2021 dans quasiment tous les groupes qui publient ces données – mais c'est souvent par effet de rebond par rapport à des chiffres de l'année 2020 anormalement



MARTIN DEUTSCH / CC BY-NC-ND 2.0

bas, sans doute en raison de la pandémie de Covid-19. Ils ne sont souvent que légèrement supérieurs aux taux d'avant la pandémie.

Parmi **les groupes du CAC40 qui affichent les taux de turnover les plus importants** (mais tous, loin de là, ne donnent pas ce chiffre), certains sont attendus du fait de la nature des emplois proposés, comme **Carrefour (22,9 %) ou Vinci (27 %)**. **D'autres le sont moins, comme LVMH (23,3 %)**. Similairement, on constate des taux de démission particulièrement élevés chez Vivendi (17,6 %) ou encore ST Microelectronics (14,6 %).

Seule une grosse dizaine de groupes publient l'âge moyen de leur effectif, qui va d'environ 33 ans (Cagimini, Publicis) à 43 ans ou plus (Crédit agricole, Engie, Orange).

DROITS DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

Quelques groupes du CAC40 fournissent des informations sur l'état du dialogue social et des libertés syndicales en leur sein. Les deux indicateurs les plus fréquents dans ce domaine sont la proportion de l'effectif cou-

verte par des accords collectifs et la part de l'effectif qui bénéficie d'une représentation de type syndical ou d'une instance de dialogue social comme un comité d'entreprise. Dans la plupart des entreprises du CAC40 qui publient ces chiffres, ces taux sont à des niveaux relativement élevés (entre 60 et 90 % dans la plupart des cas), mais loin d'une couverture complète. Il y a cependant des exceptions, comme LVMH qui affiche un taux très bas de couverture syndicale, à 40 %. On peut aussi se demander si, dans certains pays, les instances de dialogue social ou les représentations officielles des travailleurs sont aussi libres et indépendantes qu'elles le sont en France.

Une autre manière d'évaluer le niveau de respect des droits des travailleurs est de voir si le groupe a signé ou non un accord cadre international, c'est-à-dire un accord avec les fédérations syndicales internationales pour assurer un niveau minimum de dialogue social et de protection des droits des travailleurs à l'échelle du groupe dans son ensemble. Selon notre décompte, seulement 17 groupes du CAC40 sont dans ce cas. ■

PLANÈTE

UNE LOURDE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

CLIMAT

GAZ À EFFET DE SERRE : AU-DELÀ DE « L'EFFET COVID »

La pandémie de Covid-19 a fortement affecté l'évolution des émissions de gaz à effet de serre du CAC40. Mais la baisse constatée dans certains groupes ne cache pas l'ampleur des changements nécessaires.

Dans le cadre d'une précédente édition de ce « véritable bilan annuel », nous avons examiné l'évolution des émissions de gaz à effet de serre du CAC40 depuis la signature de l'Accord de Paris sur le climat en décembre 2015. Nous avons alors montré que beaucoup de grandes entreprises françaises, faute de remettre véritablement en cause leur modèle économique et industriel, continuaient d'augmenter leurs émissions d'année en année, ou dans certains cas se contentaient d'externaliser une partie de leurs émissions⁶.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Si l'on additionne les émissions de gaz à effet de serre totales déclarées par les groupes du CAC40 en 2021 (moins Stellantis, pour les raisons détaillées ci-dessous), on observe **une légère augmentation de 0,5 % par rapport à 2020**. Mais cette hausse fait suite à **une chute très nette de 17 % entre 2019 et 2020**. C'est que la pandémie de Covid-19 est passée par là, provoquant une baisse générale de l'activité, notamment dans des secteurs très émetteurs comme le transport aérien. Airbus (-36 % entre 2019 et 2021) et Safran (-51 %) affichent certaines des baisses d'émissions les plus spectaculaires du CAC40 depuis 2019.

Une quinzaine de groupes du CAC40 n'en ont pas moins augmenté leurs émissions déclarées entre 2019 et 2021 malgré la pandémie de Covid-19. Certaines de ces hausses s'expliquent par des effets de périmètre (comme pour Alstom, qui a entre-temps absorbé Bombardier et dont les émissions augmentent de 28 % sur la période) ou en partie par des déclarations plus complètes que précédemment des émissions indirectes. C'est le cas pour LVMH et Air Liquide, les deux plus fortes augmentations en valeur absolue (+186 % et + 86% respectivement entre 2019 et 2021). On notera toutefois, que même abstraction faite des émissions indirectes mieux documentées qu'en 2019, les seules émissions directes de ces deux groupes augmentent elles aussi significativement sur la période.



UNE QUINZAINE DE GROUPES
DU CAC40 ONT AUGMENTÉ
LEURS ÉMISSIONS ENTRE 2019
ET 2021 MALGRÉ LA PANDÉMIE
DE COVID-19.



LES ÉMISSIONS D'AIRBUS ET TOTALÉNERGIES SONT COMPARABLES À CELLES DE PAYS COMME LA TURQUIE, LE VIETNAM OU LE ROYAUME-UNI.

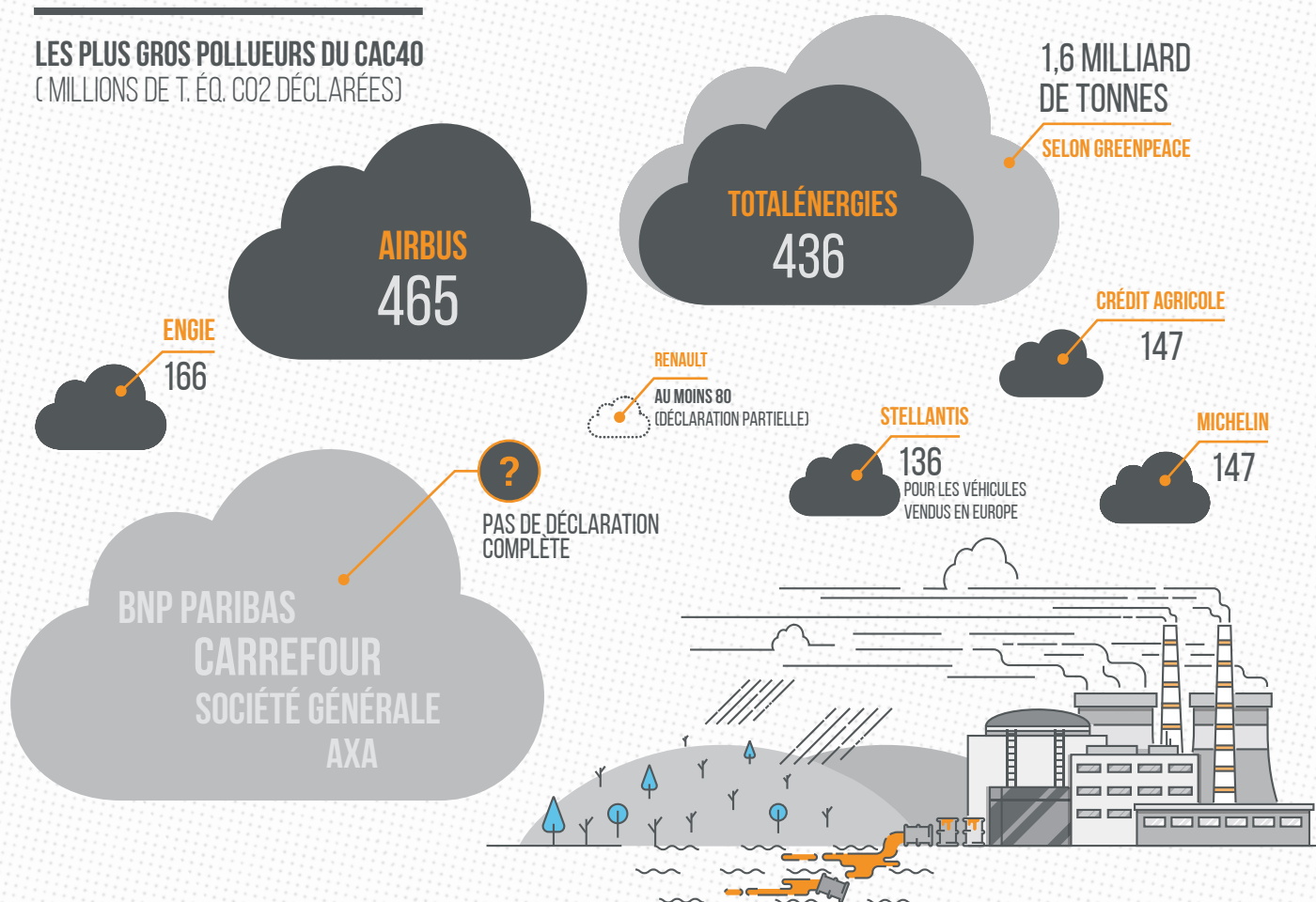
est significatif : tous deux voient certains postes d'émissions directes baisser, notamment grâce au passage aux renouvelables pour leurs consommations d'énergie, mais cela ne suffit pas à atténuer la dynamique générale d'augmentation importante de leurs émissions indirectes, liées à leur chaîne d'approvisionnement ou à l'usage de leurs produits. En un mot : **le fait d'utiliser davantage d'électricité considérée comme renouvelable pèse peu dès lors que leur activité en expansion repose sur une forte consommation de ressources.**

Parmi les autres groupes qui affichent une augmentation de leurs émissions entre 2019 et 2021, on peut aussi citer Legrand (+50 %), Worldline (+36 %), Kering (+30 %) ou L'Oréal (+6,5 %). Le cas de ces deux derniers groupes

LES PLUS GROS POLLUEURS DU CAC

L'empreinte carbone des groupes français est évidemment très variable selon le secteur considéré. Certains groupes qui voient leurs

LES PLUS GROS POLLUEURS DU CAC40 (MILLIONS DE T. ÉQ. CO2 DÉCLARÉES)





JORDI CUCURULL JUAN / CC BY-SA 2.0

émissions augmenter ont des émissions très modestes par comparaison avec les gros pollueurs du CAC40 dans les secteurs de l'énergie ou de la sidérurgie. En valeur absolue, **les plus importants émetteurs du CAC40 restent sans surprise Airbus, TotalEnergies, Engie, Michelin et ArcelorMittal** – auxquels s'ajoute le Crédit agricole, seul établissement financier à déclarer les émissions indirectes de gaz à effet de serre issues de ces financements. Si Axa, BNP Paribas et la Société générale étaient aussi transparentes que le Crédit agricole sur ce point, ces groupes figureraient certaine-

ment eux aussi en haut du classement. Parmi ces plus gros pollueurs de l'indice boursier parisien, certains ont encore augmenté leurs émissions entre 2019 et 2021, comme Michelin (+2,7 %) et le Crédit agricole (+5,7 %).

Pour mettre ces chiffres en perspectives, les émissions globales d'Airbus et TotalEnergies sont comparables à celles de pays comme la Turquie, le Vietnam ou le Royaume-Uni, et celles d'Engie et Michelin se situent au niveau de celles des Pays-Bas et de l'Éthiopie.

DES BAISSES À RELATIVISER

On peut tirer quelques leçons intéressantes des baisses d'émissions constatées en 2020 et pour partie en 2021. Avant tout, elles confirment l'importance critique des émissions de gaz à effet de serre du secteur aérien. **La réduction de trafic a fait chuter les émissions d'Airbus, Safran et Thales de dizaines, voire de centaines de millions de tonnes de CO₂**, qui ne sont pas venues s'accumuler dans l'atmosphère. Cette importance s'observe aussi à plus petite échelle : certains groupes du CAC40 ont vu leurs émissions chuter de manière spec-



MÊME PARMIS LES PLUS GROS POLLUEURS DU CAC40, CERTAINS CONTINUENT ENCORE À AUGMENTER LEURS ÉMISSIONS.

taculaire en 2020 pour une seule et simple raison : la réduction drastique du nombre des voyages d'affaires. C'est le cas de groupes de services comme Capgemini (-70 % d'émissions entre 2019 et 2021) ou encore Publicis (-47 %), dont l'empreinte carbone est relativement modeste par comparaison avec d'autres groupes du CAC40. C'est aussi le cas dans le secteur financier. Cette réduction drastique des voyages d'affaires pourrait s'avérer durable.

Un autre poste d'émissions indirectes en chute spectaculaire dans la plupart des groupes de services est constitué par les

déplacements domicile/travail. Cette baisse s'explique largement par l'impact des confinements et du télétravail : les employés se rendaient tout simplement moins au bureau. On observe similairement dans ces groupes une baisse des consommations d'électricité dans les bureaux, de chauffage, d'eau, de déchets. Mais il est difficile de lire dans cette baisse autre chose qu'une forme d'externalisation d'une partie des émissions des groupes concernés : au lieu d'être comptabilisées au niveau de l'entreprise, elles l'ont été au niveau individuel de chaque employé travaillant chez lui. ■

FOCUS

UNE GRANDE PARTIE DU CAC40 RESTE TRÈS PEU TRANSPARENT SUR SON VÉRITABLE IMPACT CLIMATIQUE

Les chiffres que nous détaillons ici sont tirés des déclarations des groupes du CAC40 eux-mêmes. Ils sont en partie biaisés pour une simple raison : certaines entreprises font des déclarations plus complètes et plus sincères que d'autres, au risque d'apparaître pires que leurs homologues moins transparents. En 2022, plus de six ans après la signature de l'Accord de Paris, certaines des plus importantes entreprises françaises refusent toujours de faire toute la lumière sur leurs véritables émissions de gaz à effet de serre.



CERTAINES DES PLUS IMPORTANTES ENTREPRISES FRANÇAISES REFUSENT TOUJOURS DE FAIRE TOUTE LA LUMIÈRE SUR LEURS VÉRITABLES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE.

C'est le cas notamment pour les banques. **Seul le Crédit agricole publie une évaluation des émissions occasionnées par ses financements** d'entreprises et de projets, qui le fait figurer parmi les principaux pollueurs du CAC40 avec environ **147 millions de tonnes émises**. Par comparaison, BNP Paribas déclare 284 000 tonnes, la Société générale 191 000 tonnes et Axa 163 000 tonnes.

Il en va de même pour d'autres groupes qui, eux, refusent de publier des chiffres complets sur les émissions qu'ils occasionnent en amont, au niveau de leur chaîne d'ap-

provisionnement, dont on peut penser qu'elles représentent pourtant au moins les neuf dixièmes de leurs émissions totales. C'est le cas notamment pour Carrefour.

Le groupe Stellantis, issu de la fusion entre PSA et FiatChrysler, mérite une mention spéciale. Nous avons dû l'exclure de nos analyses faute de données suffisantes. Ses dirigeants semblent avoir profité de la fusion et du déménagement du siège social aux Pays-Bas pour se défaire de leur devoir de transparence, dans le domaine des émissions de gaz à effet de serre comme dans d'autres. **Le groupe n'a pas publié de données complètes en valeur absolue sur ses émissions en 2021**, se contentant de mentionner une évaluation en cours selon laquelle le bilan carbone des seules voitures vendues en Europe serait de 136 millions de tonnes de carbone. ■

COMPLICITÉ

CAC40 ET ÉNERGIES FOSSILES : DES LIENS ÉTROITS ET MULTIPLES

Au-delà du cas emblématique de TotalEnergies, de nombreux groupes du CAC40 sont étroitement liés au secteur des énergies fossiles.

En matière de lutte contre le changement climatique, le secteur des énergies fossiles – charbon, pétrole et gaz – est de loin la première cible aussi bien des régulateurs que des activistes. Les hydrocarbures sont en effet la première source d'émission de gaz à effet de serre au niveau global, et les entreprises charbonnières, pétrolières et gazières sont donc les plus gros pollueurs de la planète. Il est donc naturel de vouloir s'attaquer au problème à la racine. Il ne faut pas pour autant sous-estimer à quel point **les énergies fossiles sont profondément enracinées et intégrées dans tout le reste de l'économie**, quel que soit le secteur d'activité.



LE SECTEUR DES ÉNERGIES FOSSILES
PEUT COMPTER SUR DE SOLIDES
APPUIS DANS LES AUTRES SECTEURS
ÉCONOMIQUES, GRÂCE À DES LIENS
COMMERCIAUX ET PERSONNELS.

Aujourd'hui, les défenseurs du climat s'efforcent de couper les flux de financement du secteur des énergies fossiles, de saper son crédit politique, et plus largement de le rendre « infréquentable » afin d'obtenir la fin rapide et radicale de l'exploitation du charbon, du pétrole et du gaz – condition indispensable pour éviter une catastrophe climatique. En retour, les géants du charbon, du pétrole et du gaz (ayant renoncé au moins publiquement à la posture climato-sceptique qui a longtemps été la leur) s'efforcent de convaincre le public et leurs décideurs qu'ils sont engagés dans une transition vers des sources d'énergie moins polluantes et qu'ils « font partie de la solution ». Dans ce combat, le secteur des énergies fossiles peut compter sur les solides appuis dont il bénéficie parmi les entreprises des autres secteurs économiques, grâce aux liens commerciaux et personnels tissés avec elles, et plus largement dans la société à travers leur politique de financement et de mécénat.

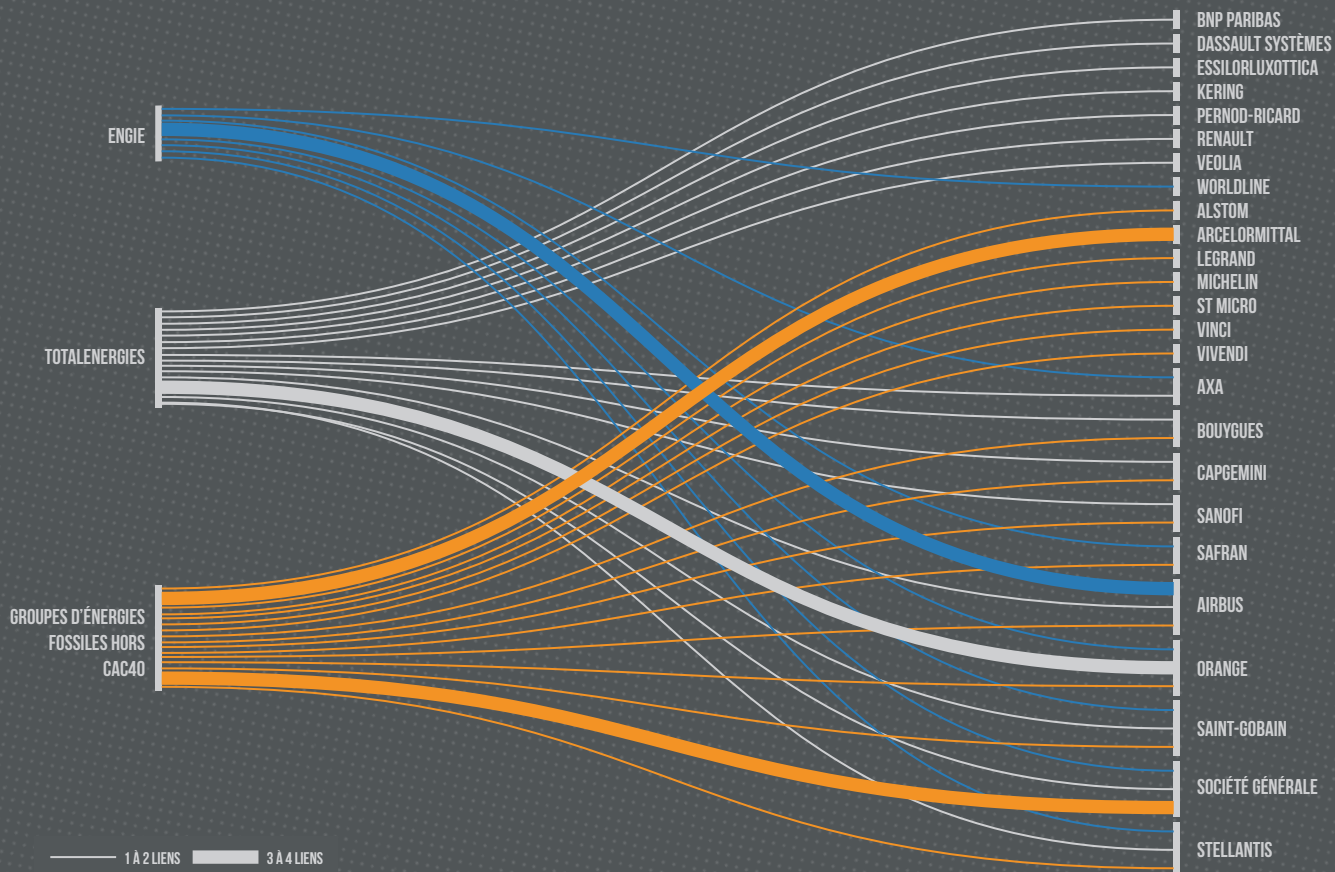
Au sein du CAC40, par le jeu des sièges aux conseils d'administration que nous avons évoqué en introduction de cette publication, **les dirigeants de TotalEnergies sont également impliqués (ou l'ont été récemment) dans la gouvernance de 17 autres groupes, et ceux d'Engie dans 8 autres groupes du CAC**. Quasiment toutes les sociétés de l'indice ont

dans leurs instances de gouvernance une personne issue du secteur des énergies fossiles.

Le CAC40 compte deux groupes relevant directement du secteur des énergies fossiles, la major pétrolière TotalEnergies et le groupe gazier Engie. Tous deux ne communiquent aujourd'hui que sur leurs investissements dans les énergies vertes, mais leur activité reste très largement ancrée dans l'exploitation du pétrole et du gaz. On peut leur ajouter le groupe ArcelorMittal, numéro un mondial du secteur de la sidérurgie, lequel représente lui aussi une proportion non négligeable des émissions globales de gaz à effet de serre.

Au-delà de ces trois méga pollueurs, cependant, **de nombreux autres groupes du CAC40 sont étroitement liés aux énergies fossiles.** C'est le cas des groupes des secteurs automo-

bile et aérien dont l'activité et la croissance, en dépit de leurs promesses vertes, continuent de reposer sur une consommation massive de carburants fossiles et qui génèrent également des émissions importantes via les pneumatiques ou les systèmes de freinage. C'est le cas des groupes financiers qui alimentent en fonds le secteur des fossiles et qui en tirent des revenus substantiels. De nombreux industriels utilisent le pétrole et le gaz comme matière première (chimie, engrais) ou bien ont des activités importantes de services au secteur des hydrocarbures. Même les groupes du CAC40 spécialisés dans la communication, la publicité et les relations publiques – Publicis et Vivendi (Havas) notamment – sont régulièrement pointés du doigt pour leurs missions au service du secteur des énergies fossiles ou de pays pétroliers comme l'Arabie saoudite. ■



LES GROUPES
DU CAC40 ET LES **ÉNERGIES
FOSSILES**



LES FINANCEURS DES ÉNERGIES FOSSILES

AXA – BNP PARIBAS – CRÉDIT AGRICOLE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



**LES AUTRES SECTEURS
INDUSTRIELS TRÈS POLLUANTS**

ARCELORMITTAL



**LES SPÉCIALISTES
DES ÉNERGIES FOSSILES**

TOTALENERGIES – ENGIE



**LES SECTEURS FONDÉS SUR UNE CONSOMMATION
MASSIVE D'ÉNERGIES FOSSILES**

AIRBUS – SAFRAN – RENAULT
STELLANTIS – MICHELIN – THALES – VINCI



**LES INDUSTRIELS DONT UNE PARTIE DE L'ACTIVITÉ
EST LIÉE AU SECTEUR DES ÉNERGIES FOSSILES**

AIR LIQUIDE – BOUYGUES – VEOLIA
SCHNEIDER ELECTRIC
SAINT-GOBAIN – SANOFI



**LES INDUSTRIELS DE LA COMMUNICATION ET DE L'INFLUENCE QUI TRAVAILLENT
ENTRE AUTRES POUR LES ÉNERGIES FOSSILES**

PUBLICIS – VIVENDI



**LES INDUSTRIES REPOSANT SUR UNE CONSOMMATION MASSIVE
DE MATIÈRES PREMIÈRES OU DE LONGUES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT**

CARREFOUR – DANONE – HERMÈS – L'ORÉAL – KERING
LVMH – PERNOD-RICARD



LES AUTRES INDUSTRIELS

ALSTOM – ESSILORLUXOTTICA – ORANGE
LEGRAND – EUROFINS – ST MICRO



LES AUTRES SERVICES

CAPGEMINI – DASSAULT SYSTÈMES
TELEPERFORMANCE – UNIBAIL – WORLDLINE

EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

EAU, DÉCHETS, POLLUANTS : LE POIDS DU CAC40 SUR LA PLANÈTE

En dépit des effets de la pandémie, le CAC40 continue à consommer ou générer des quantités massives d'eau, de déchets, de matières premières ou de polluants. Un signe que les grandes entreprises françaises n'ont pas dépassé un paradigme économique reposant sur la poursuite de la croissance et de la consommation matérielle.

Si l'essentiel de l'attention se porte, de manière compréhensible, sur les émissions de gaz à effet de serre, les groupes du CAC40 publient d'autres informations environnementales. Quoique partielles et pas toujours comparables d'un groupe à l'autre, ces données permettent de prendre la mesure de l'empreinte écologique colossale de leurs activités.

EAU

31 groupes sur 40 publient ainsi des informations sur leur utilisation de l'eau. Ils déclarent avoir prélevé ou consommé près de 10 milliards de m³ d'eau sur une année, soit l'équivalent de plus de 2,6 millions de piscines olympiques ou de 9 fois le lac d'Annecy. L'évolution est similaire à celle observée en matière de bilan carbone. **Les consommations d'eau sont en hausse de 2,1 % en 2021 par rapport à 2020, mais en baisse de 13,6 % par rapport à 2019.** Les effets de la pandémie et du télétravail se sont encore fait sentir en 2021, même si c'est dans une moindre

mesure qu'en 2019. On peut se demander dans quelle mesure elles vont rebondir en 2022 et après.

Le groupe du CAC40 qui déclare utiliser le plus d'eau, et de loin, est Engie, pour les besoins de ses centrales hydroélectriques et le refroidissement de ses centrales nucléaires et thermiques. Il est suivi par ArcelorMittal, Air Liquide et TotalEnergies, pour leurs besoins industriels et de traitement des hydrocarbures. Tout comme en matière de gaz à effet de serre, un groupe comme Carrefour ne divulgue pas les



LE CAC40 A PRÉLEVÉ OU
CONSOMMÉ PRÈS DE 10 MILLIARDS
DE MÈTRES CUBE D'EAU EN 2021,
SOIT 9 FOIS LE LAC D'ANNECY.

consommations d'eau liées à sa chaîne d'approvisionnement (en produits alimentaires ou non alimentaires). On peut soupçonner que cette consommation est colossale.

DÉCHETS

32 groupes du CAC40 publient des chiffres sur les déchets générés par leur activité. Cela représente pour 2021 **plus de 26 millions de tonnes de déchets**, soit 2 611 fois le poids de la tour Eiffel. On ne constate pas dans ce domaine d'« effet Covid ». À périmètre égal, **ce chiffre est en augmentation de 5,6 % par rapport à 2020 et de 10,6 % par rapport à 2019**. Cette hausse continue des déchets reflète le peu d'attention porté à cet enjeu par rapport au climat, et le fait que la plupart des groupes du CAC40 persiste à baser leur stratégie sur la croissance continue, directe et indirecte, de la consommation matérielle.

D'après les chiffres disponibles, les groupes qui génèrent le plus de déchets sont à nouveau à chercher dans l'industrie et le BTP : ArcelorMittal (11 millions de tonnes), Engie (5,3 millions de tonnes) et Vinci (5 millions).

MATIÈRES PREMIÈRES ET PLASTIQUE

Une autre manière de prendre la mesure de l'empreinte écologique colossale du CAC40 serait de disposer de chiffres précis sur leur consommation de matières premières agricoles ou non : minerais, huile de palme, bois, soja, viande, etc. Malheureusement, si les entreprises du CAC communiquent énormément sur leurs engagements dans ce domaine, ils divulguent très peu de données précises. L'une des exceptions est **la consommation d'huile de palme, pour des groupes comme Danone (67500 tonnes consommées en 2021, contre 65600 en 2020 et 68000 en 2019)** ou L'Oréal, dont la consommation d'huile de palme et de dérivés est en augmentation (environ 90 000 tonnes en 2021 contre 70 000 en 2019).

Danone publie également des chiffres sur sa

consommation de plastique, dont il est l'un des principaux utilisateurs mondiaux pour l'emballage de ses yaourts et eaux en bouteille. **En 2021, le groupe a consommé plus de 750000 tonnes de plastique**, en hausse par rapport à 2020 (716 500 tonnes), mais en baisse par rapport aux années précédentes (environ 800 000 tonnes).

POLLUANTS

Quelques groupes industriels déclarent également leurs émissions de polluants dans l'atmosphère. Selon ces chiffres, le CAC40 a rejeté en 2021 plus de **61000 tonnes de COV** (composés organiques volatils, essentiellement du fait de TotalEnergies), plus de **227000 tonnes d'oxydes d'azote (NOx)** essentiellement ArcelorMittal, Engie, TotalEnergies et Veolia, **plus de 266000 tonnes d'oxydes de soufre** (ArcelorMittal et Engie), ainsi que 725 tonnes de poussières. Ces émissions tendent à baisser d'année en année dans la plupart des cas, du fait de la modernisation des équipements. ■



LA HAUSSE CONTINUE DES DÉCHETS GÉNÉRÉS PAR LE CAC40 REFLÈTE LE PEU D'ATTENTION PORTÉ À CET ENJEU PAR RAPPORT À CELUI DU CLIMAT.

DÉMOCRATIE

AU-DELÀ DU LOBBYING

CAPTURE

LA TOILE D'INFLUENCE DU CAC40

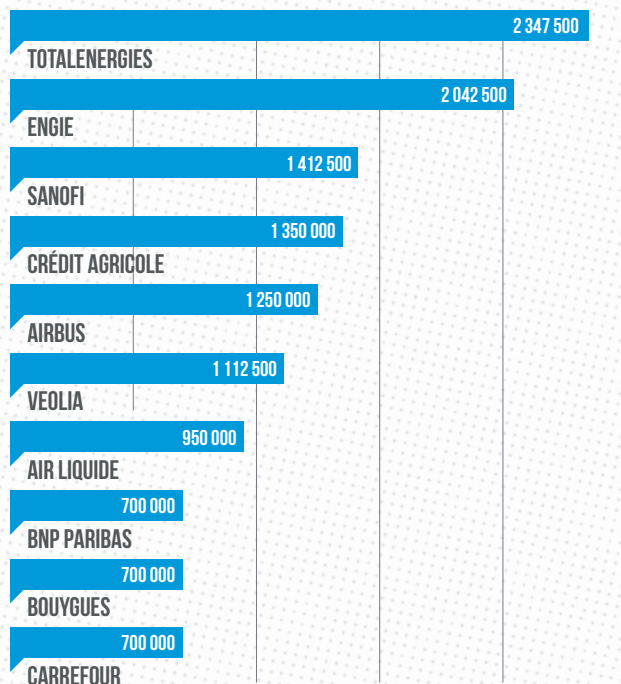
L'influence des grandes entreprises sur notre démocratie ne se résume pas au « lobbying » au sens restreint du terme. Elle se manifeste aussi et surtout dans leurs liens étroits avec le monde des médias, de la culture et avec l'État lui-même.

En 2021, le CAC40 dans son ensemble a déclaré plus de **65 millions d'euros de dépenses de lobbying en France, au niveau européen et aux États-Unis** – des montants globalement similaires à ceux constatés d'année en année. Ces dépenses sont réparties de manière à peu près égale entre les trois capitales les plus stratégiques pour les groupes

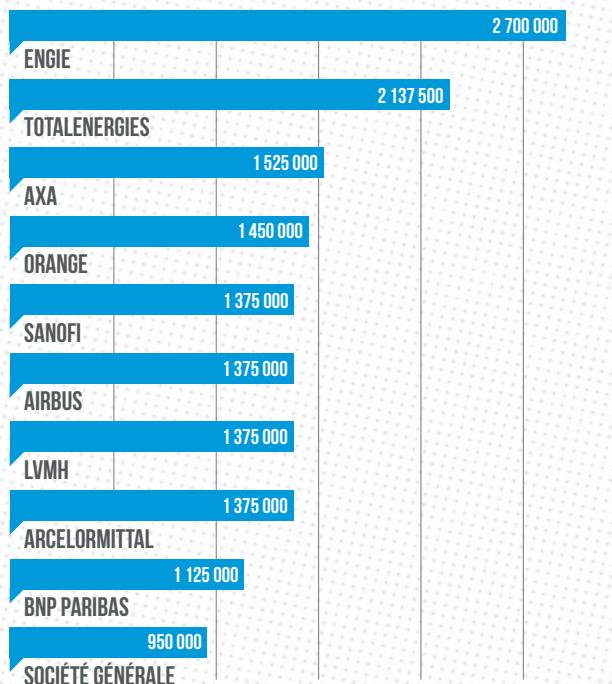
français : Paris, Washington et Bruxelles, avec un léger avantage pour cette dernière.

En France, les groupes du CAC40 ont déclaré un peu plus de 20 millions d'euros de dépenses de lobbying en 2021. **Deux groupes énergétiques, TotalEnergies (2,4 millions) et Engie (2 millions) dominent le classement**, suivis par Sanofi, le Crédit agricole et Airbus. 34 groupes du CAC40 ont déclaré

LES PLUS GROSSES DÉPENSES DE LOBBYING DU CAC40 À PARIS EN 2021 (EUROS)



LES PLUS GROSSES DÉPENSES DE LOBBYING DU CAC40 À BRUXELLES EN 2021 (EUROS)



des dépenses de lobbying à Paris en 2021 – sans compter Publicis, dans une situation spécifique vu que le groupe a lui-même une activité de lobbying pour le compte de tiers. Pour les 5 autres (Capgemini, Eurofins, Hermès, Teleperformance, Worldline), on ne sait pas s'il s'agit d'une absence de dépense ou d'une absence de déclaration.

Ce sont les mêmes groupes que l'on retrouve en tête du classement du lobbying au niveau des institutions européennes, avec **2,7 et 2,1 millions de dépenses déclarées pour Engie et TotalEnergies** respectivement. Ils sont suivis par Axa, Orange et Sanofi. Là aussi, 34 groupes du CAC40 déclarent des dépenses de lobbying à Bruxelles pour 2021, pour un total d'un peu plus de 25 millions d'euros de dépenses.

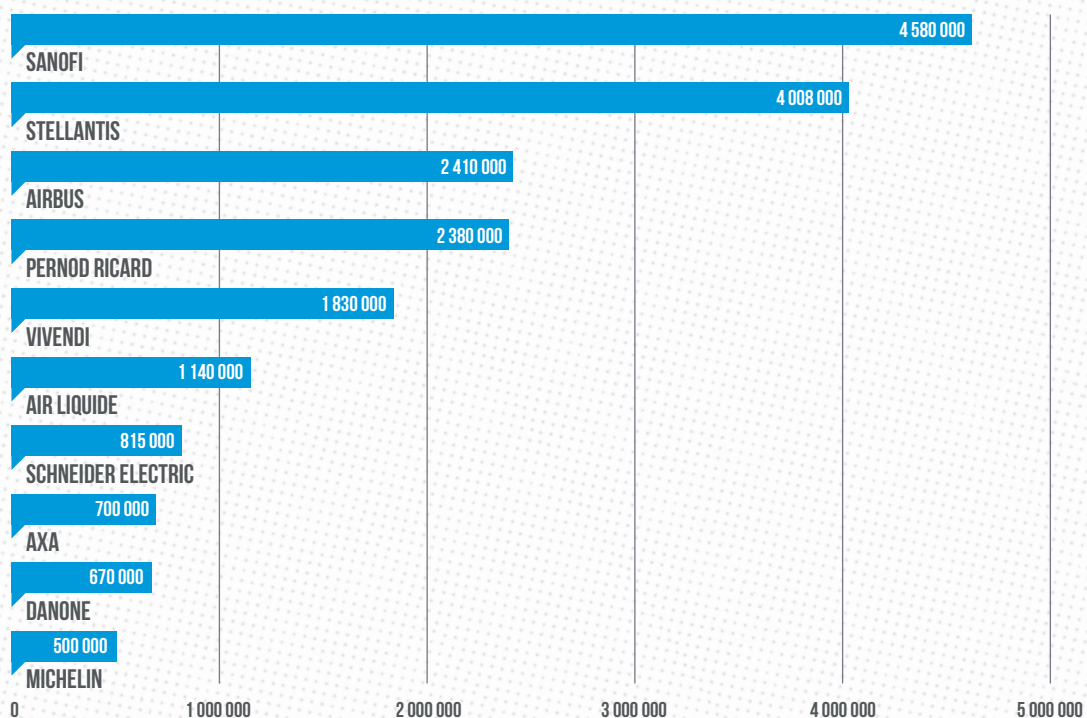
Par contraste, seulement 22 groupes du CAC40 ont déclaré des dépenses de lobbying à Washington en 2021, pour un total d'envi-



LES DEUX GROUPES DU CAC40 QUI DÉCLARENT LE PLUS DE DÉPENSES DE LOBBYING AUX ETATS-UNIS SONT, DE LOIN, SANOFI ET STELLANTIS.

ron 22 millions de dollars (soit 19,7 millions d'euros au taux de change du 31 décembre 2021). Les montants en jeu sont donc supérieurs à ceux constatés à Paris et Bruxelles. Le classement est cette fois dominé, et de loin, par Sanofi (4,6 millions de dollars), suivi par Stellantis (4 millions), Airbus et Pernod Ricard (autour de 2,4 millions chacun).

LES PLUS GROSSES DÉPENSES DE LOBBYING DU CAC40 À WASHINGTON EN 2021 (DOLLARS)





MOLLY / CC BY-NC-ND 2.0

Si l'on additionne les chiffres dans les trois capitales, Sanofi est le plus gros lobbyiste du CAC40 avec 6,8 millions d'euros de dépenses de lobbying déclarées. Il est suivi par Engie (5 millions), Airbus et Total (4,7 millions chacun).

Les dépenses de lobbying concernent donc en particulier certains secteurs, dont l'activité et les profits sont très dépendants des normes et des régulations issues de la sphère

politique, ou des marchés publics : le médicament, l'énergie, la finance, la construction aéronautique et l'armement, l'industrie agroalimentaire et les boissons. D'autres secteurs se distinguent par des dépenses de lobbying moindres, notamment dans les services, le numérique et le luxe (à l'exception notable de LVMH qui figure dans le « top 10 » du CAC40 pour ses dépenses globales de lobbying).

LES MÉDIAS ET LE DÉBAT DÉMOCRATIQUE DANS LA TOILE DU CAC40

En matière d'influence des grandes entreprises, les dépenses déclarées de lobbying ne représentent pourtant que la pointe émergée de l'iceberg. D'abord, le CAC40 n'est soumis qu'à des obligations partielles de transparence, très inégalement appliquées, dans certains pays seulement, sans véritable mécanismes de contrôle et de sanction. Ensuite, et surtout, le lobbying « direct » auprès des décideurs – parlementaires ou conseillers ministériels – n'est qu'un levier parmi d'autres dont peuvent jouer les acteurs économiques pour promouvoir et protéger leurs intérêts. Ils savent intervenir à toutes les étapes des processus de



LES DÉPENSES DE LOBBYING
SONT PARTICULIÈREMENT FORTES
DANS LES SECTEURS
TRÈS DÉPENDANTS DES NORMES
ET DES RÉGULATIONS ISSUES
DE LA SPHÈRE POLITIQUE.



FRÉDÉRIC BISSON / CC BY 2.0

décision publique, y compris très en amont, pour « préparer » l'opinion et les décideurs en publiant des études et en diffusant des éléments de langage, ou très en aval au niveau de l'application concrète des décisions. C'est pourquoi le poids du CAC40 dans le monde des médias et dans celui de la recherche et de l'expertise relèvent bien de l'influence.

Le thème de la concentration des médias est au centre de l'actualité en France. De fait, une large proportion de la presse écrite, de la radio et de la télévision sont aujourd'hui la propriété d'une poignée de grands groupes, souvent eux-mêmes dirigés par des milliardaires : Vincent Bolloré pour le groupe Canal+, Bernard Arnault pour *Les Échos* et *Le Parisien*, les Bouygues pour TF1, les Dassault pour *Le Figaro*, etc. La manière dont Vincent Bolloré, dans le cadre des élections de 2022, a mis ses médias au service de la candidature d'Éric Zemmour et de ses idées d'extrême droite, est une bonne illustration du danger de cette situation pour la démocratie. La France présente cette spécificité par rapport à d'autres pays que les médias y sont non seulement concentrés, mais en outre

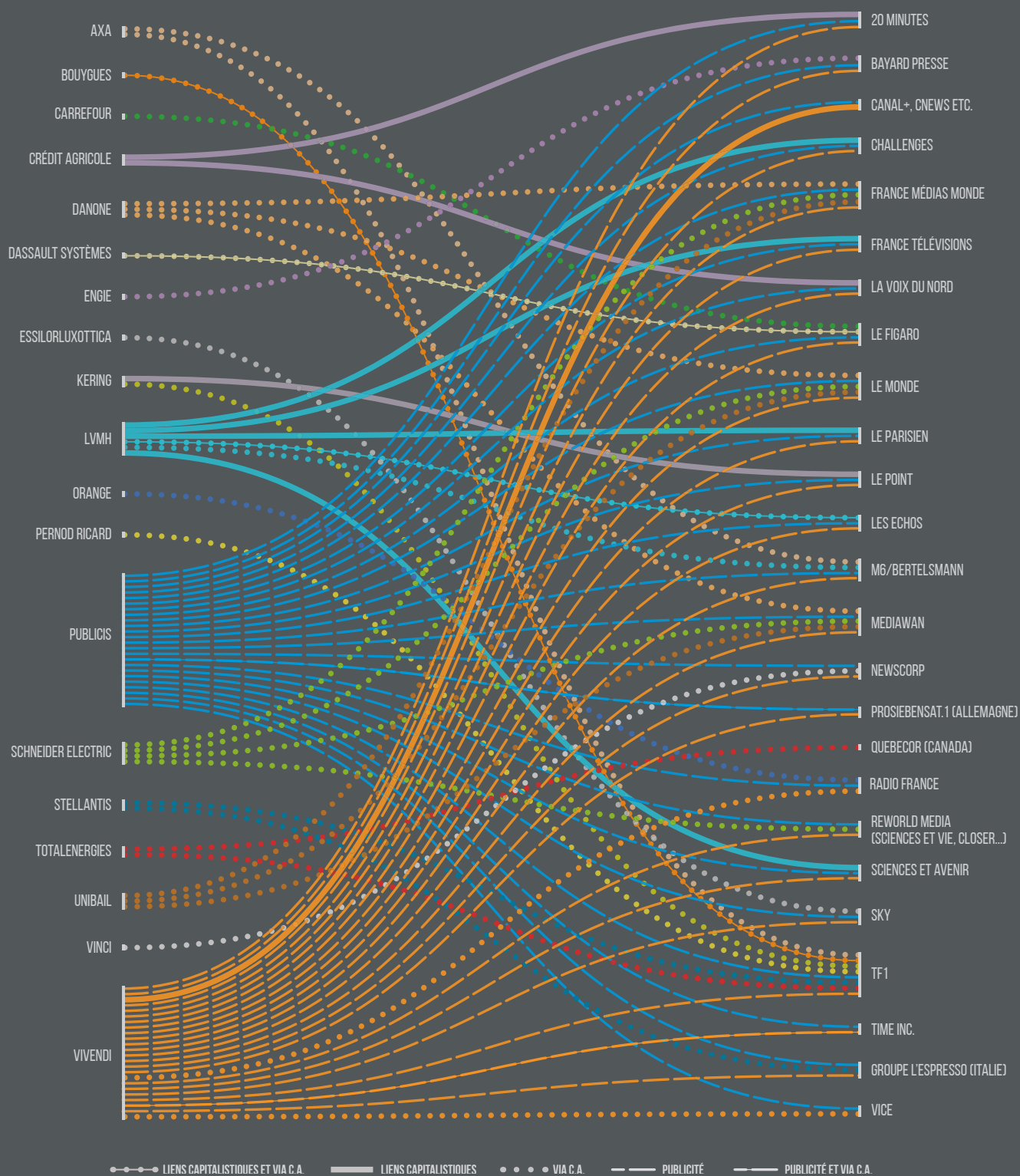
entre les mains de groupes issus de secteurs d'activité complètement différents : le luxe pour Bernard Arnault, l'armement pour les Dassault, le BTP pour Bouygues...

La propriété directe n'est toutefois que l'une des manières dont les grands intérêts économiques pèsent sur les médias et, à travers eux, le débat démocratique. Les dépenses publicitaires sont une autre source im-

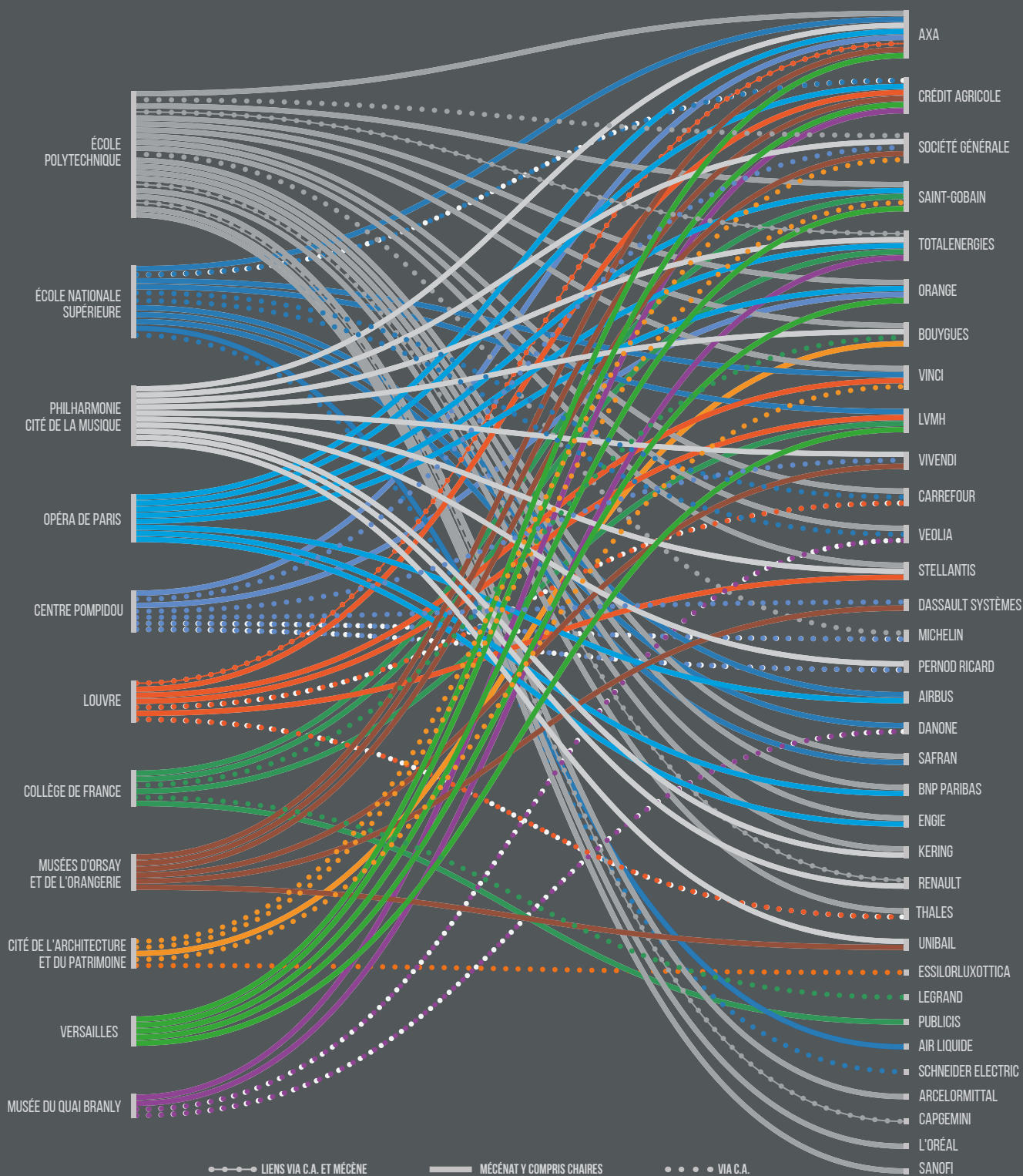


UNE LARGE PROPORTION
DE LA PRESSE ÉCRITE,
DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION
SONT AUJOURD'HUI LA PROPRIÉTÉ
D'UNE POIGNÉE DE GRANDS
GROUPES DIRIGÉS PAR DES
MILLIARDAIRES.

LES LIENS ENTRE CAC40 ET LE MONDE DES MÉDIAS



LES LIENS ENTRE LE CAC40 ET LES GRANDES INSTITUTIONS CULTURELLES ET ACADÉMIQUES





FRED ROMERO / CC BY 2.0

portante d'influence, dans la mesure où la plupart des médias grand public sont dépendants de ces revenus pour leur survie. L'activité publicitaire figure en bonne place dans le CAC40, à travers les deux leaders français Publicis et Vivendi (via sa filiale Havas). D'autres secteurs comme le luxe, la grande distribution ou l'automobile affichent les plus grosses dépenses dans ce domaine. Certains groupes n'hésitent pas à user de cette arme à titre de représailles contre des médias qui leur auraient déplu : ainsi, en 2021, TotalEnergies a arrêté d'acheter des espaces publicitaires dans *Le Monde* après la publication d'une enquête sur les pratiques du groupe pétrolier au Myanmar. LVMH en avait fait de même quelques années plus tôt après que le quotidien du soir a osé évoquer le nom de Bernard Arnault à propos des « Paradise Papers ».

Là encore, ces liens financiers sont complétés par des liens de nature personnelle. L'analyse de la composition des conseils d'administration permet d'en prendre la mesure. **De nombreux administrateurs du CAC40 siègent en même temps dans les instances de gouver-**

nance de groupes médiatiques – privés aussi bien que publics – en France et à l'étranger. L'emprise financière directe et indirecte a pour pendant un certain degré de proximité individuelle et de culture partagée au niveau des dirigeants.

En matière d'influence, les « *think tanks* » jouent un rôle important, à l'interface entre la sphère médiatique et le monde de la recherche. Ce sont souvent eux qui alimentent les plateaux télévisés en « experts » censés expliquer les enjeux d'un débat politique et se prononcer à leur sujet de manière objective. Dans les médias et à travers les événements qu'ils organisent, les *think tanks* contribuent à façonner et orienter les termes du débat démocratique, les questions posées, les chiffres sur lequel le débat s'appuie. Ils sont donc un moyen puissant d'influence pour les entreprises, d'autant plus efficace qu'elles restent cachées derrière une apparence de neutralité. Or **tous les grands think tanks français sont – quoiqu'à des degrés divers - liés au CAC40 (et à d'autres grandes entreprises françaises ou étrangères comme Microsoft) à la fois dans leur financement et**

dans leur gouvernance. C'est évidemment le cas de ceux qui affichent ouvertement leur orientation « pro-business » comme l'Institut Montaigne, mais aussi de *think tanks* en apparence plus impartiaux comme l'IDDRI ou l'Institut français des relations internationales, ainsi que ceux dédiés à l'Europe comme l'Institut Jacques Delors⁷.

La toile tissée par le CAC40 s'étend bien au-delà des médias et des *think tanks*, à virtuellement l'ensemble des grandes institutions scientifiques et culturelles. Musées, grandes écoles et universités, monuments, instituts de recherche... Les institutions françaises les plus prestigieuses sont aujourd'hui liées aux grands groupes du CAC40 par des liens économiques – partenariats ou mécénat – mais aussi par la participation de représentants de ces derniers à leur gouvernance. **Cette pénétration des grands intérêts économiques dans le monde de la culture et de la science n'est pas nouvelle**, mais elle s'est renforcée ces dernières années à mesure que l'État a réduit ses crédits et a encouragé les établissements publics à se tourner vers le secteur privé pour trouver de l'argent. Ironie amère de l'histoire : une bonne partie du soutien apporté aux sciences et aux

arts par le CAC40 est financé indirectement par les budgets publics, via le crédit d'impôt mécénat.

Il ne s'agit évidemment pas de dire que tous ces médias et ces institutions et ceux qui y travaillent sont sous l'emprise du CAC40 et de ses intérêts. Il s'agit – dans la plupart des cas – d'un mécanisme d'influence beaucoup plus informel. L'argent du CAC40 et les liens personnels tissés au niveau des dirigeants contribuent à légitimer et améliorer l'image des entreprises et de leurs activités et entraînent des phénomènes souvent imperceptibles d'autocensure et de canalisation des discours : sans même trop y penser, on ne parlera pas de telle affaire, défavorable à une entreprise, mais plutôt d'un autre ; on ne travaillera pas sur un sujet de recherche qui pourrait potentiellement déplaire à un financeur, ou au moins on en atténuera les conclusions, etc. Cette influence – d'autant plus difficile à identifier et à contrecarrer qu'elle est insidieuse – est extrêmement nocive pour la culture démocratique d'une société. Elle ne peut être combattue qu'à travers de vrais mécanismes de financement public ou de redistribution pour s'assurer d'un minimum d'indépendance des médias, du monde de la culture et de la recherche. Malheureusement, nous sommes toujours en France sur une trajectoire inverse.



L'ARGENT DU CAC40 ET LES LIENS PERSONNELS TISSÉS AU NIVEAU DES DIRIGEANTS CONTRIBUENT À LÉGITIMER ET AMÉLIORER L'IMAGE DES ENTREPRISES ET ENTRAÎNENT DES PHÉNOMÈNES SOUVENT IMPERCEPTIBLES D'AUTOCENSURE.

ÉCHANGISME PUBLIC-PRIVÉ

Le secret ultime de l'influence politique des grandes entreprises est que bien souvent les décideurs n'ont même pas besoin d'être convaincus – ils sont déjà largement acquis à leur cause. Il n'y a guère besoin de faire de « lobbying » si les dirigeants en place, par idéologie ou par intérêt, sont d'ores et déjà persuadés qu'être utile au CAC40 est la meilleure politique et la seule possible, ou encore que les intérêts privés des grandes entreprises sont indissociables et indiscernables de l'intérêt général. L'art de l'influence repose souvent sur la création d'une « bulle » entre dirigeants politiques et économiques,



DANIEL X. / CC BY 2.0

où ils partagent le même langage et la même culture, à l'abri des critiques et des voix discordantes. Cela passe par **l'organisation d'événements formels ou informels, par la création de clubs, ou encore par les allers-retours de personnel entre secteur public et secteur privé, ou « portes tournantes »**.

En France, il est encore plus facile de cultiver cet effet de bulle que l'on peut s'appuyer sur une longue histoire d'imbrication et de collaboration entre le secteur public et le secteur

privé. Le poids historique de l'État et des dépenses publiques dans l'économie, la centralisation, le profil sociologique des élites (avec le poids des grandes écoles) ont contribué à rendre encore plus étroits les liens entre le pouvoir exécutif et les grandes entreprises.

Ce brouillage des frontières entre secteur public et secteur privé se vérifie à tous les niveaux. D'abord, si l'on considère le profil des dirigeants du CAC40. Une bonne partie d'entre eux sont très liés aux milieux politiques et à l'État pour avoir fait leurs études dans les mêmes grandes écoles (notamment l'École nationale d'administration et Polytechnique) et avoir fait une partie plus ou moins courte de leur carrière dans la haute fonction publique (notamment dans des grands corps comme l'Inspection générale des finances ou le corps des Mines) et dans les cabinets ministériels. Patrick Pouyanné, le PDG de TotalEnergies, est issu de Polytechnique et du corps des Mines. Passé par le ministère de l'Industrie et dans les cabinets d'Édouard Balladur et François Fillon dans les années 1990, il rejoindra ensuite l'entreprise pétrolière publique Elf, qui sera absorbé par Total en 2000. L'ancien PDG d'Orange Stéphane Richard était dans la



L'ART DE L'INFLUENCE REPOSE
SOUVENT SUR LA CRÉATION
D'UNE « BULLE » ENTRE DIRIGEANTS
POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES.

même promotion de l'ENA que les ex-ministres Christian Paul et Florence Parly, mais aussi que le DG de la Société générale et futur président du conseil d'administration de Sanofi Frédéric Oudéa, que l'ancien patron de l'Agence participation de l'Etat David Azéma (aujourd'hui chez Bank of America - Merrill Lynch) ou encore que Nicolas Bazire, ancien conseiller d'Edouard Balladur et Nicolas Sarkozy aujourd'hui chez LVMH. Le PDG de Carrefour Alexandre Bompard, fils d'un pilier du RPR, est lui aussi passé par l'ENA (en même temps que Chantal Jouanno et le préfet Laurent Nunez) avant de rejoindre brièvement l'Inspection des finances et le cabinet de François Fillon, puis le secteur privé : Canal+, Europe1, Fnac-Darty et enfin le groupe de grande distribution.

Globalement, **sur 66 dirigeants du CAC40 (PDG, DG et présidents de C.A.), 25 sont issus de la haute fonction publique et des cabinets ministériels** – c'est-à-dire un gros tiers. Si l'on enlève les dirigeants de nationalité non française et ceux qui sont aussi les fondateurs et principaux actionnaires de leur propre groupe, cette proportion s'élève à 25 sur 46. Les mouvements peuvent se faire en sens inverse. De nombreux ministres d'Emmanuel Macron sont issus du (ou passés par le) monde des grandes entreprises, à commencer par les Premiers ministres Édouard Philippe (un

temps chez Areva et dans un cabinet d'avocats d'affaires) et Elisabeth Borne (passée par la SNCF, Eiffage et la RATP). La liste inclut aussi des ministres comme Muriel Pénicaud (passée par Danone et Dassault), Emmanuelle Wargon (Danone), Amélie de Montchalin (Axa), Benjamin Griveaux (Unibail), Cédric O (Safran), Olivia Grégoire (Saint-Gobain), Amélie Oudéa-Castera (Axa et Carrefour), Brune Poirson (Veolia), Laurence Boone (Axa) et quelques autres. Un grand nombre d'entre eux ont eu le même type de carrière « publique-privée » que les dirigeants du CAC40 mentionnés plus haut. Ceux qui ne sont plus en poste sont souvent retournés dans le monde de l'entreprise.

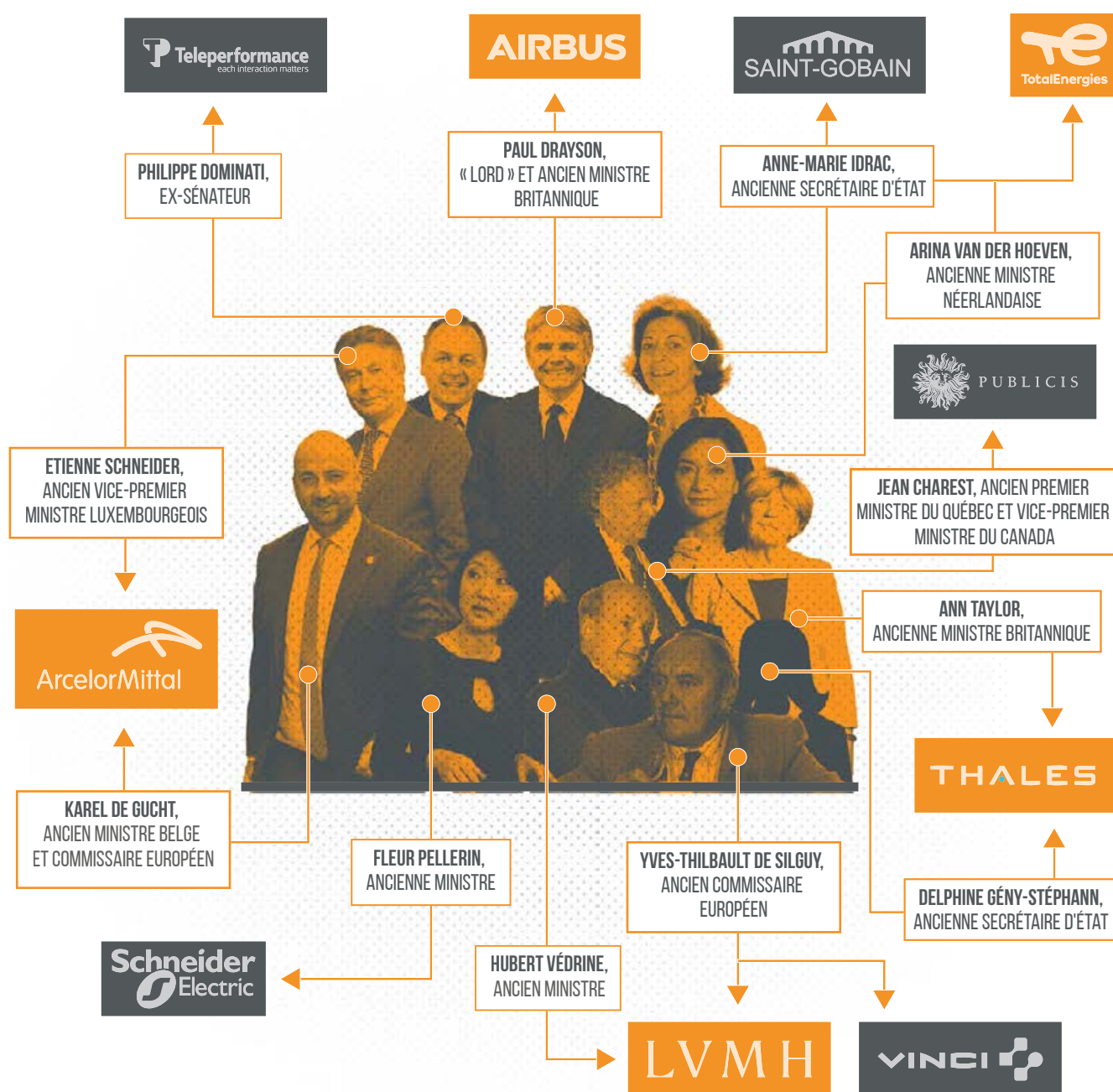
Les conseils d'administration du CAC40 comptent un certain nombre d'anciens dirigeants politiques français et étrangers, dont la présence apporte un certain prestige à l'entreprise et facilite les relations avec les pouvoirs publics. Et encore l'infographie page suivante ne tient pas compte des deux cas emblématiques de Nicolas Sarkozy au conseil d'administration d'Accor et d'Édouard Philippe à celui d'Atos, ces deux groupes étant sortis du CAC40.

Les « portes tournantes » ne concernent pas uniquement les échelons supérieurs des entreprises, de la fonction publique et des institutions politiques. Elles existent à tous les niveaux. Ces allers-retours entre public et privé sont particulièrement critiques lorsqu'ils se font entre des entreprises et des entités publiques chargées de les réguler ou qui peuvent jouer un rôle décisif pour soutenir leurs activités. On observe par exemple de nombreux exemples de « portes tournantes » entre le groupe pétrolier TotalEnergies et le ministère des Affaires étrangères⁸. Récemment, la présidence de la République a proposé de nommer à la tête de l'Autorité des marchés financiers, agence de régulation, l'ancienne patronne de la Fédération bancaire française, principal lobby du secteur que cette agence est chargée de réguler. De fait, la quasi totalité de l'équipe de direction de la Fédération bancaire française est composée d'anciens hauts fonctionnaires ►►



DE NOMBREUX MINISTRES
D'EMMANUEL MACRON
SONT PASSÉS PAR LE MONDE
DES GRANDES ENTREPRISES,
À COMMENCER PAR LES PREMIERS
MINISTRES EDOUARD PHILIPPE
ET ELISABETH BORNE.

LES ANCIENS
DIRIGEANTS POLITIQUES
DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION
DU CAC40



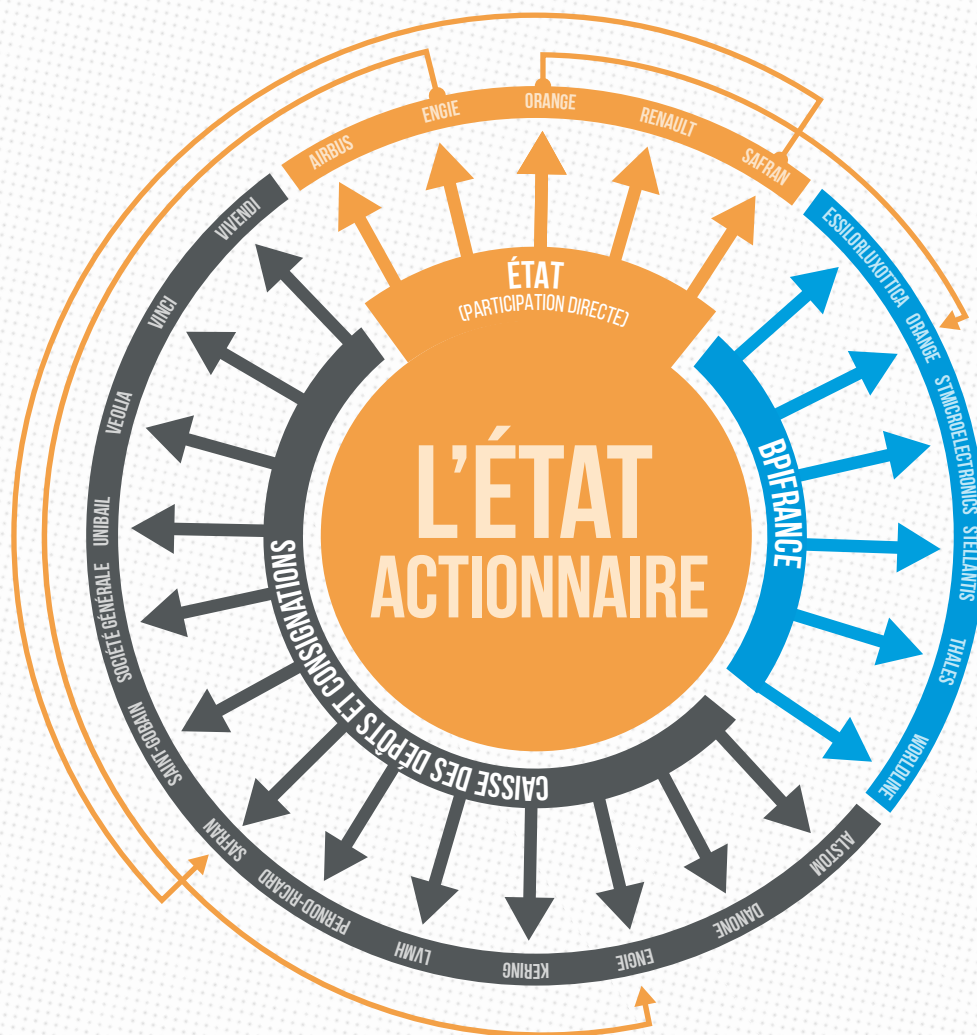
» de Bercy – très commode pour négocier avec d'anciens/futurs collègues sur la régulation financière. Le même phénomène troublant se retrouve dans d'autres secteurs encore.

QUAND L'ÉTAT ACTIONNAIRE ORGANISE SA PROPRE IMPUISSANCE

Plus de la moitié du CAC40 – 22 groupes sur 40 – compte une institution publique française parmi ses actionnaires. 5 de ces groupes – généralement d'anciennes entreprises publiques – font l'objet d'une participation directe de l'État : Airbus, Engie, Orange,

Renault et Safran. 5 autres – EssilorLuxottica, STMicroelectronics, Stellantis, Thales, Worldline – relèvent de Bpifrance, l'ancienne « banque publique d'investissement » dont les actionnaires sont l'État et la Caisse des dépôts et consignations. Les 12 restantes comptent parmi leurs actionnaires cette même Caisse des dépôts et consignations, pour des participations généralement modestes sauf exception (Veolia).

On notera que d'autres nations figurent au capital du CAC40 : la Belgique et le Luxembourg pour BNP Paribas, le Qatar pour Vinci, ainsi





CC BY-NC-ND 2.0

que les fonds souverains norvégiens qui possèdent des parts dans la plupart des groupes de l'indice parisien.

C'est dire le poids de l'actionnariat public dans le CAC40. Malheureusement, **cet actionnariat public ne signifie pas que ces groupes soient davantage gérés dans une perspective d'intérêt général, et n'est pas non plus un gage de « souveraineté »** sur ces entreprises. Les groupes à capitaux publics figurent parmi les principaux pourvoyeurs de dividendes du CAC40 (voir première partie) et suppriment souvent des emplois. La seule chose qui les distingue est la relative modération des rémunérations patronales, du fait de règles introduites sous la présidence de François Hollande, mais elles sont de plus en plus battues en brèche.

Plutôt que d'incarner une intervention du « public » dans le secteur privé, l'État actionnaire représente souvent plutôt une mise du capital public au service d'intérêts privés ou alignés sur les intérêts privés. On pourrait donc considérer à la limite ces participations – ou certaines d'entre elles – comme une forme parmi d'autres d'aide publique aux entreprises, ici

sous la forme d'apport de capital. La présence de l'État au capital de ces groupes ne fait que valider et normaliser des stratégies de gestion qui sont les mêmes que pour « n'importe quelle multinationale ».

Le personnel dirigeant des agences et des institutions qui incarnent l'État actionnaire - l'Agence des participations de l'État (APE) et Bpifrance – est issu du même moule fait de portes tournantes et de confusion public-privé

“

ON POURRAIT À LA LIMITE
CONSIDÉRER L'ACTIONNARIAT
PUBLIC COMME UNE FORME PARMI
D'AUTRES D'AIDE PUBLIQUE
AUX ENTREPRISES, ICI SOUS
LA FORME DE CAPITAL.

que les instances de gouvernance du CAC40. C'est le cas par exemple de Stéphanie Besnier, directrice générale adjointe de l'APE et sa représentante aux conseils d'administration d'Engie, Orange et Safran. X Ponts, elle est passée successivement par BNP Paribas, la direction du Trésor à Bercy, la SNCF et Wendel avant de rejoindre l'agence. Le même constat vaut pour Bpifrance – dont les participations sont gérées par des filiales au conseil d'administration desquelles siègent des représentants du secteur privé. Son patron Nicolas Dufourcq, passé par l'ENA, Bercy et l'Inspection générale des Finances, a travaillé pour Orange et Capgemini avant d'occuper ses fonctions actuelles.

Désormais, l'État actionnaire n'a plus qu'un très petit nombre de véritable « représentants » dans les conseils d'administration du CAC40.

À la suite d'une série de réformes introduites ces dernières années, il ne fait plus que « proposer » le nom de certains administrateurs, qui ne doivent même plus être nécessairement des fonctionnaires. On peut citer le nom de Bernard Fontana, « proposé » par l'État au conseil d'administration de Thales. L'actuel patron de Framatome, ancien de Polytechnique et ingénieur du corps de l'armement, a travaillé pour ArcelorMittal puis pour Holcim, où il a orchestré la fusion avec le champion français du ciment Lafarge, qui s'est avérée désastreuse pour ce dernier. ■

FOCUS

ET LA DÉMOCRATIE AILLEURS QU'EN FRANCE ?

Les groupes du CAC40 ont également un impact sur la démocratie et les droits au sens large ailleurs qu'en France. Certains d'entre eux nouent des relations étroites avec des régimes dictatoriaux ou kleptocratiques, ou avec des gouvernements engagés dans la répression de minorités. Par leur participation à certains grands projets de développement ou d'infrastructures, ils peuvent contribuer directement ou indirectement à des accaparements de terre au détriment de populations autochtones ou traditionnelles ou à la destruction d'écosystèmes vitaux. Les différentes manières dont des groupes français contribuent ou ont contribué à la destruction progressive de la forêt amazonienne à travers des projets énergétiques ou en sourçant des matières premières liées à la déforestation en sont le parfait exemple.

Il n'est pas possible, dans les limites de cette publication, d'aborder ces questions dans toute l'étendue qui serait nécessaire, d'autant qu'elles se prêtent moins à une formalisation sous formes de graphiques et de tableaux. On se contentera donc d'évoquer deux exemples qui illustrent à leur manière la variété des problématiques évoquées ci-dessus.

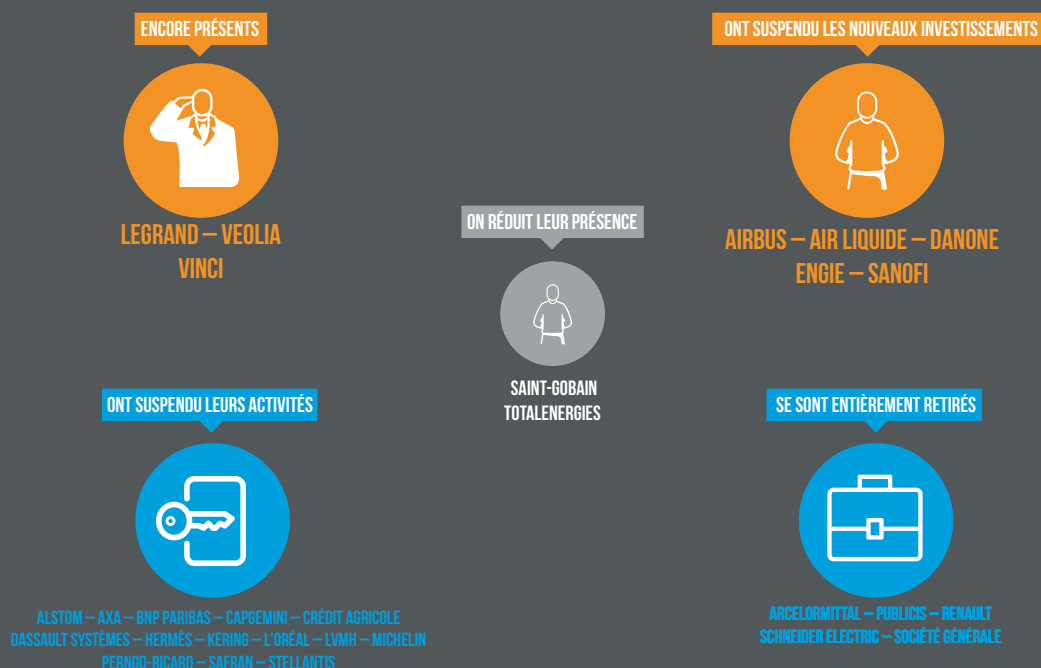
Le premier est celui de la Russie, dont le gouvernement autoritaire et antidémocratique est un soutien de l'extrême droite en Europe et aux États-Unis et un promoteur actif de l'extraction d'énergies fossiles malgré la crise climatique. De nombreux groupes du CAC40 avaient misé ces dernières années sur la Russie, son marché et ses ressources naturelles. Ils ont noué à cet effet des relations étroites avec certains oligarques proches du Kremlin⁹. Suite au déclenchement de la guerre en Ukraine,

certaines d'entre eux se sont décidés à quitter définitivement le marché russe, comme Renault et la Société générale. Beaucoup se sont contentés de suspendre leurs activités ou seulement leurs nouveaux investissements, et certains restent encore actifs dans le pays, selon le décompte effectué par des experts de l'université de Yale aux États-Unis¹⁰. Le groupe TotalEnergies avait mis la Russie – et l'exploitation de son gaz – au centre de sa stratégie. Sous la pression, il a suspendu ses investissements puis a fini par revendre certaines participations directes dans certains projets gaziers de Total. Il reste cependant actionnaire à hauteur de 20 % de l'entreprise gazière Novatek, opérateur d'Arctic LNG 2 comme de son prédécesseur Yamal LNG.

Le second exemple est le Qatar, organisateur de la Coupe du monde de football 2022. Le petit émirat a su tisser des liens très étroits avec les

élites politiques et économiques françaises. Il est au centre des critiques pour ses politiques sociétales hyper conservatrices, pour le traitement réservé aux ouvriers asiatiques sur les chantiers de la Coupe du monde, et plus généralement pour le caractère aberrant du modèle de développement qu'il symbolise et que symbolise la Coupe du monde qu'il organise dans un contexte de dérèglement rapide du climat. **De nombreux groupes du CAC40 ont fait du Qatar un pilier de leur stratégie, à commencer par Vinci, responsable de plusieurs chantiers de la Coupe du monde et dont l'émirat est un important actionnaire.** Le groupe TotalEnergies – lui aussi – vient de signer plusieurs accords avec le Qatar pour exploiter d'immenses réserves de gaz. D'autres champions tricolores – Air Liquide, Bouygues, Engie, Kering, LVMH – sont présents au Qatar, qui est aussi un client privilégié des industriels français de l'armement. ■

LES GROUPES DU CAC40 ENCORE PRÉSENTS EN RUSSIE



Source : <https://som.yale.edu/story/2022/over-1000-companies-have-curtailed-operations-russia-some-remain>

DES QUESTIONS OU DES COMMENTAIRES ?

Besoin d'approfondir ?
Envie d'en savoir plus et de comprendre
ce que vous pourriez faire ?

Contactez nous

observatoire@multinationales.org

Ou rendez-vous sur notre site web
www.observatoiredesmultinationales.org



SOUTENIR L'OBSERVATOIRE

Notre budget annuel est insignifiant comparé aux milliards dépensés chaque année en publicité et en communication par des groupes comme Total, Vinci ou LVMH. Si nous pouvons mener notre travail de veille et d'enquête en toute indépendance, c'est grâce au soutien financier de nos lecteurs. Votre don à l'Observatoire peut être défiscalisé.

→ **<https://multinationales.org/fr/pages/soutenez-l-observatoire>**

NOTES

- 1 En excluant Alstom et Pernod-Ricard, qui déclarent leurs résultats financiers en année décalée. Les comparatifs que nous donnons ci-dessus portent sur les 38 autres entreprises qui composent l'indice du CAC40 au 12 septembre 2022, dont certaines n'étaient pas encore dans l'indice en 2015 ou les années suivantes.
- 2 Voir <https://cthi.taxjustice.net/en/>. Nous retenons comme « paradis fiscal » les pays et territoires présentant un « *haven score* » de plus de 70. On notera que la France, à cette aune, n'est pas loin d'être considérée elle aussi comme un paradis fiscal, en raison notamment de l'opacité de ses crédits d'impôts et de la baisse de la fiscalité des entreprises.
- 3 Cette augmentation, qui fait suite à une perte de plus de 15 000 emplois en 2020, semble s'expliquer en grande partie par l'intégration de Tiffany.
- 4 Voir l'édition 2020 de « CAC40 : le vrai bilan annuel ». <https://multinationales.org/CAC40-le-veritable-bilan-annuel-l-edition-2020>
- 5 On en trouvera la compilation en ligne à l'adresse suivante : XXXXX
- 6 Lire « Gaz à effet de serre : le bilan peu reluisant du CAC40 depuis l'Accord de Paris », <https://multinationales.org/fr/enquetes/cac40-le-veritable-bilan-annuel-2019/gaz-a-effet-de-serre-le-bilan-peu-reluissant-du-cac40-depuis-l-accord-de-paris>.
- 7 Voir <https://multinationales.org/fr/enquetes/une-presidence-sous-influence/les-think-tanks-francais-et-l-europe-un-partenariat-public-privé-loin-des>. L'Observatoire des multinationales publiera prochainement une enquête sur le sujet.
- 8 <https://multinationales.org/fr/enquetes/comment-l-etat-francais-fait-le-jeu-de-total-en-ouganda/>
- 9 <https://multinationales.org/fr/enquetes/total-dans-l-arctique-russe/>
- 10 <https://som.yale.edu/story/2022/over-1000-companies-have-curtailed-operations-russia-some-remain>.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les chiffres donnés dans cette publication sont dans leur grande majorité issus des « Documents d'enregistrement universel » (DEU) rendus publics à l'occasion de leur assemblée générale annuelle. Dans certains cas, ces chiffres sont complétés au moyen d'autres documents publiés par les entreprises (par exemple sur les rachats d'actions ou pour les comptes semestriels).

Pour Alstom et ArcelorMittal, qui publient leurs comptes en année décalée, nous utilisons les chiffres du DEU 2020/2021.

Toutes les comparaisons d'une année sur l'autre sont données sur la base de la composition actuelle du CAC40 (octobre 2022).

Pour les comptes publiés en dollars, nous utilisons le taux de change au 31 décembre (ou au 30 juin pour les rapports semestriels).

Pour les rémunérations patronales, nous utilisons la plus grosse rémunération au sein d'une entreprise (en générale celle du DG ou PDG), sans lui additionner la rémunération du président de conseil d'administration en cas de gouvernance bicéphale. En cas de passation de pouvoir au cours de l'année 2021, nous additionnons les rémunérations des dirigeants successifs au titre de leur mandat de DG ou de PDG.

Pour toutes les analyses relatives aux liens du CAC40 via leurs conseils d'administration, nous utilisons les informations légales continues dans les DEU. Notre décompte des « liens » du CAC40 inclut tous les postes occupés par les individus dans un conseil d'administration (y compris les censeurs), un comité exécutif ou un autre poste de direction d'un groupe du CAC40, y compris les grandes filiales (par exemple Havas pour Vivendi) dans les 5 années écoulées. Notre analyse porte sur les administrateurs en place en 2022, y compris ceux qui ont cédé leur place ou ont été élus à un conseil d'administration en cours d'année.

Dans le cas des liens du CAC40 avec des institutions culturelles, ces informations sont complétées par des informations tirées des sites web des institutions elles-mêmes.

Pour les analyses sur la place des femmes, nous nous basons sur la composition des conseils d'administration et des comités exécutifs du CAC40 en date du 15 septembre 2022.

Pour les chiffres relatifs aux émissions de CO₂, nous utilisons les informations les plus complètes disponibles. Par défaut, pour les émissions de scope 2, nous utilisons quand il est disponible le chiffre « basé sur la localisation » (*location-based*) plutôt que le chiffre « basé sur le marché » qui nous semble davantage susceptible de manipulation.

Les données relatives aux dépenses de lobbying sont issues des registres de transparence en place en France (sous l'égide de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique), à Bruxelles (en utilisant le site Lobbyfacts.eu) et aux États-Unis (en utilisant le site OpenSecrets.com). Nous utilisons les derniers chiffres annuels disponibles en date du 1er octobre 2022, et dans certains cas nous additionnons les chiffres divulgués par différentes filiales d'un même groupe.

Publié par l'Observatoire des multinationales, novembre 2022

Conception et rédaction :
Olivier Petitjean

Graphisme et mise en pages :
Guillaume Seyral

Remerciements :
Maxime Combes, Frédéric Peylet,
Chiara Pignatelli.

Publié sous licence Creative Commons
CC BY NC ND
(www.creativecommons.org)

Les photos et icônes, sous licence
Creative Commons CC BY-NC-ND 2.0
& CC BY-ND 2.0, sont issues des sites
[flickr.fr](https://www.flickr.fr), [wikimedia.org](https://www.wikimedia.org), unsplash.com,
et thenounproject.com
